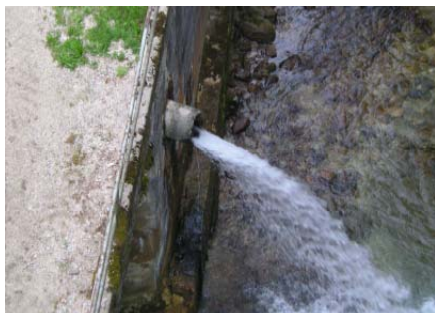




11CCY084

MARS 2014



# ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

PHASE 4  
Élaboration du schéma directeur

  
**SAFEGE**  
*Ingénieurs Conseils*

SIÈGE SOCIAL  
PARC DE L'ILE - 15/27 RUE DU PORT  
92022 NANTERRE CEDEX  
Agence de CHAMBERY : Savoie Technolac – BP 318 – 73377 LE BOURGET DU LAC CEDEX  
Tél : 04 79 26 46 00 – Fax : 04 79 26 46 08 – E-mail : [chambery@safège.fr](mailto:chambery@safège.fr)

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>1</b>	<b>Préambule.....</b>	<b>5</b>
1.1	Contexte de l'étude.....	5
1.2	Objectifs et contenus de l'étude .....	5
1.3	Introduction du rapport.....	7
<b>2</b>	<b>Synthèse des phases précédentes .....</b>	<b>8</b>
2.1	Phase 1 – Synthèse des données existantes .....	8
2.1.1	Reconnaissance des réseaux et numérisation des plans des réseaux .....	8
2.1.2	Fonctionnement de la station d'épuration .....	8
2.2	Phase 2 – Campagnes de mesures .....	9
2.2.1	Mesures de temps sec .....	10
2.2.2	Mesure de temps de pluie .....	10
2.2.3	Classification des déversoirs d'orage .....	11
2.3	Phase 3 – Diagnostic et modélisation.....	12
2.3.1	Analyse démographique .....	12
2.3.2	Modélisation hydraulique des réseaux .....	12
2.3.2.1	Diagnostic de temps sec .....	12
2.3.2.2	Diagnostic de temps de pluie.....	13
2.3.3	Orientation des scénarios étudiés .....	13
2.3.4	Scénarios et chiffrages.....	14
<b>3</b>	<b>Praz-sur-Arly .....</b>	<b>15</b>
3.1	Les points clé du diagnostic .....	15
3.2	Les subventions envisageables.....	15
3.2.1	L'agence de l'eau.....	15
3.2.2	Le département .....	16
3.3	Programme de travaux retenus .....	17
3.4	Fiches travaux.....	19
3.5	Tableau de suivi.....	46

<b>4 Megève .....</b>	<b>48</b>
4.1 Les points clé du diagnostic .....	48
4.2 Les subventions envisageables .....	48
4.2.1 L'agence de l'eau.....	48
4.2.2 Le département .....	49
4.3 Programme de travaux retenus .....	49
4.4 Fiches travaux.....	53
4.5 Tableau de suivi.....	220

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

Tableau 2-1 :	Bilan des populations .....	12
Tableau 3-1 :	Programme de travaux.....	18
Tableau 4-1 :	Programme de travaux.....	52

## TABLE DES ANNEXES

---

Annexe 1 **Plan de localisation des FICHES TRAVAUX– PRAZ-SUR-ARLY**

Annexe 2 **Plan de localisation des propositions de travaux – MEGEVE**

# 1

## Préambule

### 1.1 Contexte de l'étude

Les communes de Megève et Praz-sur-Arly disposent de réseaux d'assainissement majoritairement unitaires aboutissant à une station d'épuration dont le fonctionnement est impacté par de fortes variations de charges polluantes et hydrauliques.

Ce secteur du Haut Arly a connu ces dernières années une croissance importante de l'urbanisation qui induit un développement des réseaux de collecte d'eaux usées et d'eaux pluviales. Ce développement, réalisé sans schéma directeur, a abouti à la création de réseaux pas toujours efficace et pertinent.

En conséquence, les réseaux sont majoritairement unitaires, engendrant des déversements en temps sec et en temps de pluie au milieu naturel via les déversoirs d'orage, et des surcharges hydrauliques à la station d'épuration. Des rejets directs sont également connus.

Afin de répondre aux exigences réglementaires, d'améliorer la collecte de leurs effluents et de prévoir les extensions futurs de ses réseaux, les communes de Praz-sur-Arly et Megève ont engagé un diagnostic général de leurs réseaux d'assainissement via la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.

### 1.2 Objectifs et contenus de l'étude

Les principaux objectifs de cette étude sont les suivants :

- ✓ identifier le fonctionnement du réseau ;
- ✓ recenser les anomalies et les localiser ;
- ✓ mettre à jour les plans des réseaux ;
- ✓ quantifier les charges polluantes sur le réseau afin de catégoriser les déversoirs d'orage et de prévoir leurs équipements, conformément à la réglementation ;

- ✓ quantifier les débits en temps sec, en temps de pluie, en fonte de neige et en pointe touristique ;
- ✓ quantifier les apports d'eaux claires parasites permanentes ;
- ✓ proposer des solutions d'aménagement, de restructuration et de réhabilitation et quantifier les modifications sur les débits en entrée de STEP et en déversement au droit des déversoirs d'orage.

Cette étude se déroule en quatre phases :

- ✓ phase 1 : État des lieux – pré-diagnostic
  - ◆ recueil des données ;
  - ◆ visites ciblées des réseaux ;
  - ◆ mise à jour des plans des réseaux ;
  - ◆ définition de la campagne de mesures.
- ✓ phase 2 : Campagnes de mesures
  - ◆ mesures de débit en continu ;
  - ◆ mesures des charges polluantes ;
  - ◆ mesures en pointes hivernales et estivales ;
  - ◆ mesures en fonte de neige et en période d'orage ;
  - ◆ visites nocturnes ;
  - ◆ tests à la fumée.
- ✓ phase 3 : Analyse et proposition de scénarios
  - ◆ modélisation hydraulique des réseaux ;
  - ◆ analyse de l'évolution démographique ;
  - ◆ proposition de scénarii de restructuration et de réhabilitation ;
  - ◆ définition des équipements de télésurveillance à mettre en œuvre.
- ✓ phase 4 : Élaboration du schéma directeur
  - ◆ étude des scénarios retenus au stade AVPS ;
  - ◆ mise en place d'indicateurs de suivi ;
  - ◆ édition des documents d'étude.

## 1.3 Introduction du rapport

Ce rapport constitue la phase 4 de l'étude de schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales des communes de Megève et Praz-sur-Arly. Il a pour objectifs :

- ✓ d'établir des préconisations de travaux sur le réseau afin d'en améliorer le fonctionnement aussi bien en temps sec que par temps de pluie ;
- ✓ d'identifier le coût, la nature des opérations et les objectifs de chaque fiche travaux ;
- ✓ de proposer un programme de travaux comme outil de gestion et d'aide à la décision pour les communes.

Ce rapport s'appuie sur les constats des phases précédentes. Le présent programme de travaux a été élaboré sur la base de l'ensemble de l'étude et notamment sur les résultats de la modélisation confrontés aux résultats des mesures in situ. Il constitue la feuille de route des communes pour la gestion de l'assainissement et des eaux pluviales.

Les programmes ont été établis lors de réunion de travail avec les communes.

## 2

## Synthèse des phases précédentes

### 2.1 Phase 1 – Synthèse des données existantes

Le rapport de phase 1 fait le point sur les caractéristiques du territoire et synthétise les éléments collectés en début d'étude.

#### 2.1.1 Reconnaissance des réseaux et numérisation des plans des réseaux

La mise à jour des plans des réseaux a permis de comptabiliser un total de 165 km de réseaux comme suit :

		Praz-sur-Arly	Megève	Total
Longueur de réseau	Eaux Usées	10,0 km	21,0 km	31,0 km
	Eaux Pluviales	9,7 km	36,0 km	45,7 km
	Unitaire	7,0 km	53,0 km	60,0 km

La reconnaissance des réseaux a permis de visiter les 31 déversoirs d'orage et observer des déversements de temps sec sur deux déversoirs d'orage : **DO Bandu** et **DO Ecole** et d'observer des limites de déversement en temps sec sur les **DO Molettaz** et **DO Tour de Blaye**. Ce qui indique qu'une partie du flux de pollution n'arrive pas à la station.

Ces dysfonctionnements sont principalement liés à la présence importante d'eaux claires parasites.

Les fiches ouvrages ont également été réalisées pour les quatre postes de refoulement.

#### 2.1.2 Fonctionnement de la station d'épuration

Les données nominales de la station d'épuration sont les suivantes :

Caractéristiques techniques de la STEP		
Débit de référence	12 300	m3/j
Débit moyen horaire	510	m3/h
Débit de pointe temps sec	1 140	m3/h
Débit de pointe temps de pluie	1 700	m3/h
Capacité nominale	3 000	Kg de DBO5.jour
	50 000	EH

La station fonctionne en dessous de son point nominal en charge polluante et régulièrement au dessus de sa charge hydraulique.

En 2012, la charge mesurée s'élevait à 35 000 EH, l'autosurveillance des quatre dernières années montrent une pointe maximale enregistrée à 34 900 EH en 2009.

Il est estimé que cette pointe correspond à un taux de remplissage de 61 % de la capacité d'accueil du territoire.

## 2.2 Phase 2 – Campagnes de mesures

Les campagnes suivantes ont été réalisées

- ✓ Du 21-12-2011 au 03-01-2012 – campagne complète – débit et charge polluante
- ✓ Du 18-02-2012 au 12-03-2012 – campagne allégée - débit et charge polluante
- ✓ Du 25-05-2012 au 30-06-2012 – campagne complète – débit en réseau et surverse
- ✓ Du 19-07-2012 au 23-08-2012 – campagne allégée – débit en réseau et surverse
- ✓ Du 25-09-2012 au 05-10-2012 et du 17 au 18-10-2012 – Tests à la fumée
- ✓ Du 12-11-2012 au 15-11-2012 sur Praz-sur-Arly – Nocturnes
- ✓ Du 15 au 16-11-2012 et 19 au 23-11-2012 sur Megève - Nocturnes

Les résultats sont présentés dans un rapport pour chacune d'entre elles. Elles ont permis :

- ◆ De quantifier les charges polluantes en temps sec de pointe touristique (décembre et février) ;
- ◆ De quantifier les flux de temps sec sur différentes périodes d'eaux claires parasites permanentes ;
- ◆ D'évaluer la réaction des différentes antennes lors d'épisodes pluvieux ;
- ◆ De mesurer les volumes déversés au milieu naturel ;
- ◆ De classer les déversoirs d'orage en fonction des seuils réglementaires ;

- ◆ D'enregistrer des séries réelles de débits afin de caler le modèle numérique ;
- ◆ De localiser les apports d'eaux claires parasites permanentes ;
- ◆ De localiser les erreurs de branchements.

## 2.2.1 Mesures de temps sec

Les résultats du suivi des débits et des charges polluantes montrent :

- ✓ En entrée de STEP :
  - ◆ sur la période des vacances de Noël : un volume moyen de temps sec de 10 600 m<sup>3</sup>/j dont 5 900 m<sup>3</sup>/j d'eaux claires parasites permanentes. La charge polluante mesurée s'élève en moyenne à 29 000 EH.
  - ◆ sur la période des vacances de Février : un volume moyen de temps sec de 10 200 m<sup>3</sup>/j dont 3 700 m<sup>3</sup>/j d'eaux claires parasites permanentes. La charge moyenne mesurée s'élève à 35 000 EH.
  - ◆ Sur la période printanière : un volume moyen de temps sec de 5 700 m<sup>3</sup>/j dont 4 600 m<sup>3</sup>/j d'ECPP. La charge estimée sur le volume d'eaux usées strict moyen s'élèverait à 7 300 EH.
  - ◆ Sur la période estivale : un volume moyen de temps sec de 5 500 m<sup>3</sup>/j dont 2 300 m<sup>3</sup>/j d'ECPP. La charge estimée sur le volume d'eaux usées strict moyen s'élève à 21 300 EH.
- ✓ Des concentrations d'effluents inférieures aux valeurs moyennes admises ;
- ✓ Des apports généralisés d'eaux claires parasites permanentes et très variables en quantité au cours de l'année (variabilité observée sur les quatre campagnes de 2 000 à 6 000 m<sup>3</sup>/j). Les données d'autosurveillance de la STEP montrent que des valeurs d'ECPP très supérieures peuvent être collectées.

## 2.2.2 Mesure de temps de pluie

Deux campagnes de mesures ont été réalisées :

- ✓ printemps : 6 évènements significatifs enregistrés ;
- ✓ été : 3 évènements significatifs dont un proche de la pluie annuelle.

**Huit** des onze déversoirs d'orage équipés en mesure de débit ont déversé.

**Six** des treize déversoirs d'orage équipés en détection de surverse sont suspectés de déverser.

## 2.2.3 Classification des déversoirs d'orage

### Rappel réglementaire

- ✓ **Déversoir d'orage compris entre 2 000EH << 10000EH** : les déversoirs d'orage situés sur des tronçons destinés à collecter une charge brute de pollution organique par temps sec comprise entre 120 kg et 600 kg de DBO<sub>5</sub> par jour font l'objet d'une surveillance permettant d'estimer les périodes de déversement et les débits rejetés et sont soumis à déclaration,
- ✓ **Déversoir d'orage > 10 000 EH** : les déversoirs d'orage situés sur des tronçons destinés à collecter une charge brute de pollution organique par temps sec supérieure à 600 kg de DBO<sub>5</sub> par jour font l'objet d'une surveillance permettant de mesurer en continu le débit et d'estimer la charge polluante déversée (DCO et MES) par temps sec et temps de pluie et sont soumis à autorisation.

### Classification des DO

Nom	Numéro	Commune	Point de déversement	Classification
DO La Rochette	DO 22	Megève	Ruisseau du Crêt	Entre 120 Kg/j et 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO CCAS	DO 16	Megève	Ruisseau de Pettereaux	Entre 120 Kg/j et 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Patinoire	DO 21	Megève	EP	Entre 120 Kg/j et 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Central	DO 17	Megève	Torrent du Planay	Entre 120 Kg/j et 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Saint Paul	DO 18	Megève	Torrent du Planay	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Chamois	DO 20	Megève	EP vers Torrent du Glappet	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Vieux Marché	DO 19	Megève	EP vers Torrent du Glappet	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Martinet	DO 13	Megève	Torrent du Glappet	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Rochebrune	DO 05	Megève	EP	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Primaire	DO 23	Megève	EP	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Ecoles	DO 12	Megève	Torrent du Glappet	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Collège	DO 11	Megève	Torrent du Glappet	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Tour de Blaye	DO 10	Megève	Torrent du Glappet	Entre 120 Kg/j et 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Téléphérique	DO 03	Megève	Ruisseau des Perchets	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Molettaz	DO 14	Megève	Arly	> 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO J Vallet	DO 02	Megève	Arly	> 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Bandu	DO 09	Megève	Arly	> 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Vériaz	DO 07	Megève	Arly	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Guelma	DO 08	Megève	Le Foron	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO La Combe	DO 06	Megève	Arly	> 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO HLM	DO 01	Megève	EP vers Arle	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Cassioz	DO 04	Megève	Torrent de Cassioz	> 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Vettier	DO 24	Megève	EP	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Seigneur	DO 25	Megève	EP	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Marais	DO 03	Praz-sur-Arly	EP vers Arly	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Meuret	DO 02	Praz-sur-Arly	Ruisseau de Praz	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO VVF	DO 04	Praz-sur-Arly	EP vers ARly	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO Principal	DO 05	Praz-sur-Arly	Arly	Entre 120 Kg/j et 600 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO de l'Ile	DO 01	Praz-sur-Arly	EP vers Arly	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO A235 R427	DO 26	Megève	EP vers Glapey	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>
DO A200 R53	DO 27	Megève	Arly	< à 120 Kg/j de DBO <sub>5</sub>

## 2.3 Phase 3 – Diagnostic et modélisation

### 2.3.1 Analyse démographique

Un bilan des populations et des capacités d'accueil a été réalisé en cours de phase 3. Une synthèse est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 2-1 : Bilan des populations

		Praz-sur-Arly	Megève	TOTAL
Situation Actuelle	Population permanente	1 350	3 870	5 220
	Lits touristiques	11 000	38 000	49 000
	<b>Total</b>	<b>12 350</b>	<b>41 870</b>	<b>54 220</b>
Situation Future	Population permanente	2 340	4 420	6 760
	Lits touristiques	14 000	40 170	54 170
	<b>Total</b>	<b>16 340</b>	<b>44 590</b>	<b>60 930</b>

### 2.3.2 Modélisation hydraulique des réseaux

Une modélisation a été réalisée sur le logiciel Mike Urban dans l'objectif de réaliser un diagnostic de la situation actuelle et future prévisible.

Les campagnes de mesures réalisées au cours de l'année 2012 ont permis le calage de cet outil. Une réflexion a été menée pour définir les conditions de diagnostic du réseau. Une situation au percentile 80 des eaux claires parasites permanentes a été retenue en concertation avec l'agence de l'eau et la police de l'eau. Cette configuration représente une situation défavorable du fonctionnement du réseau.

#### 2.3.2.1 Diagnostic de temps sec

Les ouvrages clés du déversement de temps sec en période hivernale de pointe sont le DO Bandu et Molettaz et en moindre mesure Ecole et Primaire. Ces déversements sont liés à une présence trop importante d'eaux claires parasites permanentes.

Les charges hydrauliques reçues par la STEP peuvent être supérieures à sa capacité nominale. Les charges polluantes reçues restent toujours inférieures aux charges nominales de la STEP.

En situation extrême, c'est-à-dire concordance du **QMNA5** avec une **pointe de rejet d'eaux usées** et un **volume d'eaux claires parasite permanente** en valeur haute (**percentile 80**), le rejet de la STEP et des DO en temps sec sont déclassant pour le

cours d'eau. Sur la base d'un débit moyen mensuel, seul le paramètre NH<sub>4</sub><sup>+</sup> persiste à déclasser théoriquement le cours d'eau. Les hypothèses de calcul de l'impact sur le milieu sont détaillées dans le rapport de phase 3.

### 2.3.2.2 Diagnostic de temps de pluie

Dans la configuration de simulation retenue (ECPP au percentile 80), les pluies de projet montrent :

- ◆ pour une pluie mensuelle et en période hivernale, le réseau déverse la totalité du volume d'eaux de pluie collectée ;
- ◆ tous les DO ne fonctionnent pas pour la pluie mensuelle ;
- ◆ pour des pluies de retour 10 ans et plus, 90 % du volume collecté est déversé ;
- ◆ les déversoirs Bandu et Molettaz représentent 60 à 70 % du volume déversé pour la pluie mensuelle ;
- ◆ quelques DO ne fonctionnent pas pour une pluie de temps de retour 20 ans ;
- ◆ 12 déversoirs déversent plus de 20 fois par an.

### 2.3.3 Orientation des scénarios étudiés

Les actions à engager sont les suivantes :

- ✓ **Mise en œuvre de l'autosurveillance des réseaux : obligation réglementaire ;**

Les échéances sont les suivantes :

- Pour les systèmes inférieurs à 10 000 EH : au 31 décembre 2012 ;
- Pour les systèmes supérieurs à 10 000 EH : au 31 décembre 2009 (pour le déversoir de tête de station et aux points caractéristiques du réseau).

- ✓ **Suppression des déversements de temps sec : aucune tolérance ne sera admise sur cette problématique ;**

Les eaux claires parasites permanentes, notamment en période de fonte de neige, sont responsables de ces déversements de temps sec. La réduction de celles-ci est une priorité d'actions au même titre que l'autosurveillance des réseaux.

- ◆ Déconnexion des eaux claires parasites permanentes ponctuelles ;
- ◆ Réhabilitation, renouvellement ou mise en séparatif des tronçons identifiés ;
- ◆ Reprise ou réhabilitation de branchement de particulier.

Effectivement certains apports sont localisés sur les branchements aux réseaux, des actions de suivis de la suppression de ces apports devront être réalisées.

- ✓ **Réduction des déversements pour la pluie mensuelle** : 12 déversoirs déverse plus de 20 fois par an. Les actions seront donc liées au système de collecte des eaux pluies.
  - ◆ Mise en conformité des erreurs de branchements : les tests à la fumée ont permis d'identifier des raccordements d'eaux pluviales sur les réseaux d'eaux usées ;
  - ◆ Déconnexion des maillages de réseau d'eaux pluviales sur le réseau unitaire ou d'eaux usées : des réseaux d'eaux pluviales trouvent leur exutoire dans le réseau d'eaux usées ;
  - ◆ Mise en séparatif ;
  - ◆ Création de bassin de stockage restitution.
  
- ✓ Réduction des sites de mise en charge et de risque de débordement sur le réseau unitaire et le réseau d'eaux pluviales ;
  - ◆ Renforcement de réseau ou mise en séparatif.

### 2.3.4 Scénarios et chiffrages

Les coûts indiqués sont des coûts de programme, établis hors sujétions particulières et par référence à des ouvrages similaires. Il est nécessaire de réaliser les Avants Projets correspondants pour définir de façon plus précise les coûts des travaux (sur la base de levés topographiques notamment). Pour définir les enveloppes budgétaires, il est souhaitable de tenir compte d'une moyenne d'incertitude de 20 %.

A ce stade, les coûts d'acquisition du foncier et de la desserte ne peuvent être pris en compte dans l'estimation des installations.

Les scénarios sont chiffrés sur la base des coûts unitaires établis sur la base de travaux récents et pratiqués sur le territoire de la Savoie et de l'Isère. Ces coûts unitaires peuvent être ajustés à la demande du maître d'ouvrage.

Les levés topographiques permettront également de définir les tracés de réseau à retenir et les exutoires finaux possibles en fonction des fils d'eaux des réseaux.

La réalisation de dossier loi sur l'eau seront nécessaires lors de mise en séparatif.

# 3

## Praz-sur-Arly

### 3.1 Les points clé du diagnostic

Les problématiques identifiées sur cette commune sont :

- ✓ Des apports d'eaux claires parasites permanentes classées en priorité 1 et 2 ;
- ✓ Des mises en charge du réseau avec risque de débordement ;
- ✓ L'absence d'autosurveillance du réseau.

### 3.2 Les subventions envisageables

#### 3.2.1 L'agence de l'eau

En accompagnement des directives européennes et des réglementations nationales, l'agence de l'eau apporte son appui aux collectivités pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement et la remise à niveau des ouvrages en milieu rural. Les travaux visant l'atteinte du bon état des milieux dans les territoires prioritaires du SDAGE ainsi que la bonne gestion des sous-produits d'épuration constituent également des enjeux importants.

## ◆ Mettre en conformité les systèmes d'assainissement

### ■ Les aides de l'agence

Type d'intervention	Taux de subvention
Etudes préalables à la planification des investissements (zonages, schémas directeurs...)	50%
Inventaires patrimoniaux des réseaux	50%
Mise en conformité des équipements des stations < 15 000 EH	30%*
Mise en conformité performance des stations < 15 000 EH	30%
Travaux de réseaux (mise en séparatif, réduction des eaux claires parasites...)	30%
Mise en place de l'autosurveillance des stations et réseaux	30%
Réhabilitation des installations estimées "absentes" ou "à risque" par le SPANC, dans le cadre de démarches groupées portées par des collectivités	Forfait global (étude + travaux) de 3000 € par installation réhabilitée, attribué au particulier via la collectivité
Animation d'opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement autonomes	Forfait de 250 € par installation réhabilitée, attribué à la collectivité
Etudes pluviales (schéma directeur, zonage ...)	50%
Bassins d'orage	30%
Travaux réseaux pour la gestion du temps de pluie (mise en séparatif...)	30%

Pour les collectivités qui refusent de s'engager sur un échéancier de mise en conformité des ouvrages par contrat, le taux d'aide est réduit de moitié. Il est également réduit de moitié si la collectivité ne respecte pas l'échéancier de travaux pour lequel elle s'est engagée par contrat.

**Un taux de 30% sera retenu dans les fiches travaux.**

## 3.2.2 Le département

Le SMDEA subventionne les travaux d'assainissement :

- ✓ Amélioration de la gestion de l'assainissement collectif ;
- ✓ Amélioration du fonctionnement des réseaux et des stations.

Les taux de subvention sont variables et sont compris dans les fourchettes suivantes :

- ✓ Communes : 10 ; 15 ; 20 ; 25 ou 30 % ;
- ✓ EPCI partiel : maximum 30 % ;
- ✓ EPCI intégral : maximum 45 %.

**Un taux de 30% sera retenu dans les fiches travaux.**

Seules les communes de moins de 5 000 habitants sont éligibles. Pour les EPCI, seule la part de travaux relevant des communes de moins de 5 000 habitants sera finançable.

### 3.3 Programme de travaux retenus

#### ✓ 2014

- Autosurveillance du DO principal et point de suivi en réseau ;
- PRA-02 et PRA-04 : Réalisation d'ITV sur des tronçons présentant des apports d'eaux claires parasites permanentes de priorité 1 et 2 ;
- PRA-03 : Renouvellement et renforcement du réseau en vue de supprimer des apports d'eaux claires et de réduire le risque de mise en charge ;
- PRA-06 : Mise en conformité des raccordements EU-EP. Extension du réseau ;
- PRA-10 : Extension du réseau « Les Varins ».

#### ✓ 2015

- PRA-01 : Suppression de l'apport d'un ruisseau dans le réseau unitaire via la création d'un nouvel exutoire pour celui-ci ;
- PRA-07 : Mise en conformité des raccordements EU-EP ;
- PRA-08 : Suite du renforcement de réseau ;

#### ✓ 2016

- PRA-04 : Mise en séparatif permettant la suppression d'ECPP ;
- PRA-02 : Suppression des ECPP. Reprise de réseau ;
- PRA-05 : Suppression des ECPP. Reprise de réseau.

#### ✓ 2015 – 2020

- Campagne de suivi de la mise en conformité des branchements particuliers mal raccordés ;
- PRA-09 : Mise en séparatif du secteur Meuret ;
- PRA-11 : Modification du tracé du réseau à Tirecorde.

**Tableau 3-1 : Programme de travaux**

Fiches	Intitulé	Montant	Montant hors subvention	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	
Fiche 01	Mise en séparatif VVF	170 800 €	83 692 €		83 692 €											
Fiche 02	Réhabilitation réseau EU Les Grabilles	9 977 €	4 889 €			4 889 €										
Fiche 03	Renforcement et renouvellement réseau EU à l'amont du DO Principal	309 580 €	151 694 €	75 847 €	75 847 €											
Fiche 04	Mise en séparatif l'Orcon	54 820 €	26 862 €			26 862 €										
Fiche 05	Réfection du regard A20 R110 Les Grabilles	1 050 €	1 050 €	1 050 €												
Fiche 06	Amélioration de la collecte des eaux Praz centre	119 688 €	58 647 €	29 324 €												
				29 324 €												
Fiche 07	Mise en conformité des raccordements Praz centre (proche Mairie)	26 120 €	12 799 €		6 399 €											
					6 399 €											
Fiche 08	Mise en séparatif secteur Meuret	221 080 €	108 329 €				27 082 €	27 082 €								
							27 082 €	27 082 €								
Fiche 09	Extension du réseau EU au lieu dit Les Varins	92 750 €	64 925 €	64 925 €												
Fiche 10	Extension du réseau EU au lieu dit Tirecorde	60 040 €	42 028 €						21 014 €	21 014 €						
Fiche 11	Réalisation d'ITV	1 044 €	1 044 €	1 044 €												
Fiche 12	Equipements sur le réseau de dispositifs de mesures	14 600 €	7 154 €	7 154 €												
Fiche 13	Enquêtes de branchements	1 300 €	1 300 €			650 €										
						650 €										
<b>TOTAL EU</b>				179 344 €	82 897 €	31 751 €	27 082 €	27 082 €	21 014 €	21 014 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
<b>TOTAL EP</b>				35 723 €	84 342 €	0 €	27 082 €	27 082 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
<b>Part du prix de l'eau usée</b>				1,49 €	0,89 €	0,26 €	0,23 €	0,23 €	0,18 €	0,18 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
<b>Assiette de facturation : 120 000 m3</b>																

## **3.4 Fiches travaux**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 01
<b>Secteur</b>	Amont VVF	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A40 R160 - A40 R120	<b>Échéance</b>	2015

### Diagnostic

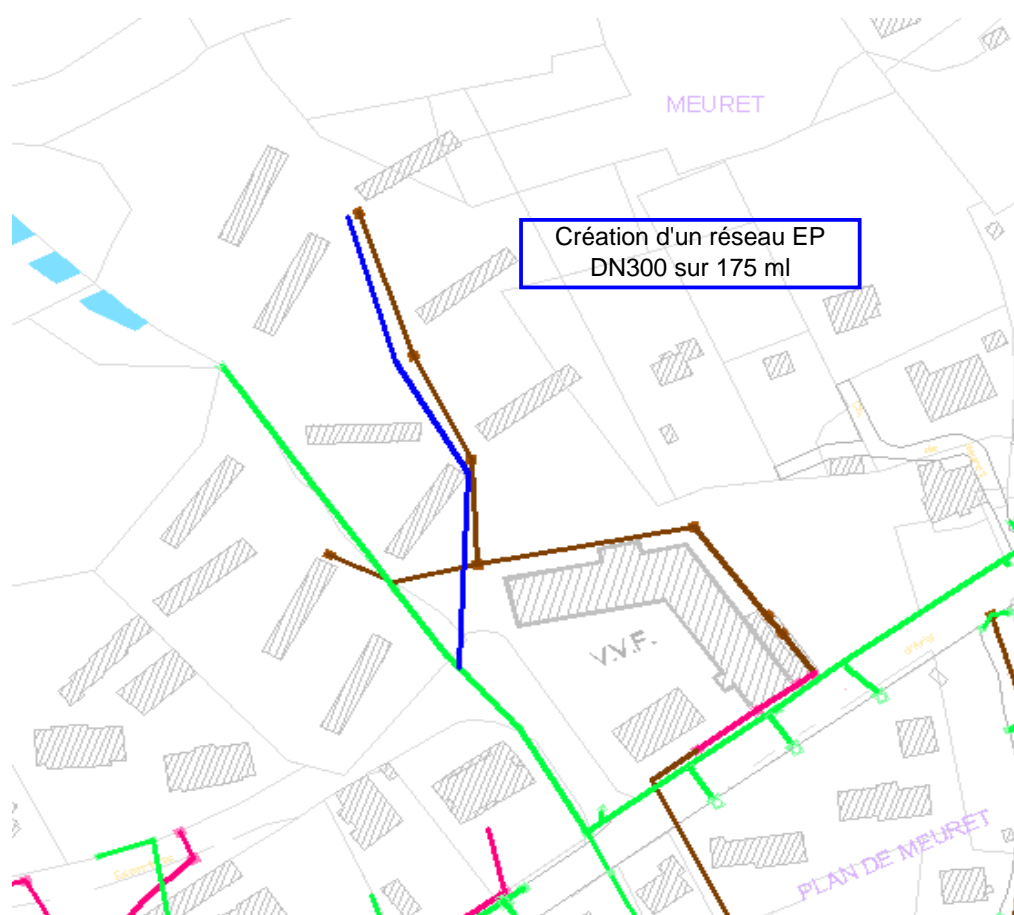
Il y a un ruisseau qui est connecté au réseau et qui draine 346 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Il s'agit donc de supprimer cet apport.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_01 de la phase 3

### Description des préconisations

Pose réseau EP DN300 sur un linéaire de 175 m. Ainsi on deconnecte du réseau EU, 5,5 ha de surface active.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	175 m	56 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 520 €
Relevé topographique		2 €/ml		112 000 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		280 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 170 800 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	175 m/an	613 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 610 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	346 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	494 €
Surface active supprimée	5,5 ha	€/SA supprimé	31 055 €
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	175 m	€/l sep	976 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif VVF	170 800 €	51 240 €	35 868 €		83 692 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

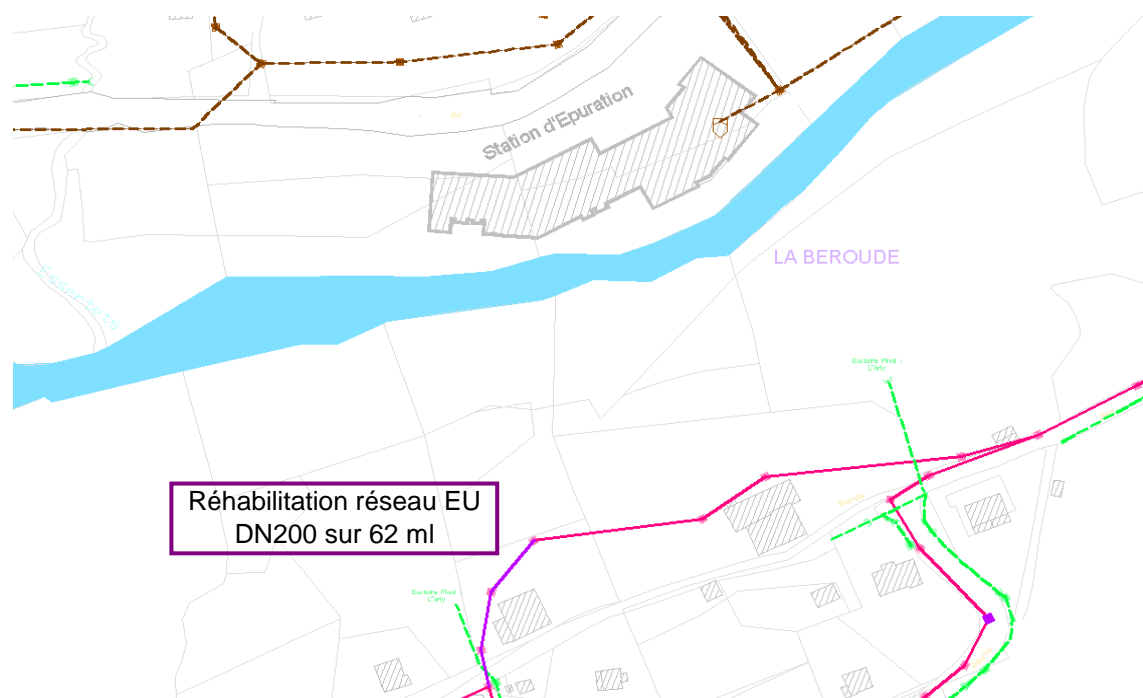
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 02
<b>Secteur</b>	BV Les Grabilles	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A20 R310 - A20 R280	<b>Échéance</b>	2016

### Diagnostic

Il y a un apport ponctuel de  $9 \text{ m}^3/\text{j}$  d'ECPP qui a été décelé sur ce tronçon.  
Correspond aux préconisations de travaux PRA\_02 de la phase 3

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau en fonte DN200 sur un linéaire de 62 m. La solution de réhabilitation est préconisée à ce stade. Une ITV préalable sera réalisée pour préciser le type de réhabilitation possible.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Rehabilitation de réseau				
DN 150/200	ml	150 €	62 m	9 300 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		419 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		47 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 9 977 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	62 m/an	217 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 210 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	9 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 109 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	62 m	€/lineaire	161 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation réseau EU Les Grabilles	9 977 €	2 993 €	2 095 €		4 889 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Renouvellement et renforcement du réseau EU		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 03
<b>Secteur</b>	Praz centre (amont DO Principal)	<b>Priorité</b>	1 et 2
<b>Tronçon de réseau</b>	A40 R40 - A40 R170 et A40 R515 - CP R40	<b>Échéance</b>	2014-2015

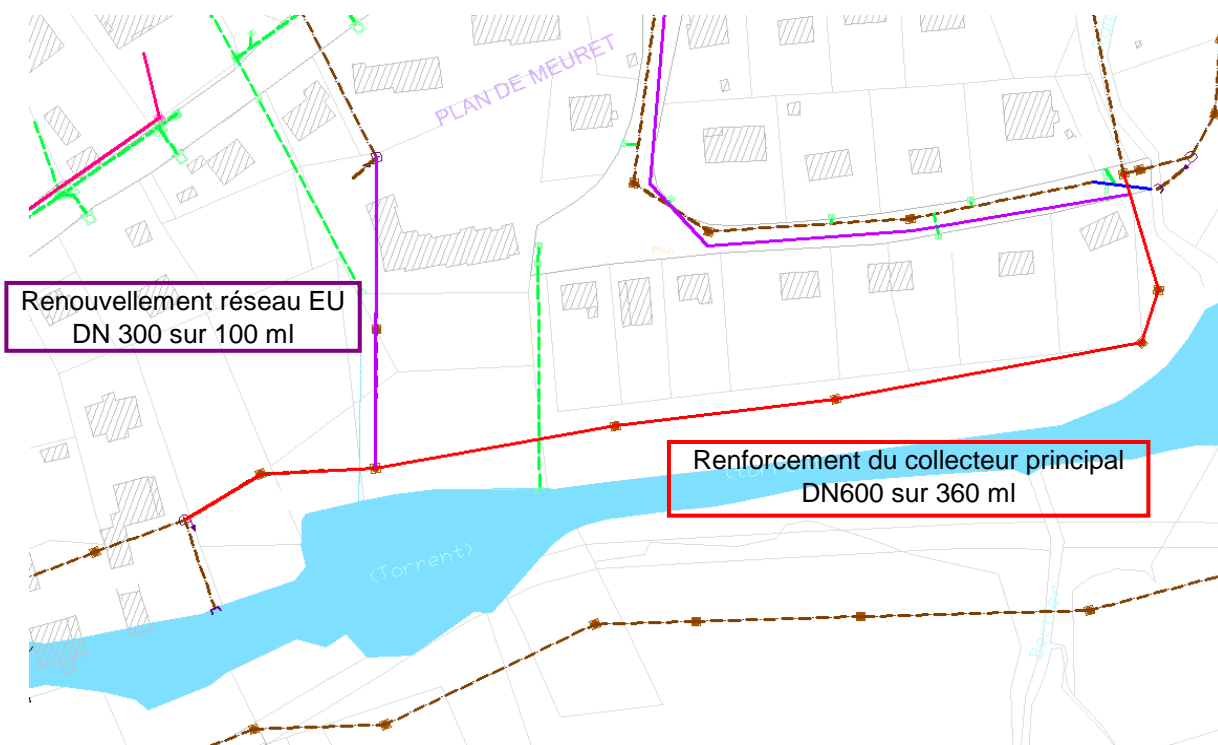
### Diagnostic

Il a été détecté un apport d'eau claire parasite de 77 m<sup>3</sup>/j d'ECPP. Il s'agit donc de supprimer cet apport, par le biais du renouvellement de la canalisation EU. Des risques de débordements sont également constatés en amont du DO Principal. Un renforcement du réseau permettra d'éliminer ce risque.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_03 et PRA\_08 de la phase 3

### Description des préconisations

Pose réseau EU DN300 sur un linéaire de 100 m et pose d'un réseau EU DN600 sur un linéaire de 360m. Cela va permettre de supprimer les entrées d'eaux claires et de supprimer les mises en charges du réseau.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	8	10 400 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	100 m	32 000 €
DN 600	ml	530 €	360 m	190 800 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	460 m	23 000 €
Plus value Zone boisée	ml	100 €	370 m	37 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		13 194 €
Relevé topographique		2 €/ml		920 €
Enquêtes de branchements		100 €		800 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		1 466 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 309 580 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	460 m/an	1 610 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 610 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	77 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	4 021 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	460 m	€/lineaire	673 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Renforcement et renouvellement réseau EU à l'amont du DO Principal	309 580 €	92 874 €	65 012 €		151 694 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 04
<b>Secteur</b>	Praz centre (l'Orcon)	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A10 R70 - A10 R60	<b>Échéance</b>	2016

### Diagnostic

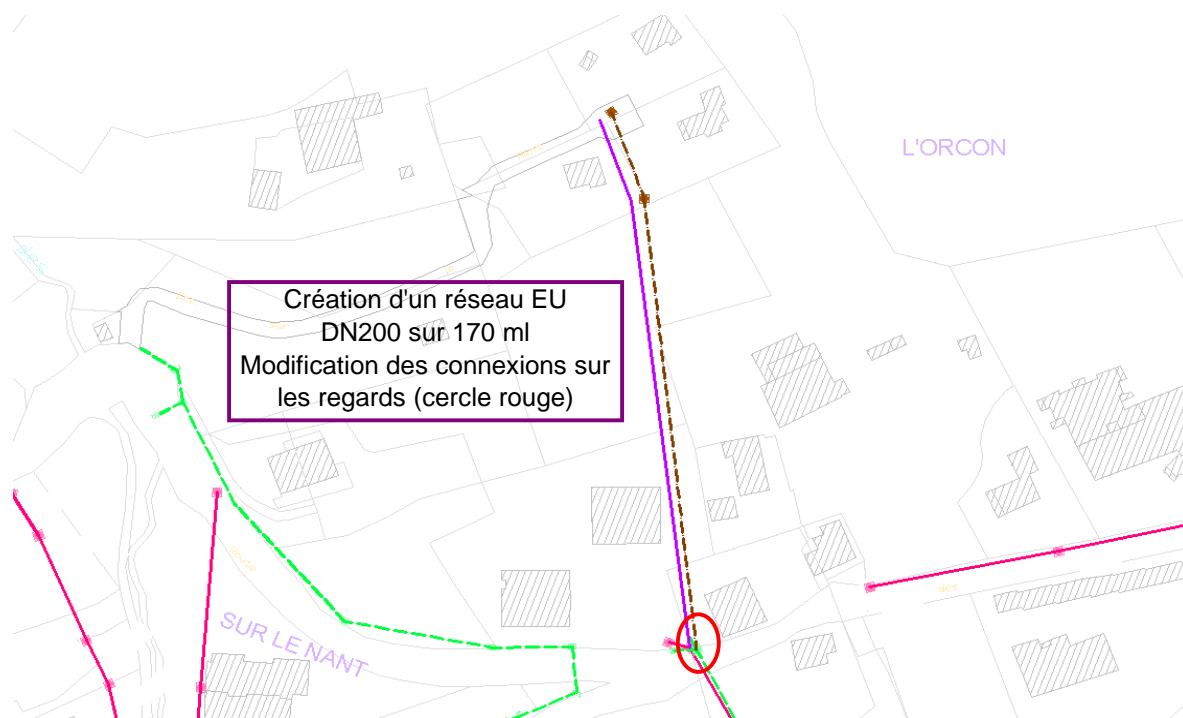
Il a été détecté un apport d'eau claire parasite de 37 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Etant donné que le réseau est de type unitaire, on préconise la mise en séparatif de ce tronçon.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_04 de la phase 3. En fonction des résultats de l'ITV préconisée sur ce tronçon, des modifications de travaux peuvent être envisagés afin de se rapprocher d'un scénario de réhabilitation à moindre coût.

### Description des préconisations

Pose réseau EU DN200 sur un linéaire de 170 m. Cela va permettre de déconnecter du réseau EU, une surface active de 4,4 ha.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	3	3 900 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BÉTON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	170 m	45 900 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	30 m	1 800 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		2 322 €
Relevé topographique		2 €/ml		340 €
Enquêtes de branchements		100 €		300 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		258 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**54 820 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	170 m/an	595 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**590 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	37 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 482 €
Surface active supprimée	4,4 ha	€/SA supprimé	12 459 €
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	170 m	€/l sep	322 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif l'Orcon	54 820 €	16 446 €	11 512 €		26 862 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réfection du regard		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 05
<b>Secteur</b>	BV Les Grabilles	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A20 R110	<b>Échéance</b>	2016

## Diagnostic

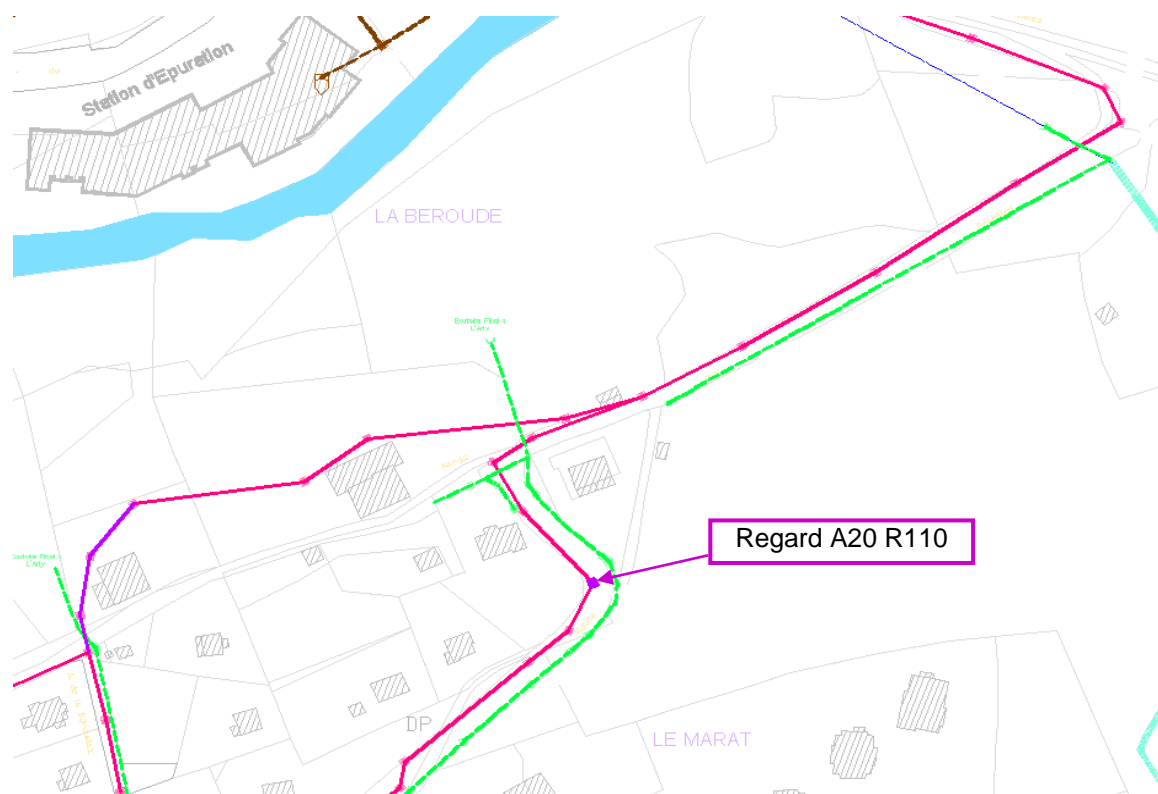
Un apport de 10 m<sup>3</sup>/j d'ECPP est présent sur ce secteur.

Il s'agit donc de supprimer cet apport.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_05 de la phase 3

## Description des préconisations

Réfection du regard A20 R110, pour cause de défaut d'étanchéité.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Réfection d'un regard	U	1 000 €	1	1 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		45 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		5 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 1 050 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	10 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	105 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Réfection du regard A20 R110 Les Grabilles	1 050 €				1 050 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Mise en conformité des raccordements EU et EP et extension du réseau EU		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes Réduction des surfaces actives Mise en conformité des branchements		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 06
<b>Secteur</b>	Praz centre	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A40 R725 - A40 R715	<b>Échéance</b>	2014

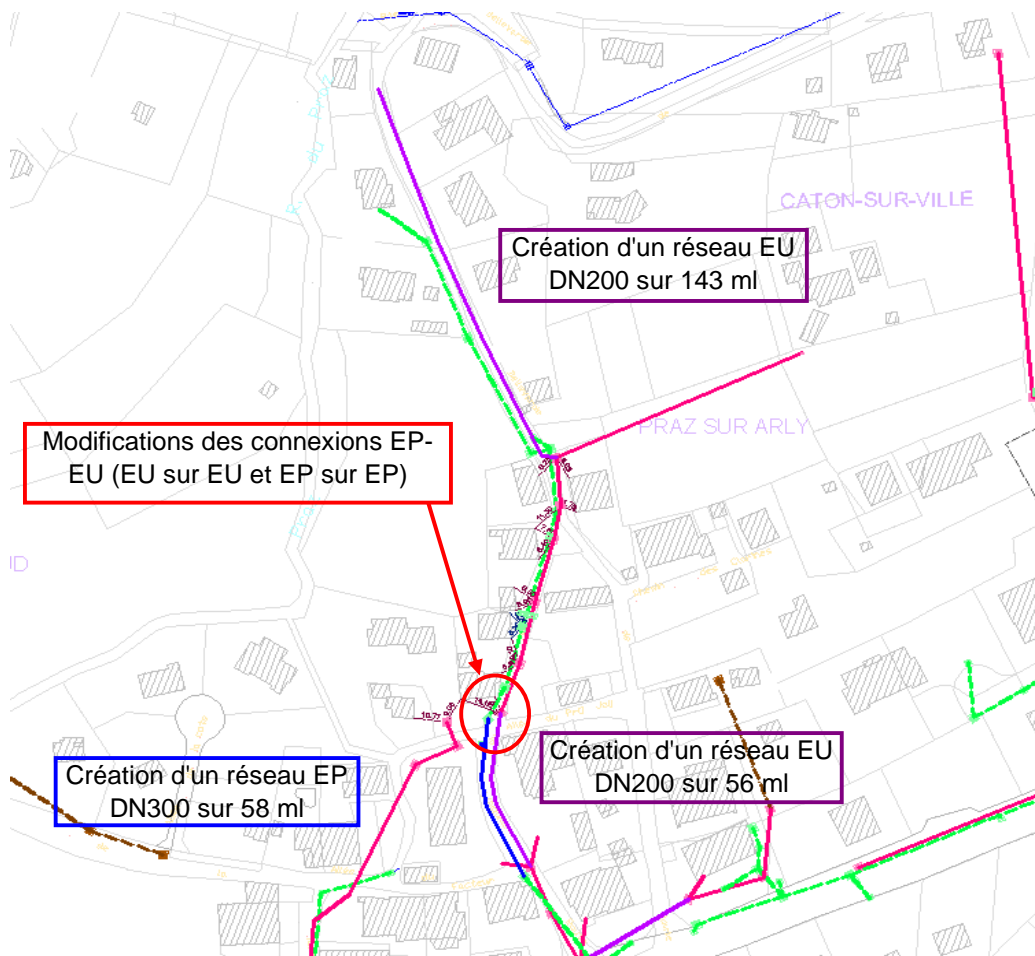
### Diagnostic

Sur la partie amont, le réseau est en séparatif mais la conduite d'eaux usées est obsolète (ancien réseau privé). Le tracé n'est pas connu. Le passage caméra a échoué. Il a été détecté un apport d'eau claire parasite de 5 m<sup>3</sup>/j d'ECPP. Des défauts de raccordements ont été constatés sur le réseau. Actuellement, le réseau d'eaux pluviales est raccordé au réseau d'eaux usées.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_06 de la phase 3

### Description des préconisations

Il est donc préconisé de créer une nouvelle conduite d'eaux usées en amont, de créer un réseau EP et EU, afin de raccorder le réseau EP à un exutoire pluvial. Pose réseau EU DN200 sur un linéaire de 143 m en amont. Plus à l'aval, modifications des connexions et création de réseaux EP et EU, afin de raccorder les réseaux au réseaux aval existants. Cela va permettre de déconnecter du réseau EU, une surface active de 4,4 ha.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	9	11 700 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	200 m	54 000 €
DN 300	ml	320 €	58 m	18 560 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	258 m	12 900 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	258 m	15 480 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		5 069 €
Relevé topographique		2 €/ml		516 €
Enquêtes de branchements		100 €		900 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		563 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**119 688 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	258 m/an	903 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**900 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	5 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	23 938 €
Surface active supprimée	11,0 ha	€/SA supprimé	10 881 €
Nb branchements mis en conformité	9	€/bct conformes	13 299 €
Linéaire de réseau renouvelé	150 m	€/lineaire	798 €
Linéaire de mise en séparatif	56 m	€/l sep	2 137 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Amélioration de la collecte des eaux Praz centre	119 688 €	35 906 €	25 134 €		58 647 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en conformité des raccordements EU et EP		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 07
<b>Secteur</b>	Praz centre	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A40 R715 - A40 R670	<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

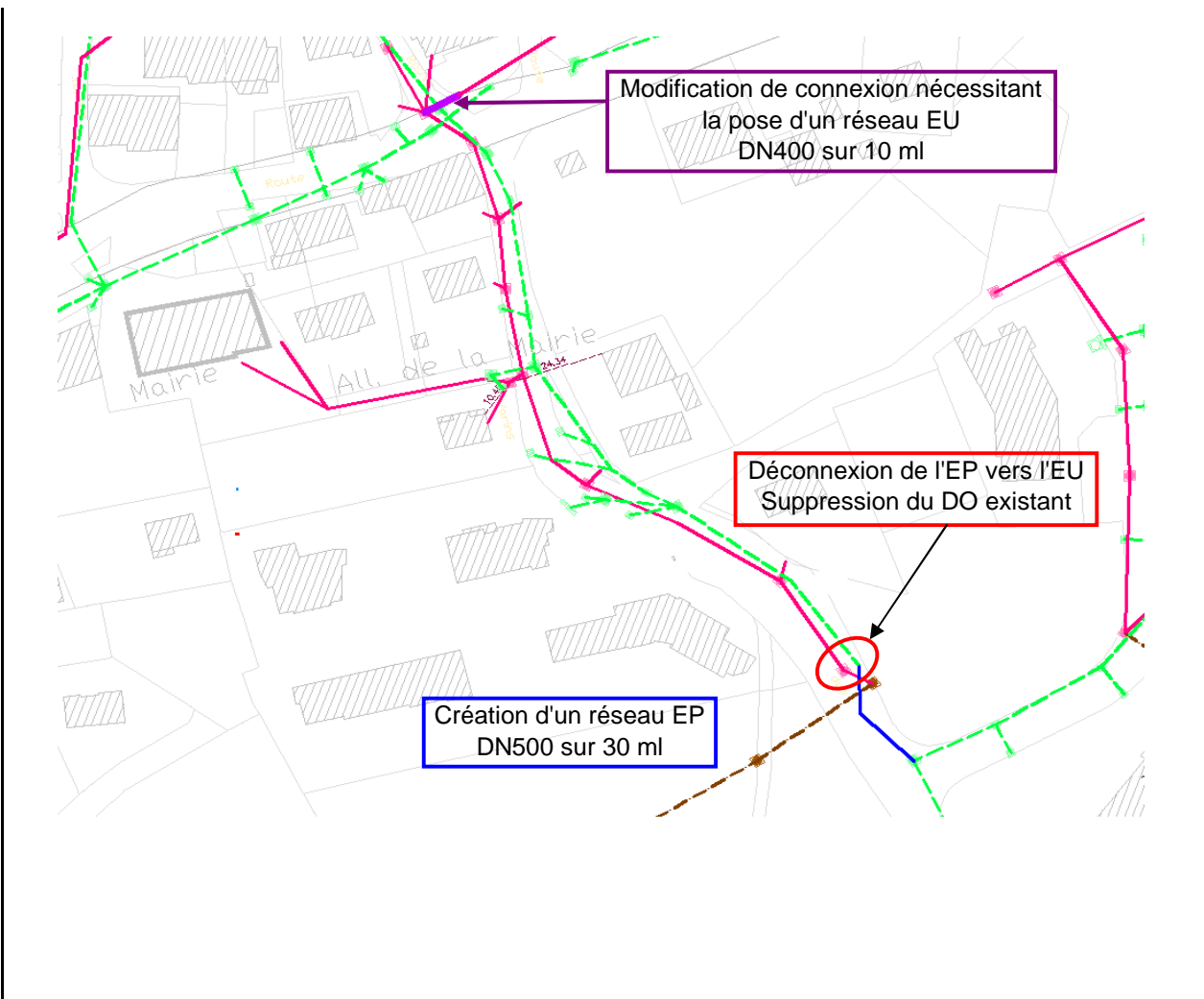
Des défauts de raccordements ont été constatés sur le réseau. Le réseau EU est raccordé au EP. De ce fait, plus en aval le réseau EP a été raccordé au réseau EU avec la présence d'un DO.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_07 de la phase 3

### Description des préconisations

Il est préconisé de déconnecter le réseau EU de l'EP et de supprimer le DO situé en aval. Pose d'un réseau EU DN400 sur un linéaire de 10 m.

Raccordement du réseau EP sur la partie aval, pose d'une conduite DN 500 sur 30 m. Suppression du DO de l'île.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 400	ml	370 €	10 m	3 700 €
DN 500	ml	450 €	30 m	13 500 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	40 m	2 000 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	40 m	2 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	40 m	3 600 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		1 116 €
Relevé topographique		2 €/ml		80 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		124 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 26 120 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	40 m/an	140 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 140 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	13,0 ha	€/SA supprimé	2 009 €
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	40 m	€/l sep	653 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en conformité des raccordements Praz centre (proche Mairie)	26 120 €	7 836 €	5 485 €		12 799 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif en conformité des raccordements EU et EP	Mise	
<b>Objectif</b>	Réduction des mises en charge et des risques de débordement		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 08
<b>Secteur</b>	Praz centre (secteur Meuret)	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A40 R305 - A40 R515	<b>Échéance</b>	2020-2025

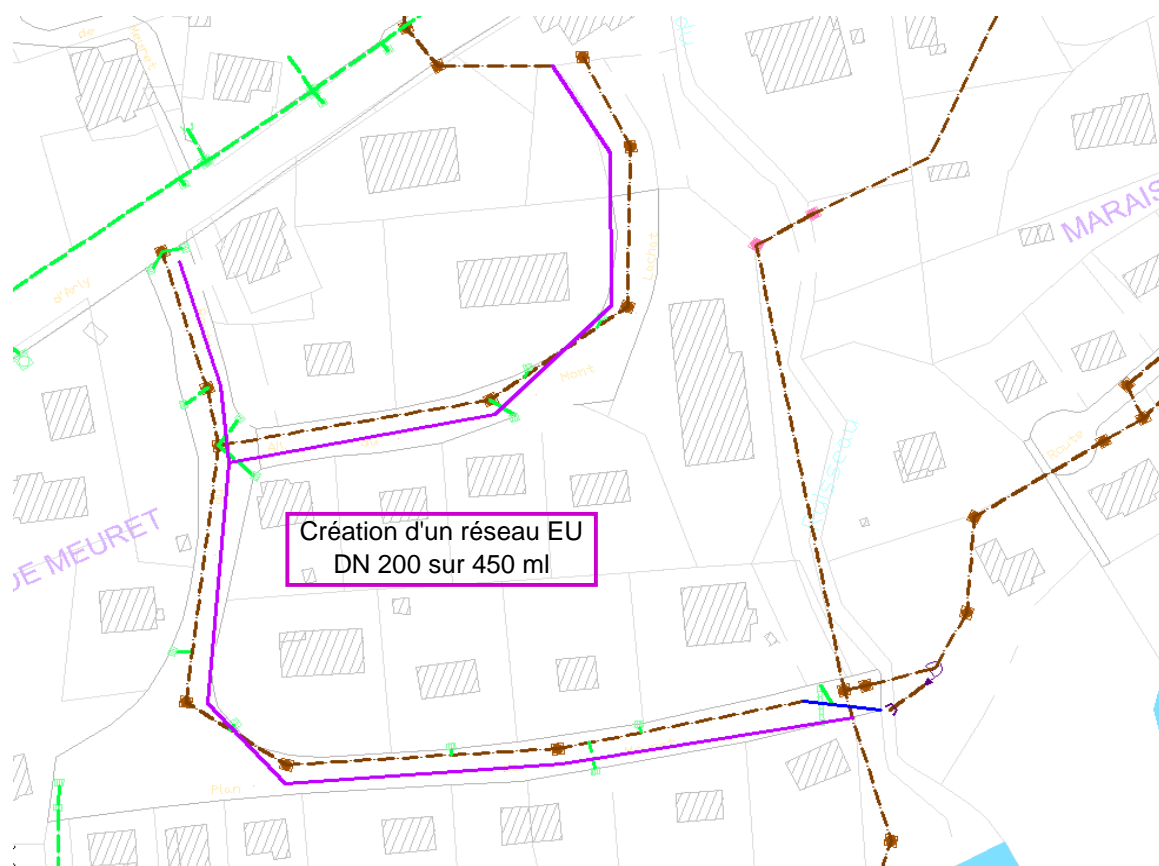
### Diagnostic

Des mises en charge sont diagnostiquées sur le réseau en aval. La déconnexion des apports d'eaux pluviales permettra de régler ce problème. La mise en séparatif du secteur de Meuret est préconisée. De plus, un apport de 0,8 m<sup>3</sup>/h d'ECPP a été mis en évidence sur ce tronçon durant les nocturnes.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_09 de la phase 3

### Description des préconisations

La création d'un réseau EU DN200 et la reprise du réseau unitaire actuel en EP constituent la solution la plus efficace pour traiter ce problème. Cela permet de réduire les volumes d'eaux pluviales collectées entre le DO Meuret et le DO Principal et ainsi réduire les risques de mise en charge du collecteur A40.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier, du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	12	15 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	450 m	121 500 €
DN 400	ml	370 €	10 m	3 700 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	460 m	23 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	460 m	41 400 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		9 234 €
Relevé topographique		2 €/ml		920 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	12	1 200 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		1 026 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**221 080 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	460 m/an	1 610 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 610 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	0,8 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	221 080 €
Surface active supprimée	2,5 ha	€/SA supprimé	88 432 €
Nb branchements mis en conformité	12	€/bct conformes	18 423 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	450 m	€/l sep	491 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Meuret	221 080 €	66 324 €	46 427 €		108 329 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Extension du réseau EU		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 09
<b>Secteur</b>	Praz - Les Varins	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A130 R63	<b>Échéance</b>	2014

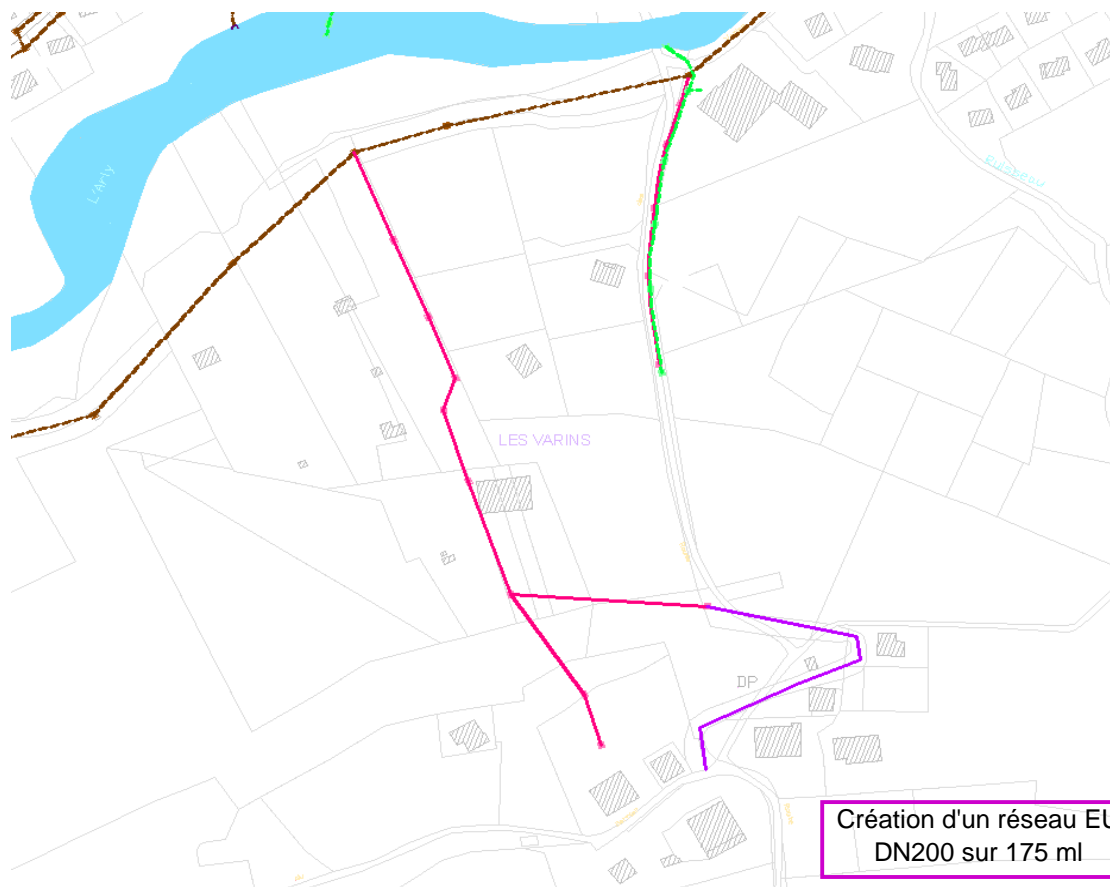
### Diagnostic

Certaines habitations de ce secteur ne sont pas raccordées au réseau EU. L'extension du réseau va permettre de les raccorder.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_10 de la phase 3

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 175 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier lors d'extension de réseau	U	5 000 €	5	25 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	175 m	47 250 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	175 m	15 750 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		3 960 €
Relevé topographique		2 €/ml		350 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		440 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 92 750 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	175 m/an	613 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 610 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité	5	€/bct conformes	18 550 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Extension du réseau EU au lieu dit Les Varins	92 750 €		27 825 €		64 925 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Extension du réseau EU		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 10
<b>Secteur</b>	Praz - Tirecorde	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A155 R235	<b>Échéance</b>	2015

### Diagnostic

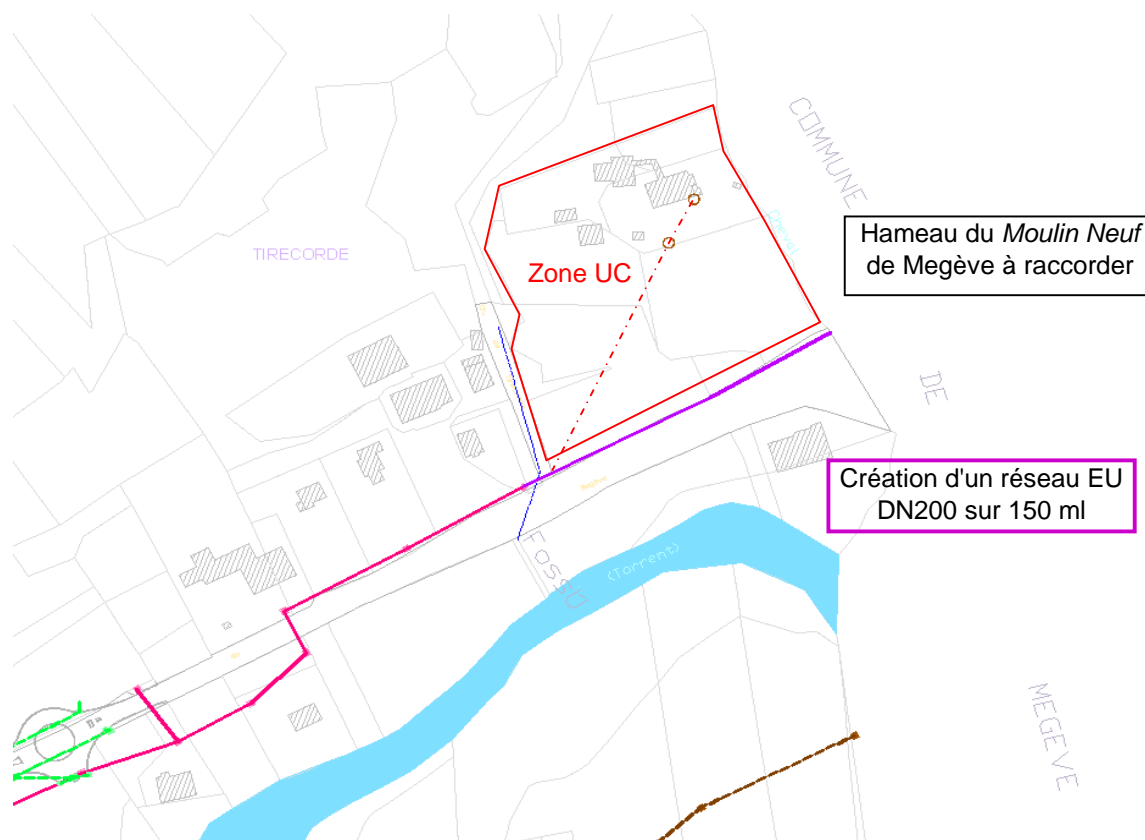
L'extension du réseau va permettre de passer la conduite en voirie publique et donner la possibilité à Megève de raccorder son hameau. **Cette fiche de travaux est indissociable de la fiche ME-100.** La séparation des fiches a pour seul but de présenter les coûts d'investissement à supporter par chaque commune pour cette action.

Correspond aux préconisations de travaux PRA\_11 de la phase 3

Une conduite privée traverse une zone UC. La commune de Megève souhaite raccorder le hameau du *Moulin neuf* sur le réseau de Praz sur Arly.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 150 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	1	1 300 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	150 m	40 500 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	150 m	15 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,50%		2 556 €
Relevé topographiques		2 €/ml		300 €
Enquêtes de branchements		100 €	1	100 €
Autres (servitudes, ....)		0,50%		284 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 60 040 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	150 m/an	525 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 520 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité	1	€/bct conformes	60 040 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Extension du réseau EU au lieu dit Tirecorde	60 040 €		18 012 €		42 028 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau		
<b>Opération</b>	Réalisation d'ITV		
<b>Objectif</b>	Entretien du réseau		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 11
<b>Secteur</b>	Toute la commune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>		<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Certains travaux nécessitent des interventions préalables de passages caméra, afin de définir plus précisément l'état de la canalisation. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. En effet, il permet de valider tel ou tel scénario initialement prévu sur le tronçon.

Sur la commune de Praz sur Arly, des ITV sont préconisés pour les travaux PRA\_02 et PRA\_04 de la phase 3. Les travaux préconisés pour PRA\_04 (autre que la mise en séparatif) peuvent être envisagés en fonction des résultats de l'ITV.

### Description des préconisations

Réalisation de passage caméra sur différents tronçons du réseau. Il s'agit de déceler les intrusions d'eaux claires parasites et donc les fissures des canalisations existantes. Cela permet de confirmer ou d'infirmer les défauts d'étanchéité du réseau.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
ITV		4,5 €	232 m	1 044 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 1 044 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

### Les ratios

Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Réalisation d'ITV	1 044 €				1 044 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Mise en œuvre de l'autosurveillance		
<b>Opération</b>	Equipements sur le réseau de dispositifs de mesures		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 12
<b>Secteur</b>	DO Principal	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	DO Principal et aval immédiat	<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Le DO principal transite une charge brute > à 120 Kg/j de DBO<sub>5</sub>, mais < à 600 Kg/j de DBO<sub>5</sub>.

### Description des préconisations

Les DO doivent être équipés en autosurveillance afin d'estimer les volumes deversés. Pour suivre les déversements, un dispositif d'équipement va être installé sur les DO. De même afin de suivre l'évolution du fonctionnement du réseau, un point de mesure de débit en continu va être installé à l'aval du DO Principal. Cela permettra de suivre l'efficacité des travaux réalisés et d'améliorer la connaissance du réseau.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
Sonde de mesure de hauteur d'eau à installer dans le regard		1 400 €HT	1	1 400 €
Détecteur de surverse		1 000 €HT	1	1 000 €
Acquisiteur de données autonome et télétransmission GSM		1 200 €HT	1	1 200 €
Raccordement électrique		1 000 €HT	1	1 000 €
<b>Aval DO Principal</b>	Dispositif de mesure de type hauteur-vitesse + acqui-siteur de données autonome + télétransmission GSM GPRS	10 000 €HT	1	10 000 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**14 600 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Equipements sur le réseau de dispositifs de mesures	14 600 €	4 380 €	3 066 €		7 154 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en conformité des raccordements EU et EP		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Praz sur Arly	<b>Numérotation</b>	Fiche 13
<b>Secteur</b>	Toute la commune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>		<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Des campagnes de tests à la fumée ont été menées sur les réseaux séparatifs. Il a été décelé 13 habitations dont les descentes de chéneaux ne sont pas correctement raccordés au réseau d'eaux pluviales existantes et une dizaine de grilles. La Mairie et l'école sont également mal raccordées.

### Description des préconisations

Des campagnes d'information et de demande de mise en conformité doivent être lancées auprès des particuliers, afin de réduire les apports d'eaux pluviales en provenance de mauvais raccordement. Des enquêtes de branchements peuvent être réalisées en vue d'apporter des solutions de raccordement aux propriétaires mal raccordés. Des rendez vous doivent être pris par la commune auprès des particuliers concernés.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Enquêtes de branchements		100 €	13	1 300 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 1 300 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

#### Les ratios

Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Dpt 74	Autres	Maitre d'ouvrage
Enquêtes de branchements	1 300 €				1 300 €

### 3.5 Tableau de suivi

Fiches	BV	Thème	Opérations	Montant Total	Montant déduit des subventions	Priorité	Échéance	ECP	Surfaces actives	Nombre de branchements mis en conformité	Linéaire renouvelé	Linéaire séparatif
Fiche 01	Amont VVF	Amélioration de la collecte en temps sec	Mise en séparatif VVF	170 800 €	83 692 €	1	2015	346 m <sup>3</sup> /jour	5,5 ha			175 m
Fiche 02	BV Les Grabilles	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation réseau EU Les Grabilles	9 977 €	4 889 €	1	2016	9 m <sup>3</sup> /jour			62 m	
Fiche 03	Praz centre (amont DO Principal)	Amélioration de la collecte en temps sec	Renforcement et renouvellement réseau EU à l'amont du DO Principal	309 580 €	151 694 €	1 et 2	2014-2015	77 m <sup>3</sup> /jour			460 m	
Fiche 04	Praz centre (l'Orcon)	Amélioration de la collecte en temps sec	Mise en séparatif l'Orcon	54 820 €	26 862 €	2	2016	37 m <sup>3</sup> /jour	4,4 ha			170 m
Fiche 05	BV Les Grabilles	Amélioration de la collecte en temps sec	Réfection du regard A20 R110 Les Grabilles	1 050 €	1 050 €	2	2016	10 m <sup>3</sup> /jour				
Fiche 06	Praz centre	Amélioration de la collecte en temps sec	Amélioration de la collecte des eaux Praz centre	119 688 €	58 647 €	1	2014	5 m <sup>3</sup> /jour	11,0 ha	9	150 m	56 m
Fiche 07	Praz centre	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en conformité des raccordements Praz centre (proche Mairie)	26 120 €	12 799 €	1	2014		13,0 ha			40 m
Fiche 08	Praz centre (secteur Meuret)	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur Meuret	221 080 €	108 329 €	5	2020-2025	0,8 m <sup>3</sup> /jour	2,5 ha	12		450 m
Fiche 09	Praz - Les Varins	Amélioration de la collecte en temps sec	Extension du réseau EU au lieu dit Les Varins	92 750 €	64 925 €	1	2014			5		
Fiche 10	Praz - Tirecorde	Amélioration de la collecte en temps sec	Extension du réseau EU au lieu dit Tirecorde	60 040 €	42 028 €	2	2015			1		
Fiche 11	Toute la commune	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau	Réalisation d'ITV	1 044 €	1 044 €	1	2014					
Fiche 12	DO Principal	Mise en œuvre de l'autosurveillance	Equipements sur le réseau de dispositifs de mesures	14 600 €	7 154 €	1	2014					
Fiche 13	Toute la commune	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Enquêtes de branchements	1 300 €	1 300 €	1	2014					
<b>TOTAL</b>				<b>1 082 849 €</b>	<b>564 413 €</b>			<b>484 m<sup>3</sup>/jour</b>	<b>36,4 ha</b>	<b>27</b>	<b>672 m</b>	<b>891 m</b>

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

### Commune de PRAZ-SUR-ARLY

#### Synthèse des travaux préconisés

Nombre d'actions : 13

Montant total estimé : 1 082 849 €

Volume d'eaux claires parasites permanentes concernées par des préconisations de travaux : 484 m<sup>3</sup>/jour

Linéaire de réseaux concerné par des préconisations : 1 563 m

Surfaces actives concernées par des préconisations de travaux : 36,4 ha

#### Avancement des travaux programmés

Nombre d'actions réalisées : 0 0%

Montant des travaux réalisés : 0 € 0%

Montant des subventions reçues : 0 €

Estimation du volume d'eaux claires parasites permanentes supprimées : 0 m<sup>3</sup>/jour 0%

Linéaire de réseaux réhabilité, renouvelé ou créé : 0 m 0%

Surfaces actives déconnectées : 0,0 ha 0%

# 4

## Megève

### 4.1 Les points clé du diagnostic

Les problématiques identifiées sur cette commune sont :

- ✓ Des apports d'eaux claires parasites permanentes classées en priorité 1 et 2 entraînant des déversements de temps sec ;
- ✓ Des déversements fréquents en temps de pluie
- ✓ Des mises en charge du réseau avec risque de débordement ;
- ✓ L'absence d'autosurveillance du réseau.

### 4.2 Les subventions envisageables

#### 4.2.1 L'agence de l'eau

En accompagnement des directives européennes et des réglementations nationales, l'agence de l'eau apporte son appui aux collectivités pour la mise aux normes des systèmes d'assainissement et la remise à niveau des ouvrages en milieu rural. Les travaux visant l'atteinte du bon état des milieux dans les territoires prioritaires du SDAGE ainsi que la bonne gestion des sous-produits d'épuration constituent également des enjeux importants.

## ◆ Mettre en conformité les systèmes d'assainissement

### ■ Les aides de l'agence

Type d'intervention	Taux de subvention
Etudes préalables à la planification des investissements (zonages, schémas directeurs...)	50%
Inventaires patrimoniaux des réseaux	50%
Mise en conformité des équipements des stations < 15 000 EH	30%*
Mise en conformité performance des stations < 15 000 EH	30%
Travaux de réseaux (mise en séparatif, réduction des eaux claires parasites...)	30%
Mise en place de l'autosurveillance des stations et réseaux	30%
Réhabilitation des installations estimées "absentes" ou "à risque" par le SPANC, dans le cadre de démarches groupées portées par des collectivités	Forfait global (étude + travaux) de 3000 € par installation réhabilitée, attribué au particulier via la collectivité
Animation d'opérations groupées de réhabilitation des installations d'assainissement autonomes	Forfait de 250 € par installation réhabilitée, attribué à la collectivité
Etudes pluviales (schéma directeur, zonage ...)	50%
Bassins d'orage	30%
Travaux réseaux pour la gestion du temps de pluie (mise en séparatif...)	30%

Pour les collectivités qui refusent de s'engager sur un échéancier de mise en conformité des ouvrages par contrat, le taux d'aide est réduit de moitié. Il est également réduit de moitié si la collectivité ne respecte pas l'échéancier de travaux pour lequel elle s'est engagée par contrat.

**Un taux de 30% sera retenu dans les fiches travaux.**

## 4.2.2 Le département

Non éligible

## 4.3 Programme de travaux retenus

### ✓ 2014

- ◆ Autosurveillance des déversoirs d'orage et points caractéristiques du réseau ;
- ◆ Réalisation d'une nocturne sur le collecteur principal en amont du DO Bandu ;
- ◆ Réalisation des ITV sur les tronçons préconisés à la réhabilitation pour la réduction des ECPP de priorité 1 et 2 ;
  - Priorité N°1 : apport > 22 m<sup>3</sup>/h/km

- Priorité N°2 : apport compris entre 22 et 5 m<sup>3</sup>/h/km

✓ **2015 / 2017**

- ◆ Réalisation des travaux de réhabilitation ou de renouvellement sur les tronçons d'ECPP de priorité 1 et 2 correspondant à 84% des apports d'ECPP localisés ;

Certains tronçons feront l'objet de travaux de mise en séparatif. Cette action est retenue en fonction du choix réalisé pour la gestion des eaux pluviales. Ces travaux ont un objectif de suppression des déversements de temps sec et réduction des déversements de temps de pluie.

✓ **2015 / 2020**

- ◆ Mise en séparatif du bassin versant des Mont d'Arbois dans l'objectif de réduire les déversements aux DO Patinoire et CCAS ;

Déversement pour la pluie mensuelle avant préconisation : 221 m<sup>3</sup> au DO CCAS et 549 m<sup>3</sup> au DO Patinoire ;

Déversement après : 3 m<sup>3</sup> au DO CCAS et 20 m<sup>3</sup> au DO Patinoire.

Aucune solution de bassin de stockage restitution n'a été étudiée sur ce bassin versant en l'absence de foncier disponible pour cela. Les travaux de mise en séparatif vont permettre de traiter également les risques de mise en charge identifié pour une pluie de retour 10 ans.

- ◆ Réalisation d'enquêtes de branchements sur les mauvais raccordements identifiés et suivi de la mise en conformité, concerne l'ensemble du territoire de la commune ;

✓ **2017 / 2022**

- ◆ Mise en séparatif des réseaux sur le bassin versant Megève « centre » dans l'objectif de réduire les déversements au DO Molettaz ;

Déversement pour la pluie mensuelle avant préconisation : 2 753 m<sup>3</sup> ;

Déversement après : 560 m<sup>3</sup>.

La solution du bassin de stockage restitution n'a pas été retenue car aucun emplacement compatible avec le fonctionnement du réseau unitaire n'a pu être trouvé pour ce bassin versant.

✓ **2022 / 2025**

- ◆ Mise en séparatif de certains secteurs du bassin versant de Rochebrune pour réduire les déversements sur les DO Primaire, DO Martinet, DO Ecole et Tour de Blay ;

Déversement pour la pluie mensuelle avant préconisation : 238 m<sup>3</sup> ;

Déversement après : 91 m<sup>3</sup>.

✓ **2025**

- ◆ Réalisation d'un bilan de réseau pour confirmer ou ré-orienter la suite du programme de travaux.

✓ **2025 / 2030**

- ◆ Réalisation d'un bassin de stockage restitution en aval du déversoir d'orage de la Combe pour gérer les déversements actuel au DO Bandu et DO La Combe.

✓ **> 2030**

- ◆ Réalisation de mise en séparatif en vue de réduire les déversements au DO Cassioz.



## **4.4 Fiches travaux**

83 fiches

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 65
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A5-R40	<b>Échéance</b>	2015-2017

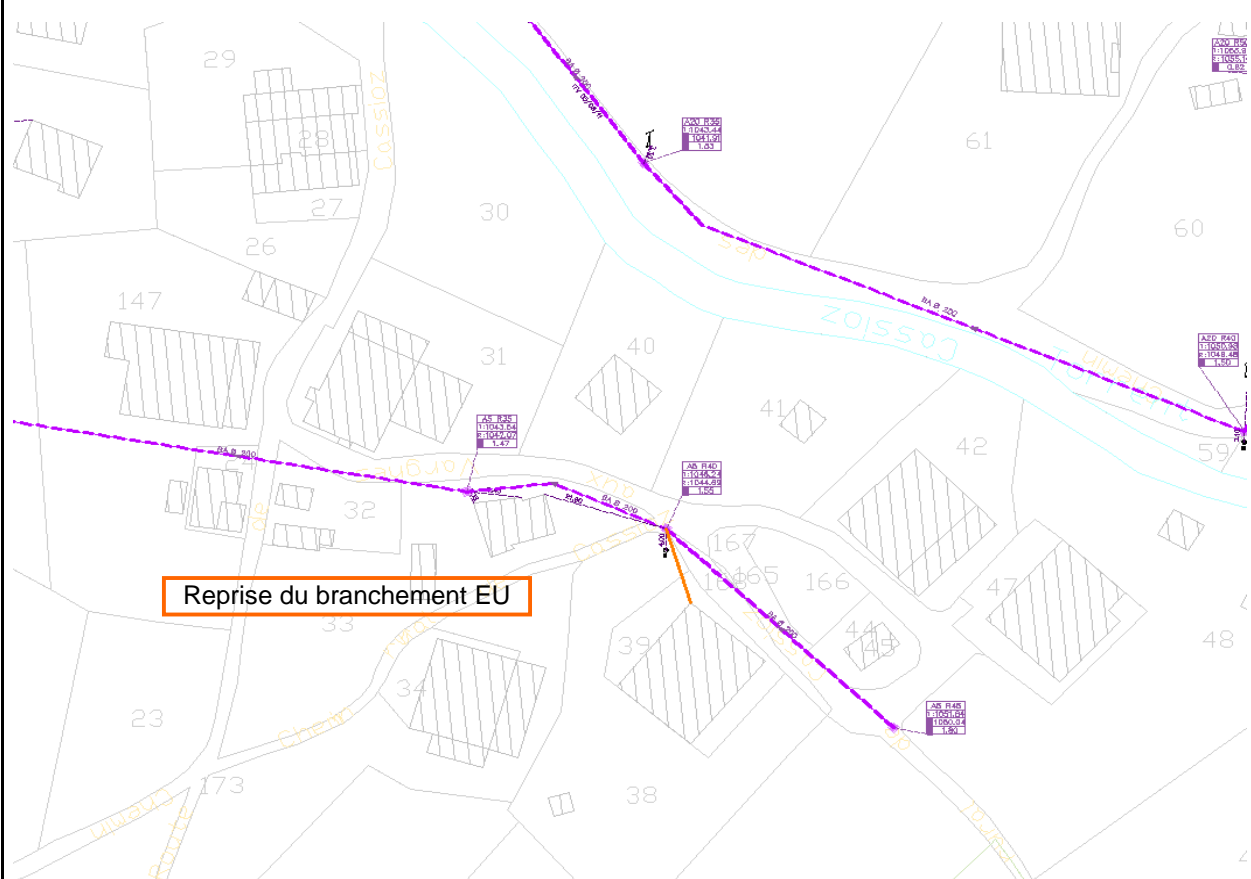
## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 29 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_07 de la phase 3.

## Description des préconisations

Reprise du branchement EU sur un linéaire de 20 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	20 m	3 200 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	5 m	750 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		178 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		20 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 4 148 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	29 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	143 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise du branchement EU secteur <i>Grande Pièce</i>	4 148 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 66
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A30-R105	<b>Échéance</b>	2015-2017

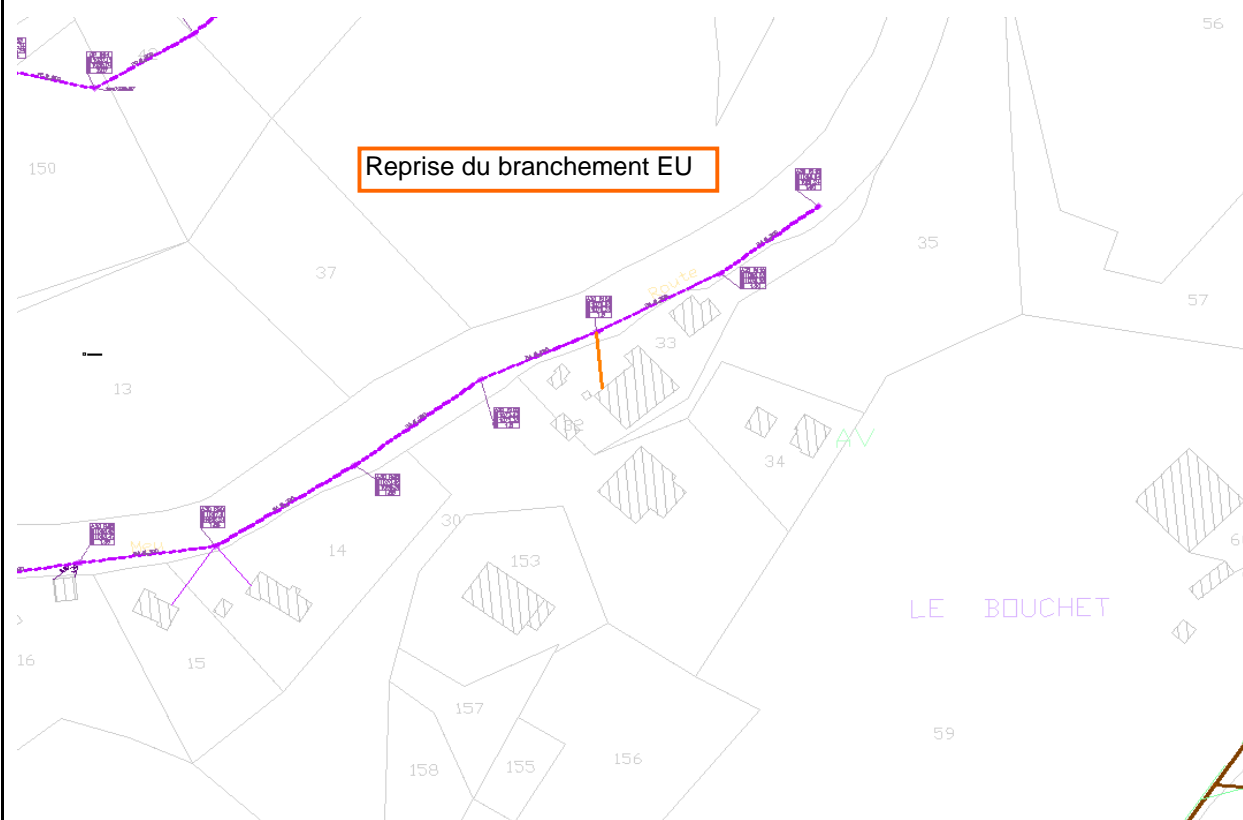
### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 9 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_19 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise du branchement EU sur un linéaire de 20 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	20 m	3 200 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		144 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		16 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 3 360 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	9 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	373 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise du branchement EU secteur <i>Le Bouchet</i>	3 360 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 67
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A135-R195	<b>Échéance</b>	2015-2017

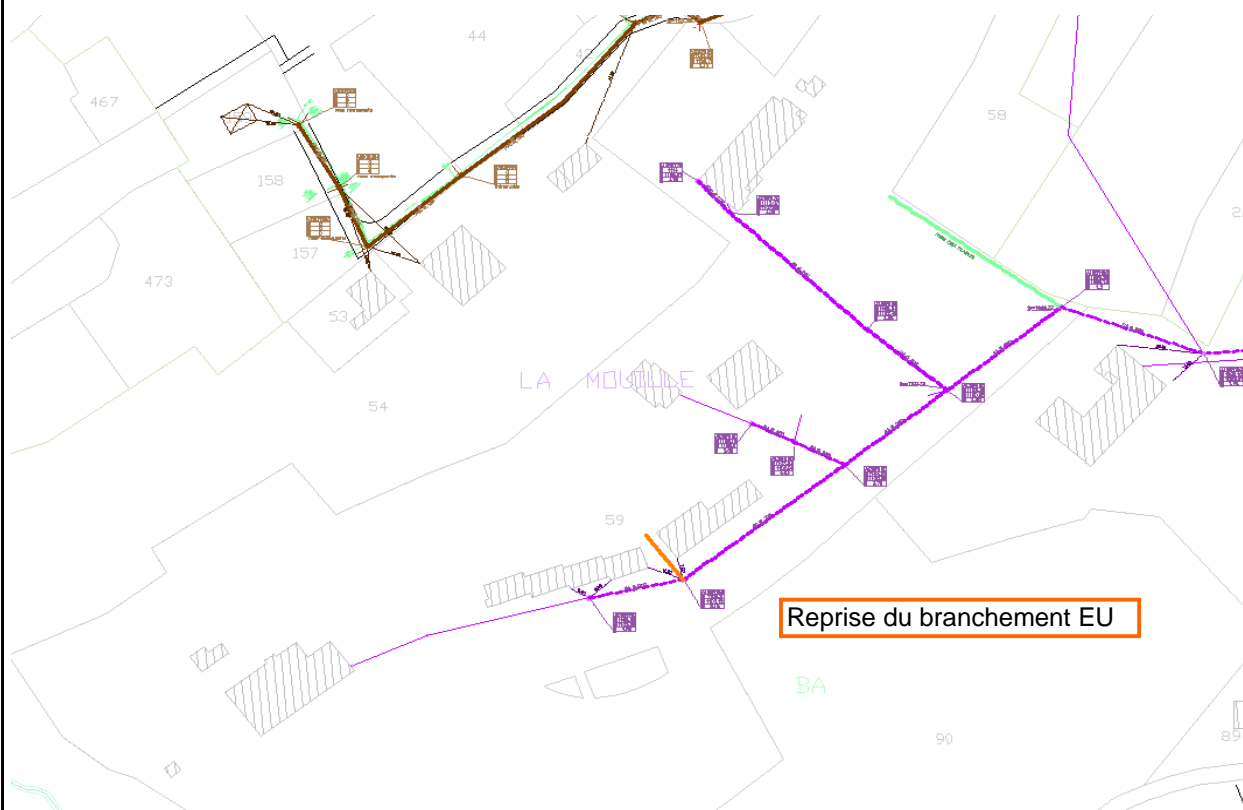
### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 8 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_20 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise du branchement EU sur un linéaire de 20 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	20 m	3 200 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	10 m	1 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		212 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		24 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 4 935 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	8 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	617 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise du branchement EU secteur <i>La Mouille</i>	4 935 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 68
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A40-R360	<b>Échéance</b>	2015-2017

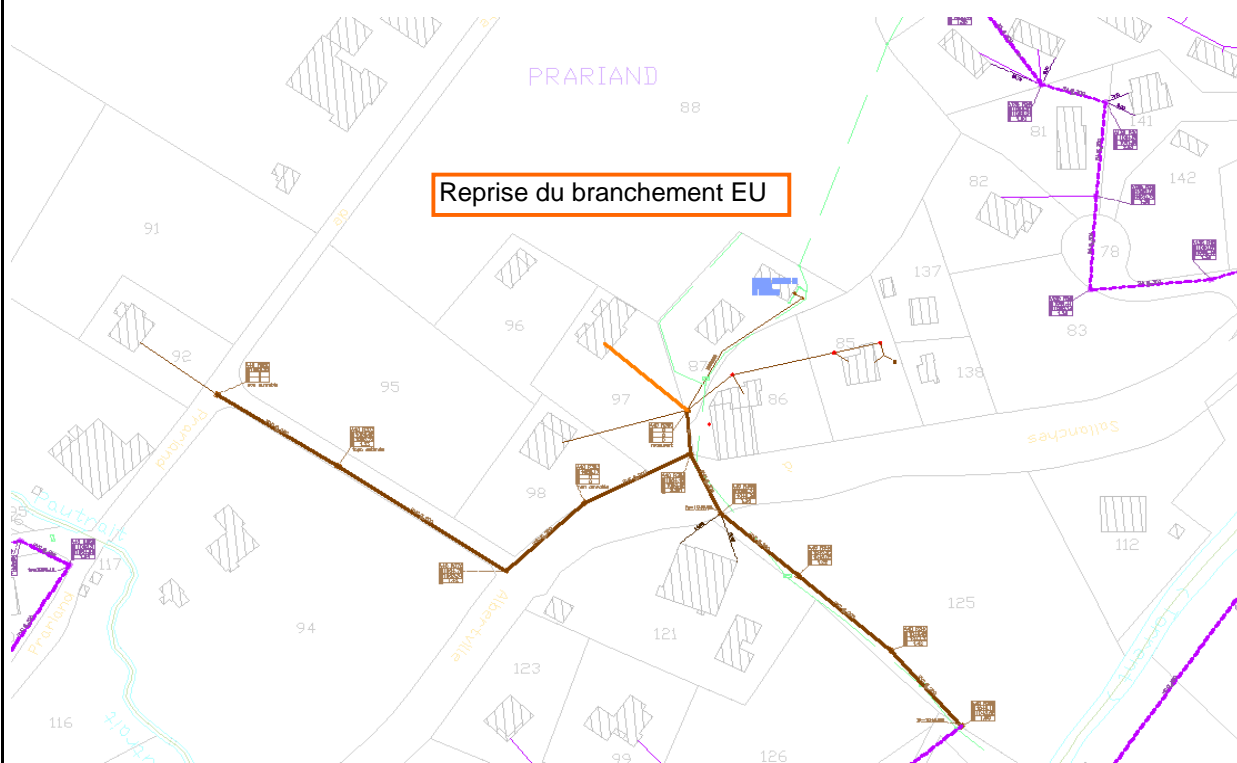
### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 2 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_29 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise du branchement EU sur un linéaire de 30 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	30 m	4 800 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	30 m	4 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		419 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		47 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 9 765 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	2 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	4 883 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise du branchement EU secteur du <i>Pariand</i>	9 765 €				

**Travaux à la charge du particulier**

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 69
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A40-R221	<b>Échéance</b>	2015-2017

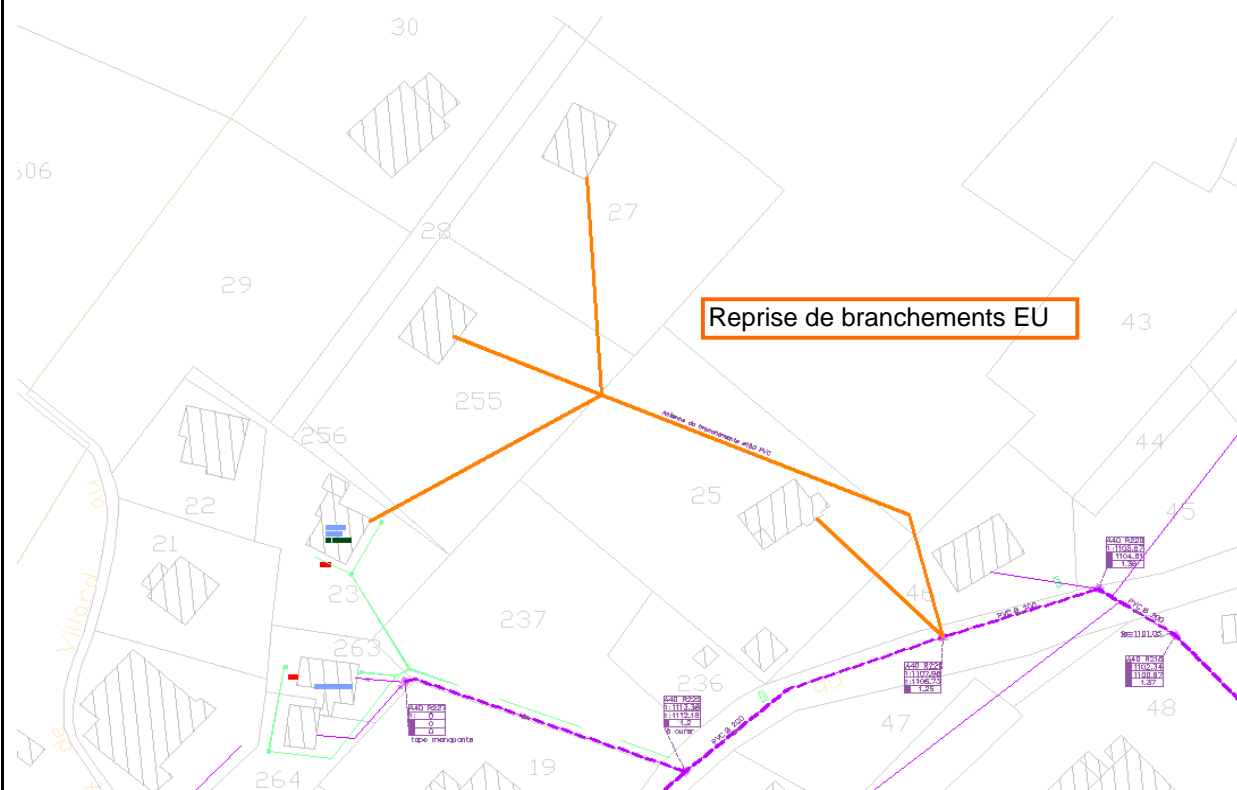
## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 1 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur les antennes de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ces derniers est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_24 de la phase 3.

## Description des préconisations

Reprise des branchements EU sur un linéaire de 240 m. Le contrôle des branchements permettra de préciser l'apport.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	240 m	38 400 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 728 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		192 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 40 320 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	1 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	40 320 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise des branchements EU secteur <i>du Villard-Nord</i>	40 320 €				

**Travaux à la charge des particuliers**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Reprise du caniveau		
<b>Objectif</b>	Renforcement de la collecte des eaux pluviales		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 70
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	Non Programmé
<b>Tronçon de réseau</b>	Secteur du Moulin Neuf	<b>Échéance</b>	

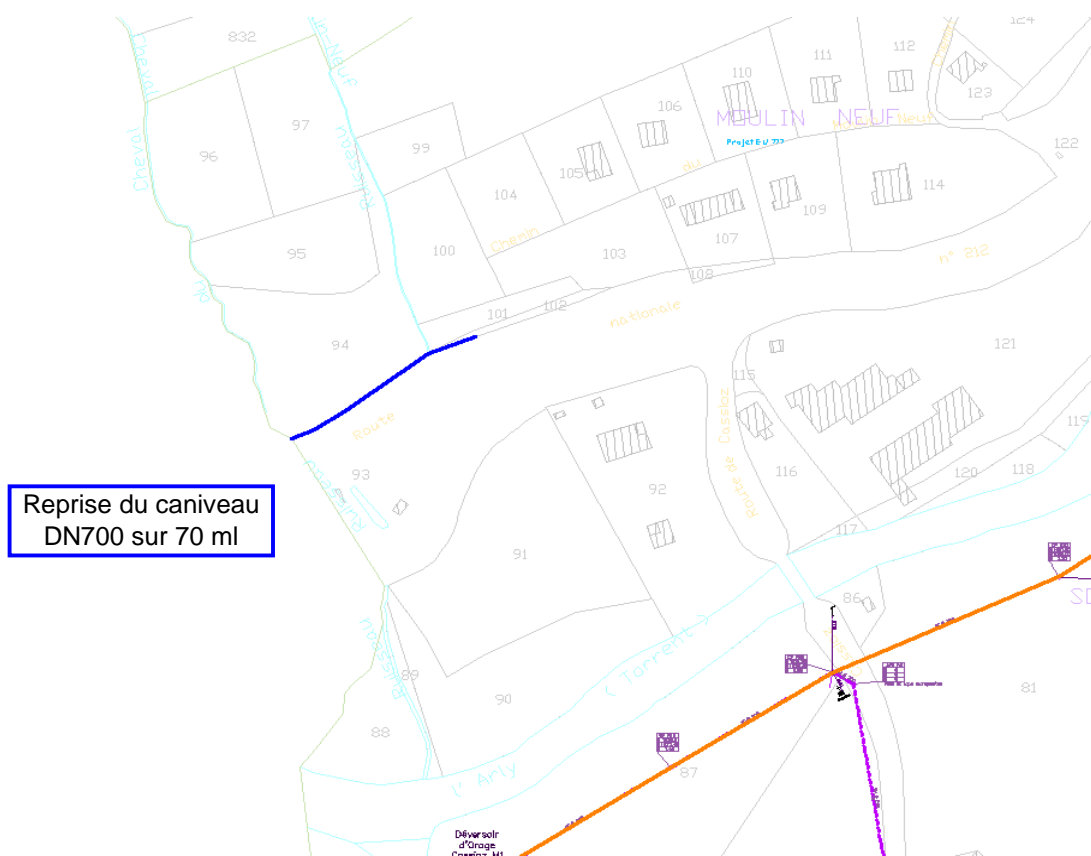
### Diagnostic

Le ruisseau du Moulin Neuf passe dans le caniveau pour rejoindre le ruisseau du Cheval. Le caniveau déborde sur la route départementale lors d'épisode pluvieux important. La reprise du caniveau est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_96 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise du caniveau en bordure de chaussée, DN700 sur un linéaire de 70 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
Gravitaire FONTE< 600; BETON>600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)				
DN 700	ml	590 €	70 m	41 300 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 859 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		207 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 43 365 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	70 m/an	245 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 240 €**

Les ratios				
Ratio caractéristique			Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé			€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée			€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité			€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	70 m		€/lineaire	620 €
Linéaire de mise en séparatif			€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise du caniveau secteur du <i>Moulin Neuf</i>	43 365 €	13 010 €			30 356 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

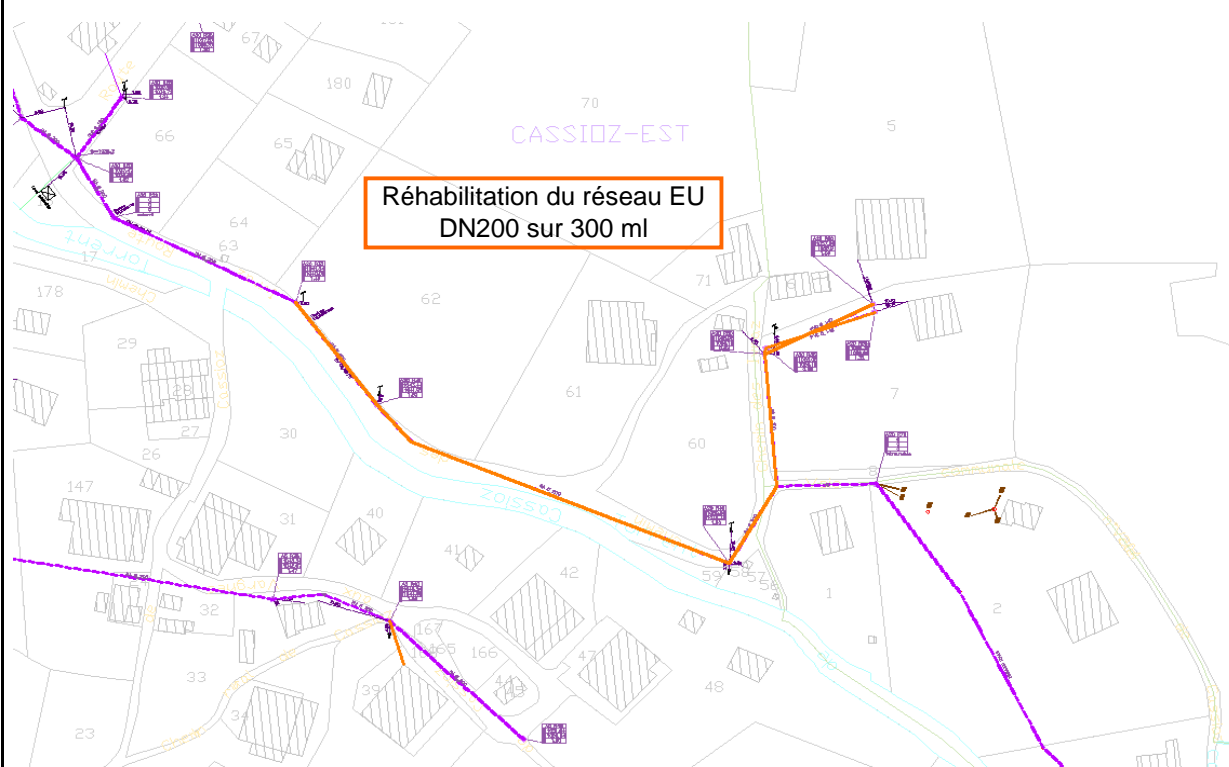
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 71
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A20-R30 à A20-R60 et A20-R70	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 29 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_45 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN200 sur un linéaire de 300 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.  
La canalisation passe à proximité du *torrent de Cassioz*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
Rehabilitation de réseau				
DN 150/200	ml	150 €	300 m	45 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 700 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		300 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 63 000 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	300 m/an	1 050 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 050 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	29 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	2 172 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	300 m	€/lineaire	210 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Cassioz-Est</i>	63 000 €	18 900 €			44 100 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 72
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A135-65 - A135-R10	<b>Échéance</b>	> 2030

### Diagnostic

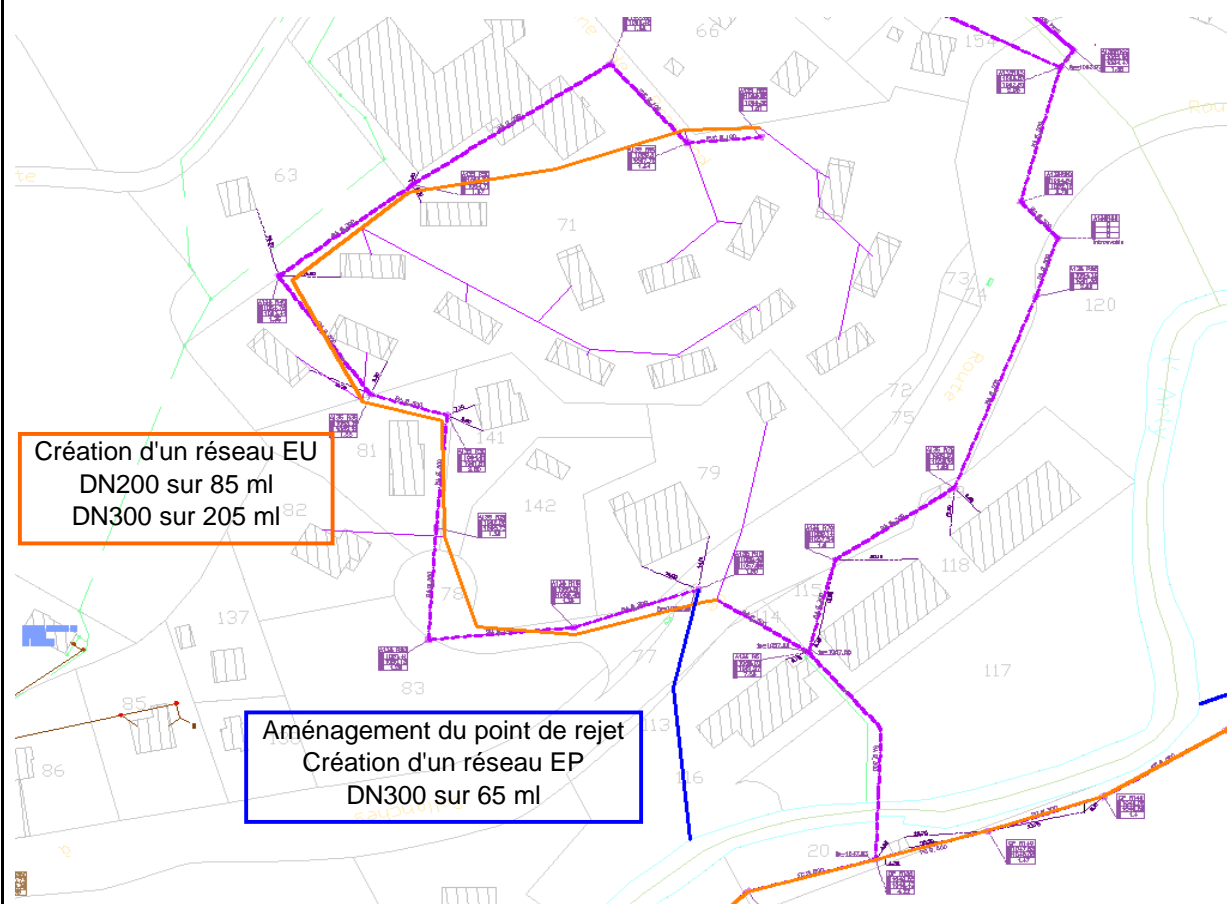
Les déversements au DO Cassioz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1,7 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_79 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 85 m (A135-R65 à A135-R50), d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 205 m (A135-R50 à A135-R10) et d'un réseau EP DN300 sur 65 ml du regard A135-R10 jusqu'au cours d'eau l'Arly. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	11	14 300 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	85 m	22 950 €
DN 300	ml	320 €	270 m	86 400 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	150 m	7 500 €
Plus value : surprofondeur de 3,00 à 5,00 m	ml	100 €	70 m	7 000 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	70 m	7 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 982 €
Relevé topographique		2 €/ml		710 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	11	1 100 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		726 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 168 168 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	355 m/an	1 243 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 240 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	1,7 ha	€/SA supprimé	98 922 €
Nb branchements mis en conformité	11	€/bct conformes	15 288 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	270 m	€/l sep	623 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Prariand</i>	168 168 €	50 450 €			117 717 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 73
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A40-R226 - A40-R260	<b>Échéance</b>	> 2030

### Diagnostic

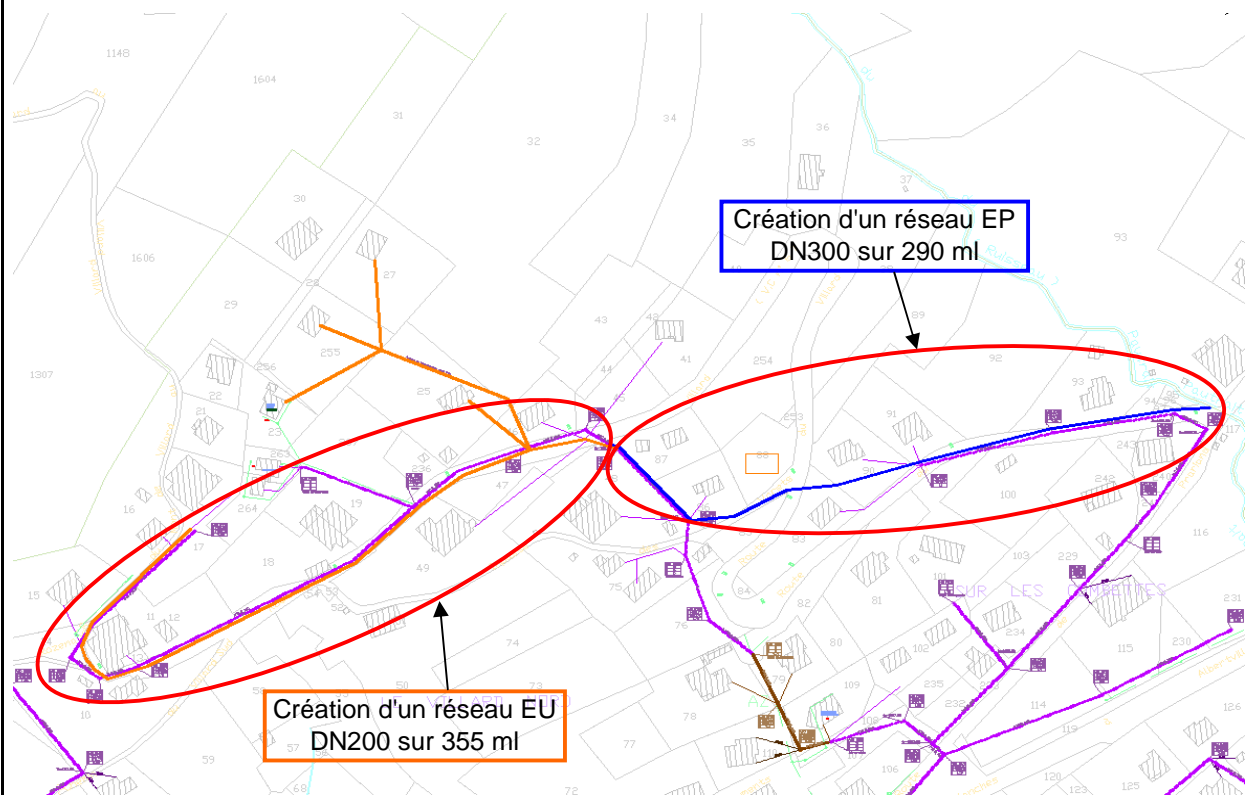
Les déversements au DO Cassioz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 2 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_82 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 355 m (A40-R226 à A40-R215) et d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 290 m (A40-R215 à A40-R260). Raccordement du réseau EU initial devenu EP sur le nouveau réseau EP au niveau du regard A40-R215. Aménagement de l'exutoire du réseau EP créé sur le ruisseau du *Pautrait*. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	17	22 100 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	355 m	95 850 €
DN 300	ml	320 €	290 m	92 800 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	70 m	3 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	500 m	45 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		12 116 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 290 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	17	1 700 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		1 296 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 289 153 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	645 m/an	2 258 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 2 250 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	2 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	144 576 €
Surface active supprimée	3,0 ha	€/SA supprimé	96 384 €
Nb branchements mis en conformité	17	€/bct conformes	17 009 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	645 m	€/l sep	448 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Le Villard Nord	289 153 €	86 746 €			202 407 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 74
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A150-R155 - CP-R150	<b>Échéance</b>	> 2030

### Diagnostic

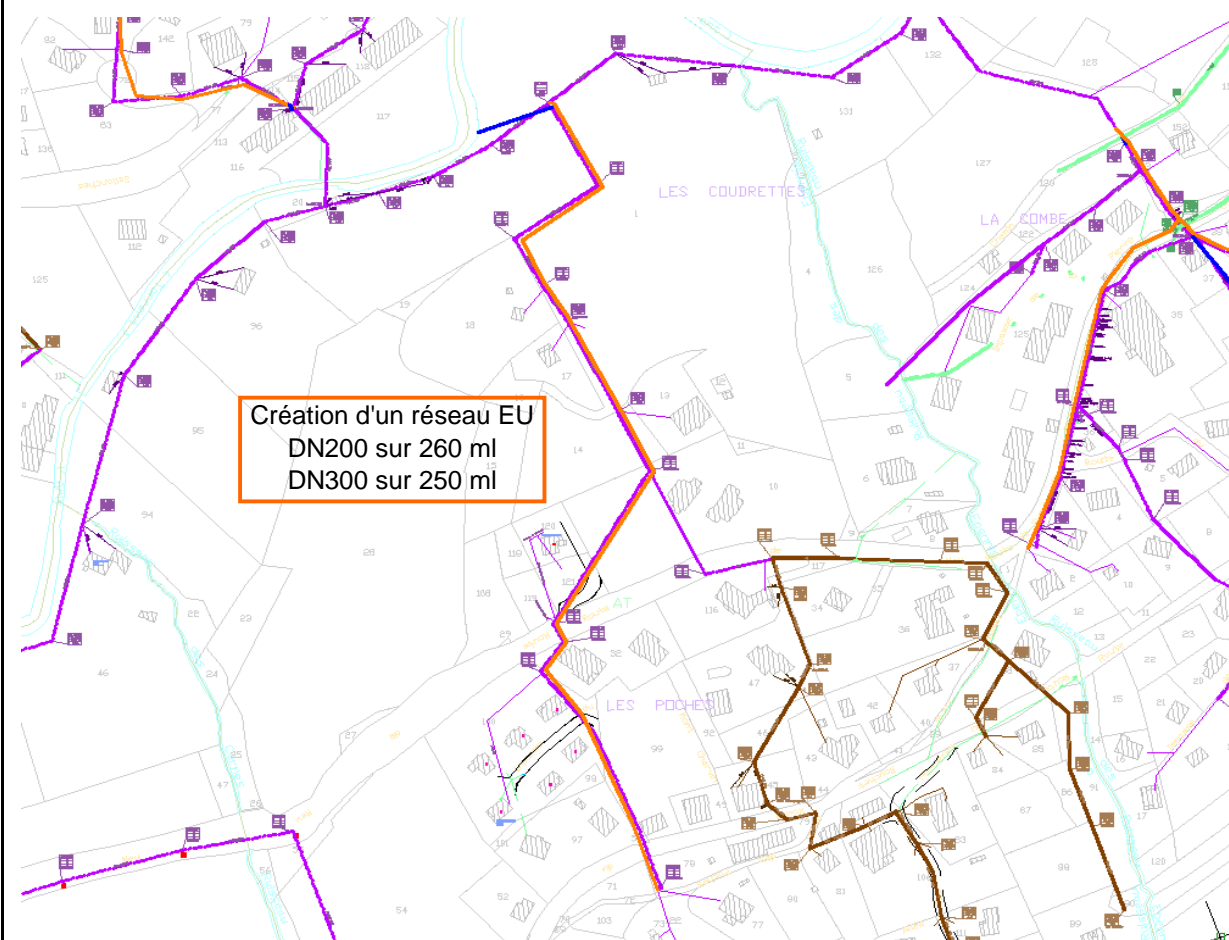
Les déversements au DO Cassioz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3,5 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 18 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_78 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 260 m (A150-R155 à A150-R16), d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 250 m (A150-R16 à CP-R150) et d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 40 m pour permettre le rejet des eaux dans *la rivière l'Arly*. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	9	11 700 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	260 m	70 200 €
DN 300	ml	320 €	290 m	92 800 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	40 m	3 600 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		8 474 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 100 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	9	900 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		892 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 203 165 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	550 m/an	1 925 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 920 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	18 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	11 287 €
Surface active supprimée	3,5 ha	€/SA supprimé	58 047 €
Nb branchements mis en conformité	9	€/bct conformes	22 574 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	510 m	€/l sep	398 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Les Poches</i>	203 165 €	60 950 €			142 216 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 75
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A135-R210 - A135-R135 à A135-R115	<b>Échéance</b>	> 2030

### Diagnostic

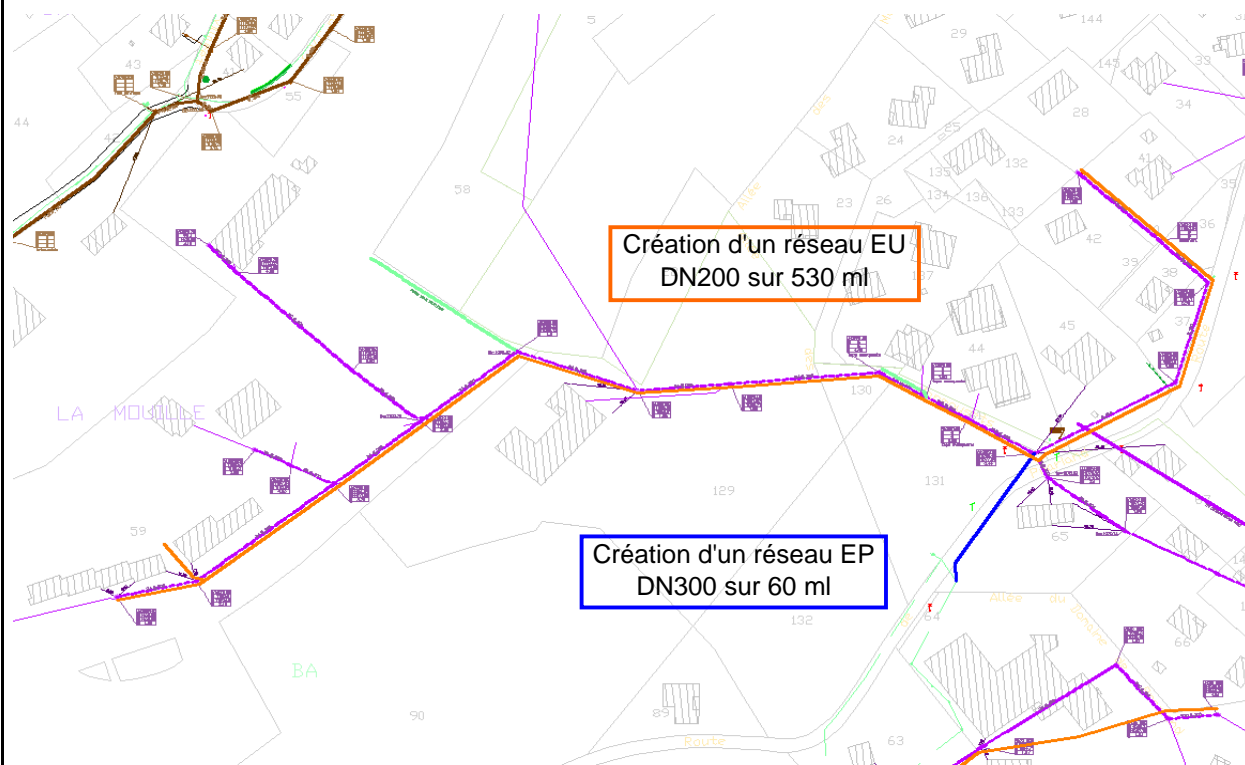
Les déversements au DO Cassioz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 5,5 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 14 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_80 de la phase 3. Intègre les préconisations de travaux ME\_53 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 530 m et d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 60 m. Raccordement du réseau EP crée sur le réseau EP existant *route du Prariand*, à proximité de l'*Allée du Domaine de Prariand*. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP). Le réseau aval étant saturé, un bassin d'orage a été préconisé en phase 3. Des compléments de connaissance du réseau sont nécessaires pour préciser le dimensionnement.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	11	14 300 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	530 m	143 100 €
DN 300	ml	320 €	60 m	19 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	420 m	21 000 €
Plus value Zone boisée	ml	100 €	110 m	11 000 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	370 m	22 200 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	100 m	9 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		10 791 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 180 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	11	1 100 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		1 199 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**257 570 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	590 m/an	2 065 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**2 060 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	14 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	18 398 €
Surface active supprimée	5,5 ha	€/SA supprimé	46 831 €
Nb branchements mis en conformité	11	€/bct conformes	23 415 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	530 m	€/l sep	486 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>La Mouille</i>	257 570 €	77 271 €			180 299 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 76
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A100-R50 - A100-R75 à CP-R100	<b>Échéance</b>	> 2030

### Diagnostic

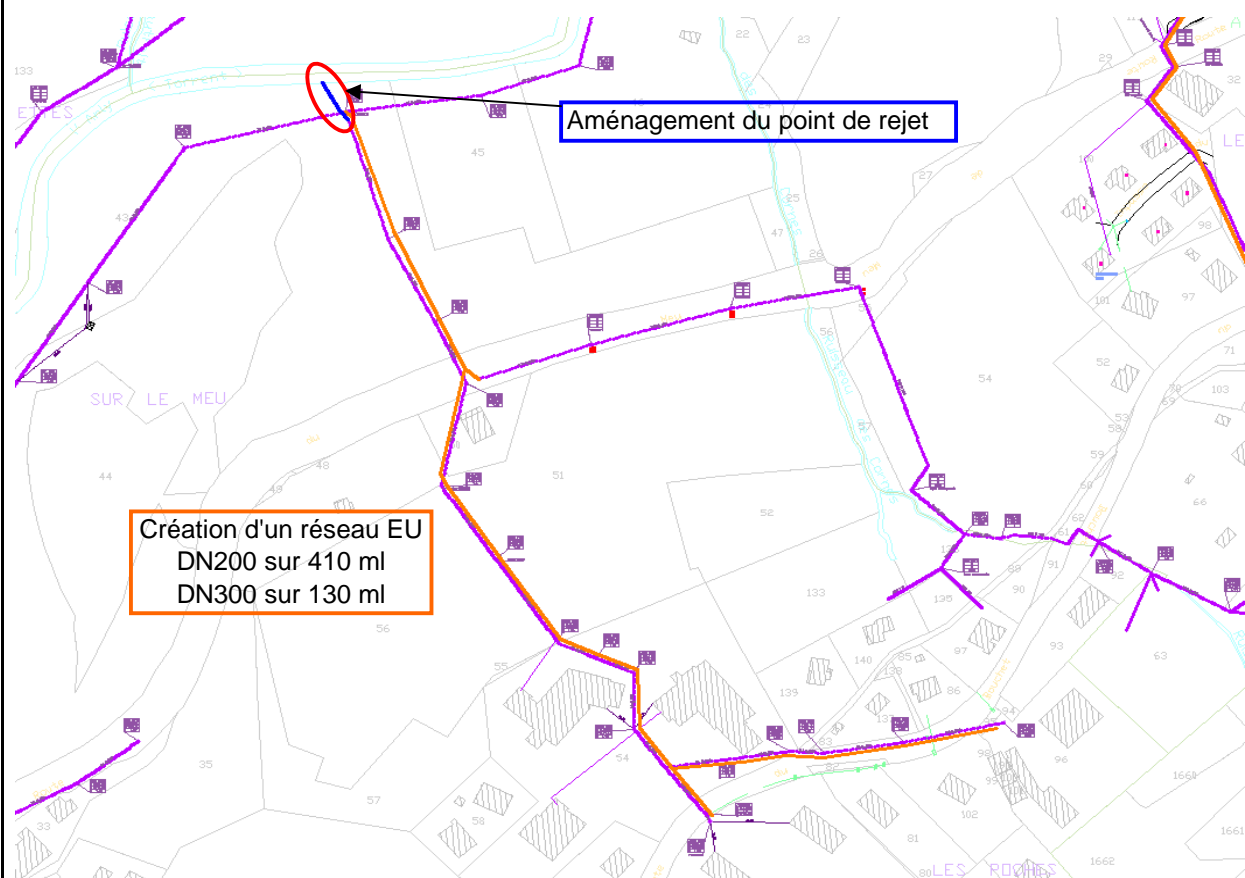
Les déversements au DO Cassioz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 28 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_77 de la phase 3. Intègre les préconisations de travaux ME\_42 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 410 m (A100-R50 - A100-R75 à A100-R15), d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 130 m (A100-R15 à CP-R100) et d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 20 m jusqu'au point de rejet. Aménagement de l'exutoire du réseau EP créée sur *la rivière l'Arly*. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	9	11 700 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	410 m	110 700 €
DN 300	ml	320 €	150 m	48 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	170 m	15 300 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		8 807 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 120 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	9	900 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		929 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 210 955 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	560 m/an	1 960 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 960 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	28 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	7 534 €
Surface active supprimée	3,0 ha	€/SA supprimé	70 318 €
Nb branchements mis en conformité	9	€/bct conformes	23 439 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	540 m	€/l sep	391 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Les Poches bis</i>	210 955 €	63 287 €			147 669 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 77
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A30-R115 - CP-R30	<b>Échéance</b>	> 2030

### Diagnostic

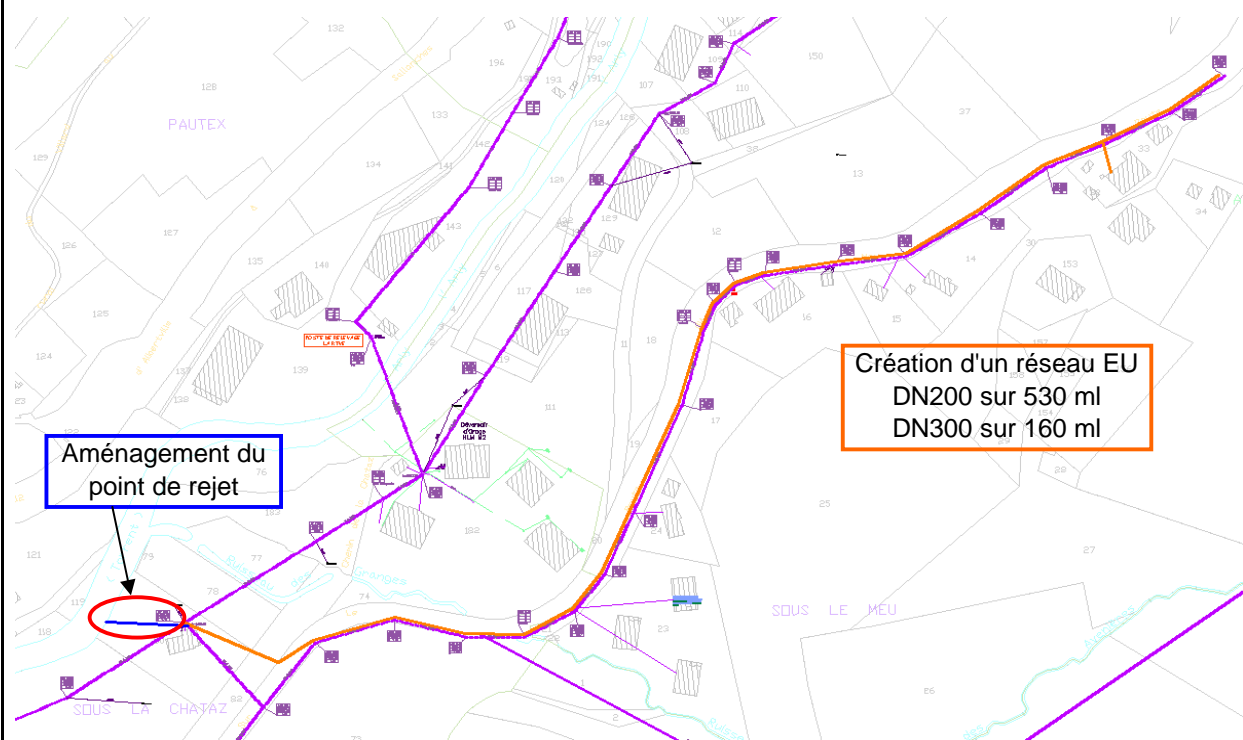
Les déversements au DO Cassioz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 2 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 26 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_81 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 530 m (A30-R115 - A30-R40), d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 160 m (A30-R40 à CP-R30) et d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 40 m jusqu'au point de rejet. Aménagement de l'exutoire du réseau EU initial devenu EP sur *la rivière l'Arly*. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	12	15 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	530 m	143 100 €
DN 300	ml	320 €	200 m	64 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	390 m	19 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	500 m	45 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		13 374 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 460 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	12	1 200 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		1 436 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**318 170 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	730 m/an	2 555 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**2 550 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	26 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	12 237 €
Surface active supprimée	2,0 ha	€/SA supprimé	159 085 €
Nb branchements mis en conformité	12	€/bct conformes	26 514 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	690 m	€/l sep	461 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Sous le Meu</i>	318 170 €	95 451 €			222 719 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Extension du réseau EU		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 78
<b>Secteur</b>	BV Cassioz	<b>Priorité</b>	
<b>Tronçon de réseau</b>	Nouveau réseau - Moulin Neuf	<b>Échéance</b>	Non Programmé

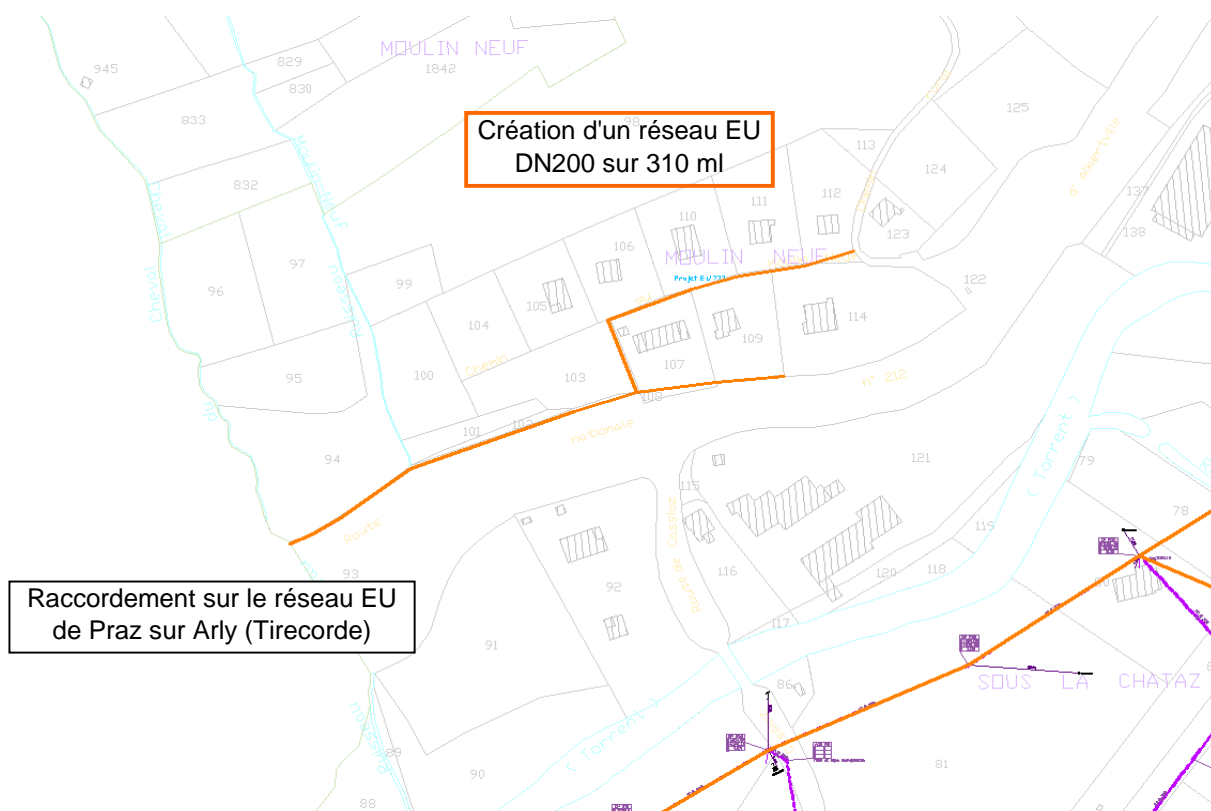
### Diagnostic

L'extension du réseau va permettre de raccorder le hameau du Moulin Neuf au réseau d'assainissement collectif. **Cette fiche de travaux est indissociable de la fiche PRA-11.** La séparation des fiches a pour seul but de présenter les coûts d'investissement à supporter par chaque commune pour cette action.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_100 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire 260 m. Raccordement au réseau EU créé sur la commune de Praz sur Arly au niveau de "Tirecorde".



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier lors d'extension de réseau	U	5 000 €	9	45 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	310 m	83 700 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	90 m	5 400 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	195 m	19 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 912 €
Relevé topographique		2 €/ml		620 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		768 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 161 900 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	310 m/an	1 085 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 080 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	310 m	€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Extension du réseau EU hameau du <i>Moulin Neuf</i>	161 900 €				161 900 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau		
<b>Opération</b>	Réalisation d'ITV		
<b>Objectif</b>	Entretien du réseau		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 79
<b>Secteur</b>	Toute la commune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>		<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Certains travaux nécessitent des interventions préalables de passages caméra, afin de localiser plus précisément le ou les tronçon(s) qui posent problème. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision. En effet, il permet de valider tel ou tel scénario initialement prévu sur le tronçon.

Sur la commune de Megève, des ITV sont préconisés pour les travaux **ME-04, ME-05-V1, ME-06-V1, ME-09, ME-15-V1, ME-16-V1, ME-18-V1, ME-21-V1, ME-22-V1, ME-27-V1, ME-28-V1, ME-33-V1, ME-34-V1, ME-38-V1, ME-40-V1, ME-43-V1, ME-44, ME-45, ME-46, ME-47, ME-48, ME-49-V1, ME-70-V1, ME-71-V1** de la phase 3. Les autres travaux préconisés pour certaines antennes (autre que la réhabilitation) peuvent être envisagés en fonction des résultats de l'ITV.

### Description des préconisations

Réalisation de passage caméra sur différents tronçons du réseau. Il s'agit de déceler les intrusions d'eaux claires parasites et donc les fissures des canalisations existantes. Cela permet de confirmer ou d'infirmer les défauts d'étanchéité du réseau.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
ITV		4,5 €	3 878 m	17 451 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**17 451 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réalisation d'ITV <i>Megève</i>	17 451 €				17 451 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Mise en œuvre de l'autosurveillance		
<b>Opération</b>	Equipements sur le réseau de dispositifs de mesures		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 80
<b>Secteur</b>	Toute la commune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>		<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Les DO La Rochette, CCAS, Patinoire, Central et Tour de Blaye transitent une charge brute > à 120 Kg/j de DBO5, mais < à 600 Kg/j de DBO5. Les DO Molettaz, J. Vallet, Bandu, La Combe et Cassioz transitent une charge brute > à 600 Kg/j de DBO5.

### Description des préconisations

Les DO dont la charge transitée est comprise entre 120 et 600 Kg/j de DBO5 seront équipés afin de pouvoir estimer les débits déversés.

Les DO dont la charge est > à 600 Kg/j de DBO5 seront équipés de manière à mesurer le débit déversé. Des points de mesures en réseau ont été préconisés afin de pouvoir suivre l'impact des actions réalisées sur les débits collectés.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>			
Sonde de mesure de hauteur d'eau à installer dans le regard	1 400 €HT	5	7 000 €
Détecteur de surverse	1 000 €HT	6	6 000 €
Acquisiteur de données autonome et télétransmission GSM	1 200 €HT	6	7 200 €
Raccordement électrique	1 000 €HT	4	4 000 €
Déviation du réseau d'eaux pluviales en amont au DO Molettaz			15 000 €
Dispositif de mesure de type hauteur-vitesse + acquisateur de données autonome + télétransmission GSM GPRS	10 000 €HT	5	50 000 €
Création d'un regard sur la conduite de rejet au DO J.Vallet	8 000 €HT	1	8 000 €
Création d'un regard au DO La Combe	8 000 €HT	1	8 000 €
2 préleveurs	6 000 €HT	2	12 000 €
<b>Aval des Monts d'Arbois, Aval DO Molettaz, Aval DO Tour de Blaye, Aval DO Bandu et Aval DO Cassioz</b>	Dispositif de mesure de type hauteur-vitesse + acquisateur de données autonome + télétransmission GSM GPRS 10 000 €HT	5	50 000 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**167 200 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :

0 €

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en œuvre de l'autosurveillance <i>Megève</i>	167 200 €	50 160 €			117 040 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en conformité des raccordements EU et EP		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 81
<b>Secteur</b>	Toute la commune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>		<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Des campagnes de tests à la fumée ont été menées sur les réseaux séparatifs. Il a été décelé que 48 habitations dont les descentes de chéneaux ne sont pas correctement raccordés au réseau d'eaux pluviales existantes et une cinquantaine de grilles.

### Description des préconisations

Des campagnes d'information et de demande de mise en conformité doivent être lancées auprès des particuliers, afin de réduire les apports d'eaux pluviales en provenance de mauvais raccordement. Des enquêtes de branchements peuvent être réalisées en vue d'apporter des solutions de raccordement aux propriétaires mal raccordés. Des rendez vous doivent être pris par la commune auprès des particuliers concernés.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Enquêtes de branchements		100 €	48	4 800 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**4 800 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**0 €**

#### Les ratios

Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en conformité réglementaire des branchements <i>Megève</i>	4 800 €				4 800 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau		
<b>Opération</b>	Réalisation d'une nocturne		
<b>Objectif</b>	Définir le type d'action		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 82
<b>Secteur</b>	Collecteur Principal en amont de Bandu	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	CP-R220 - CP-R320	<b>Échéance</b>	2014

### Diagnostic

Les nocturnes réalisées à des dates différentes sur les antennes du collecteur principal ont mis en évidence la présence d'un apport conséquent d'ECPP sur le collecteur principal lui même. Cet apport doit être confirmé par la réalisation d'une nocturne sur le collecteur principal entre le déversoir d'orage Bandu et le déversoir d'orage Molettaz.

### Description des préconisations

Une nocturne est préconisé afin de préciser le fonctionnement du réseau et de confirmer le type d'action.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Réalisation de nocturne		1 700 €	1	1 700 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 1 700 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

### Les ratios

Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réalisation d'une nocturne CP EU entre <i>DO Bandu et Molettaz</i>	1 700 €				1 700 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau		
<b>Opération</b>	Reprise du programme de travaux		
<b>Objectif</b>	Redéfinition du plan d'action		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 83
<b>Secteur</b>	Toute la commune	<b>Priorité</b>	entre 4 et 5
<b>Tronçon de réseau</b>		<b>Échéance</b>	2025

### Diagnostic

Suite au Schéma Directeur d'Assainissement, un programme de travaux a été mis en place. Des actions ont été préconisées avec des échéances à long terme. Le recadrage du programme de travaux doit être repris à partir de 2025, en tenant compte des évolutions sur le fonctionnement du réseau et en tenant compte du contexte du moment.

### Description des préconisations

Des campagnes de mesures de débit et d'analyse des données de télésurveillance sont à mener afin de confirmer le programme de travaux.  
La confirmation du bassin de rétention-restitution à La Combe et son dimensionnement seront affinés. De même, les mises en séparatif sur le bassin versant Cassioz doivent être confirmées.

### Chiffrage

#### INVESTISSEMENT

désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Points de mesures de débit		840 €	15	12 600 €
Mise à jour de la modélisation / Reprise des scénarios		estimation		30 000 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 42 600 €**

#### EXPLOITATION

opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Recadrage du programme de travaux sur <i>Megève</i>	42 600 €	12 780 €			29 820 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

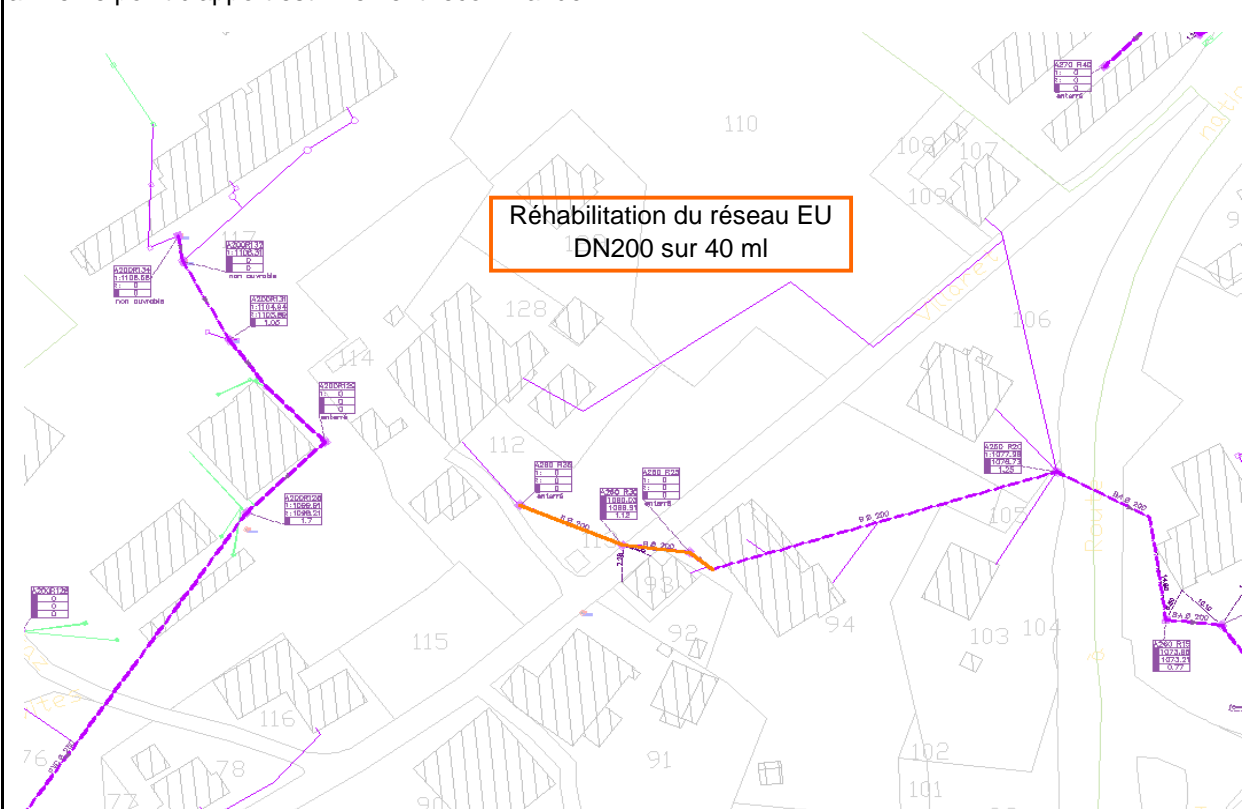
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 53
<b>Secteur</b>	BV Bandu	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A455-R26 - A455-R20	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $35 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_09 de la phase 3.

## Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN200 sur un linéaire de 40 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action. Le dégagement des regards pour affiner le point d'apport est vivement recommandé.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	40 m	6 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		945 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		105 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**22 050 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	40 m/an	140 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**140 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	35 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	630 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	40 m	€/lineaire	551 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>La Grand'Fontaine</i>	22 050 €	6 615 €			15 435 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

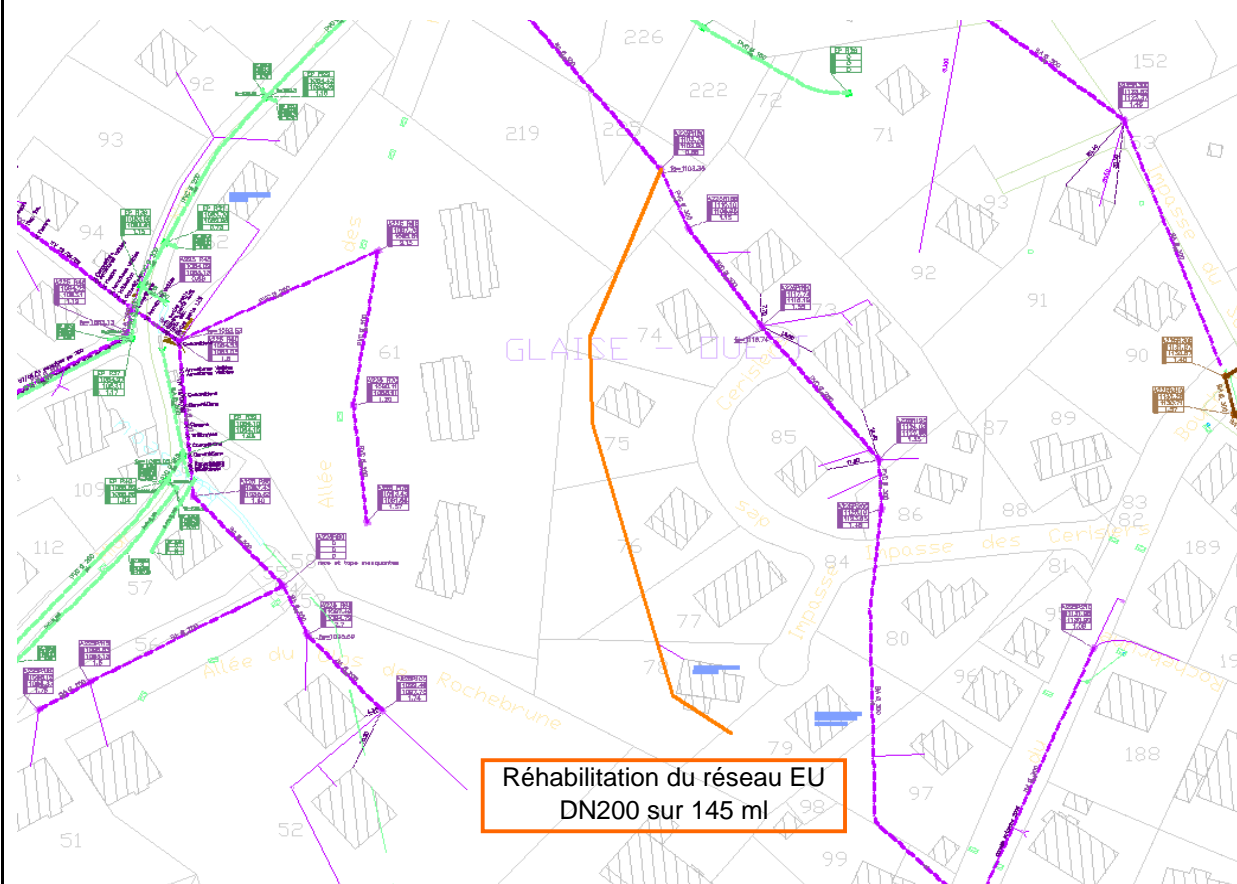
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 54
<b>Secteur</b>	BV Bandu	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A225-R180	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $22 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_34\_V1 de la phase 3. Ces travaux sont à la charge du privé puisqu'il s'agit d'une antenne privée.

## Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN200 sur un linéaire de 145 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	145 m	21 750 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 654 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		184 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 38 588 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	22 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 754 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	145 m	€/lineaire	266 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur de <i>Glaise-Ouest</i>	38 588 €				

**Travaux à la charge du privé**



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	45 m	6 750 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		979 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		109 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 22 838 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	45 m/an	158 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 150 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	13 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 757 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	45 m	€/lineaire	508 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Tour de Blé</i>	22 838 €	6 851 €			15 986 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Reprise de busage		
<b>Objectif</b>	Renforcement de la collecte des eaux pluviales		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 56
<b>Secteur</b>	BV Bandu	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	Allée du Clos de Rochebrune	<b>Échéance</b>	2026-2030

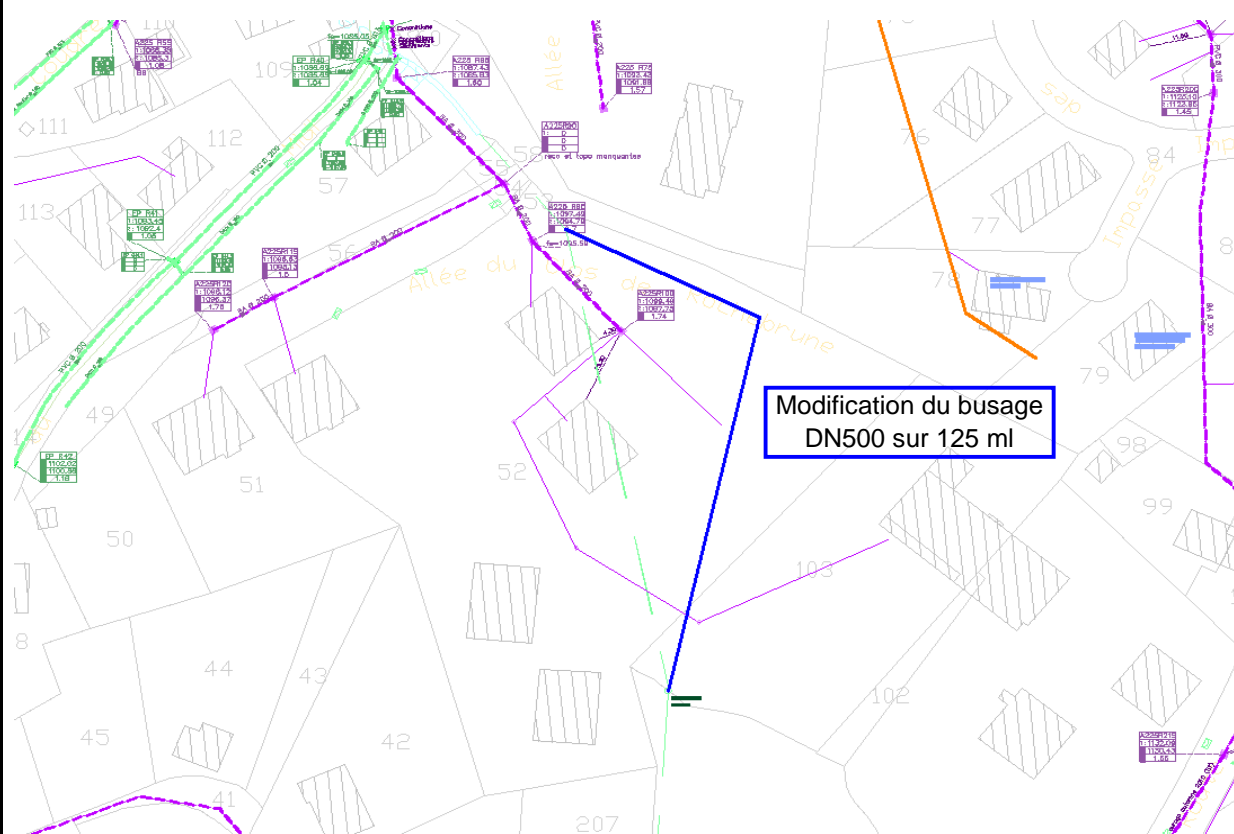
### Diagnostic

Une zone de débordement du cours d'eau est observée en amont du busage sous les habitations. La faible pente de ce réseau engendre cette problématique.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_98 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise d'un busage DN500 sur un linéaire de 125 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 500	ml	450 €	125 m	56 250 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	125 m	6 250 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	63 m	3 125 €
Plus value Zone boisée	ml	100 €	125 m	12 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 516 €
Relevé topographique		2 €/ml		250 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		391 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 82 281 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	125 m/an	438 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 430 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	125 m	€/lineaire	658 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise du busage EP secteur <i>Clos de Rochebrune</i>	82 281 €				82 281 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 57
<b>Secteur</b>	BV Bandu	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A225-R10 - A225-R85	<b>Échéance</b>	2015-2017

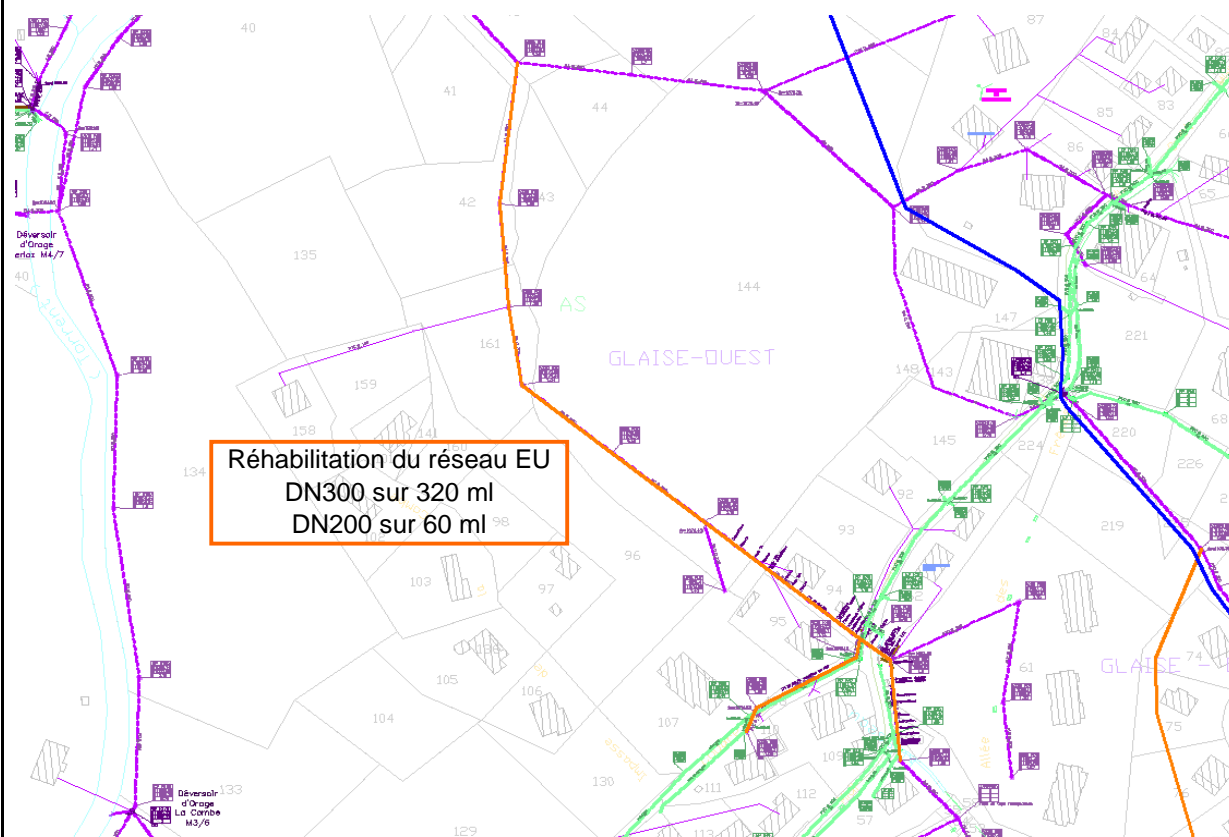
### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $10 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_31\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 320 m (A225-R85 à A225-R10) et du réseau EU DN200 sur 60 ml (A225-R55 à A225-R45).

Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action. Celle-ci a déjà été réalisée sur une partie du tronçon.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	60 m	9 000 €
DN 300	ml	170 €	320 m	54 400 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 528 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		392 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 82 320 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	380 m/an	1 330 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 330 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	10 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	8 232 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	380 m	€/lineaire	217 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Glaise-Ouest</i>	82 320 €	24 696 €			57 624 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

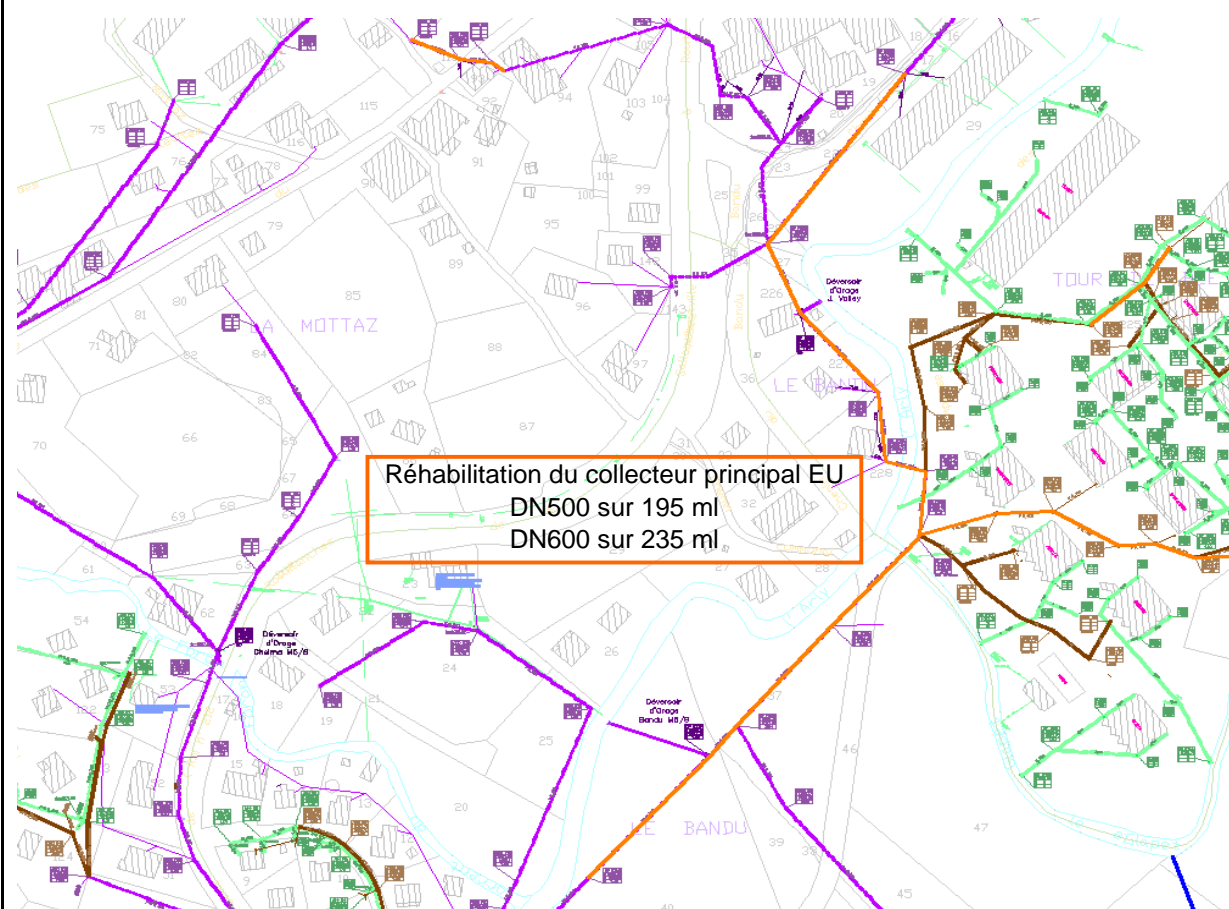
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 58
<b>Secteur</b>	BV Bandu	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	CP-R265 - CP-R215	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

L'analyse des inspections nocturnes réalisées à des dates différentes laisse envisager un apport conséquent d'ECPP sur le collecteur principal ; Soit peut-être 1 200 m<sup>3</sup>/j.  
La réalisation d'une nocturne sur le collecteur principal a été préconisée en action prioritaire. Le résultat de celle-ci confirmera la nécessité de la réhabilitation de l'ouvrage. Cette réhabilitation pourrait être plus ponctuelle que celle envisagée ci-contre.  
Correspond aux préconisations de travaux ME\_70\_V1 de la phase 3.

## Description des préconisations

Réhabilitation du collecteur principal EU en DN500 sur un linéaire de 195 m (CP-R265 à CP-R245) et en DN600 sur un linéaire de 235 m (CP-R245 à CP-R215).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 500	ml	270 €	195 m	52 650 €
DN 600	ml	300 €	235 m	70 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 217 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		691 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 145 058 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	430 m/an	1 505 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 500 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	1 200 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	121 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	430 m	€/lineaire	337 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du Collecteur Principal secteur <i>Le Bandu</i>	145 058 €	43 517 €			101 540 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

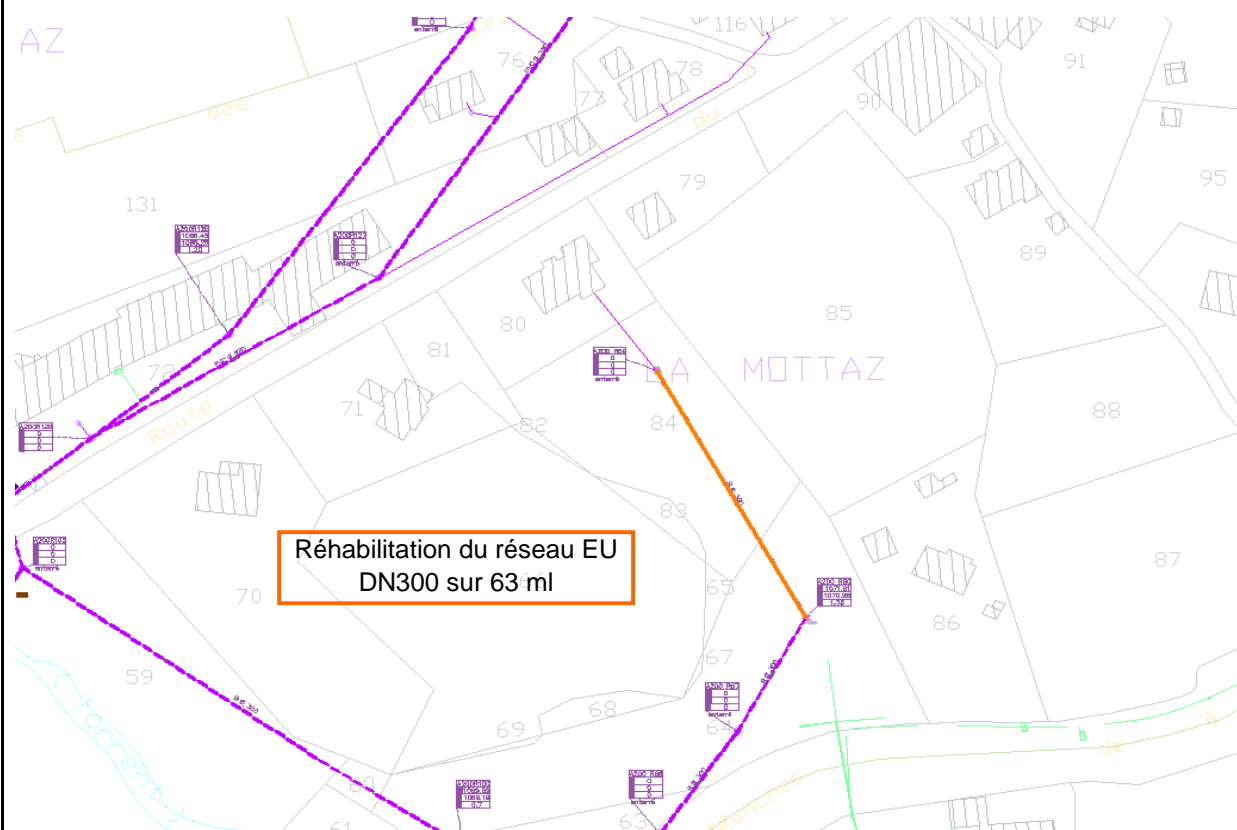
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 59
<b>Secteur</b>	BV La Combe	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A200-R69 - A200-R80	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $17 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_18\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 63 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action. Le dégagement du regard amont pour affiner le point d'apport est vivement recommandé.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	40 m	6 400 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	63 m	10 710 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 445 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		161 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 33 716 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	63 m/an	221 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 220 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	17 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 983 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	63 m	€/lineaire	535 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>La Mottaz</i>	33 716 €	10 115 €			23 601 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 60
<b>Secteur</b>	BV La Combe	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A200-R105 - A200-R132	<b>Échéance</b>	2026-2030

### Diagnostic

Les déversements au DO Ghelma sont trop fréquents. Une tranche de mise en séparatif a été retenue pour la réduction des déversements.

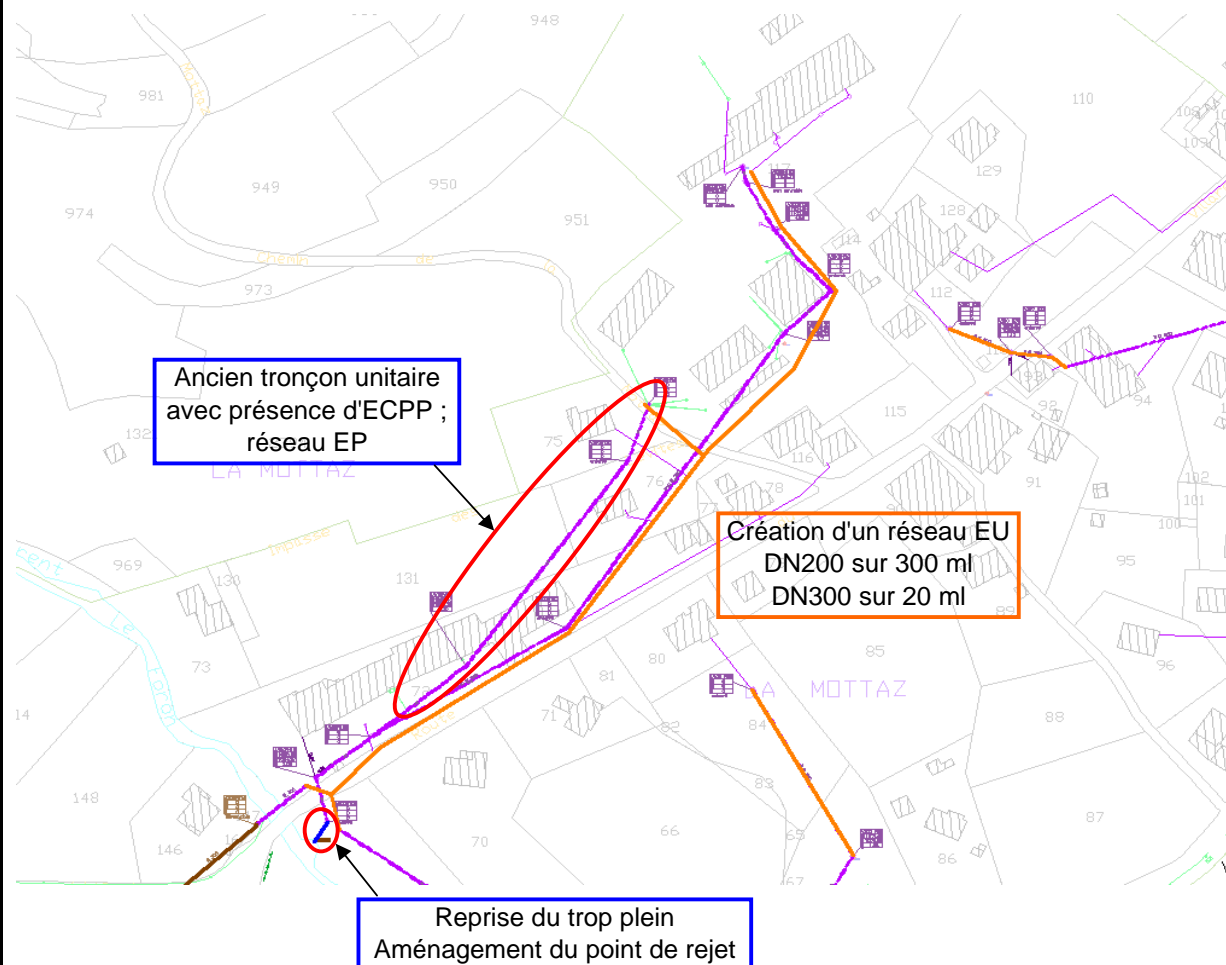
La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 8 ha de surfaces actives. Aussi, une détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 41 m<sup>3</sup>/j sur l'antenne unitaire parallèle (cf plan ci-dessous). Celles-ci seront supprimées.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_73 et ME\_32 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 300 m et d'un réseau EU DN300 sur 20 ml. Reprise et redimensionnement du trop plein au niveau du regard A200-R105 pour l'exutoire du réseau EP sur *le torrent le Foron*. Utilisation de l'U en EP.

Modifications des connexions EU sur le nouveau réseau EU.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	9	11 700 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	300 m	81 000 €
DN 300	ml	320 €	30 m	9 600 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	300 m	15 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	130 m	11 700 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 255 €
Relevé topographique		2 €/ml		660 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	9	900 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		645 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 150 960 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	330 m/an	1 155 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 150 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	41 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	3 682 €
Surface active supprimée	8,0 ha	€/SA supprimé	18 870 €
Nb branchements mis en conformité	9	€/bct conformes	16 773 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	320 m	€/l sep	472 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>La Mottaz</i>	150 960 €	45 288 €			105 672 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 61
<b>Secteur</b>	BV La Combe	<b>Priorité</b>	6
<b>Tronçon de réseau</b>	A200-R160 - A200-R140	<b>Échéance</b>	2026-2030

### Diagnostic

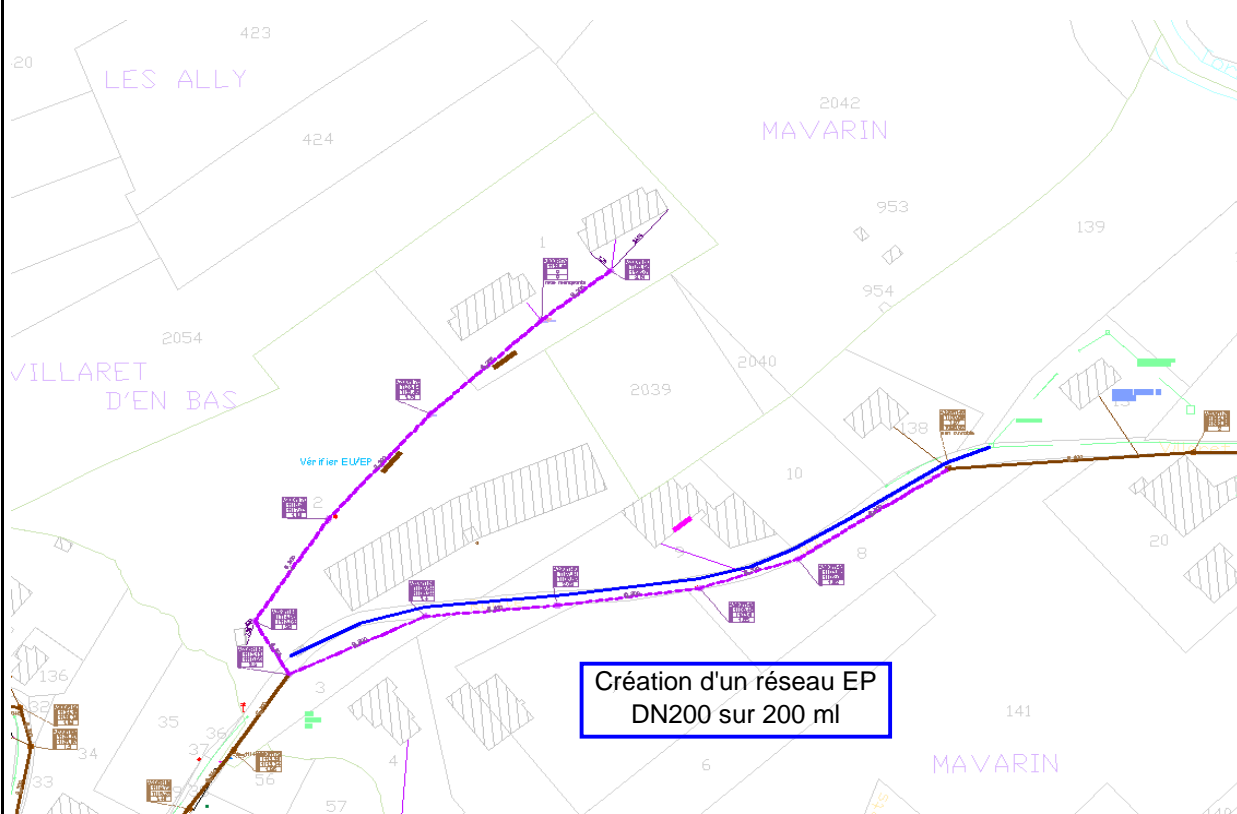
Les déversements au DO Ghelma sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 0,6 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_76 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN200 sur un linéaire de 200 m. Raccordement du réseau EP sur le réseau EP en aval sur la *route du Villaret*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	2	2 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	200 m	54 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	200 m	10 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	200 m	18 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 807 €
Relevé topographique		2 €/ml		400 €
Enquêtes de branchements		100 €	2	200 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		423 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**89 430 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	200 m/an	700 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**700 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	0,6 ha	€/SA supprimé	89 430 €
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	200 m	€/l sep	447 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Mavarin</i>	89 430 €	26 829 €			62 601 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

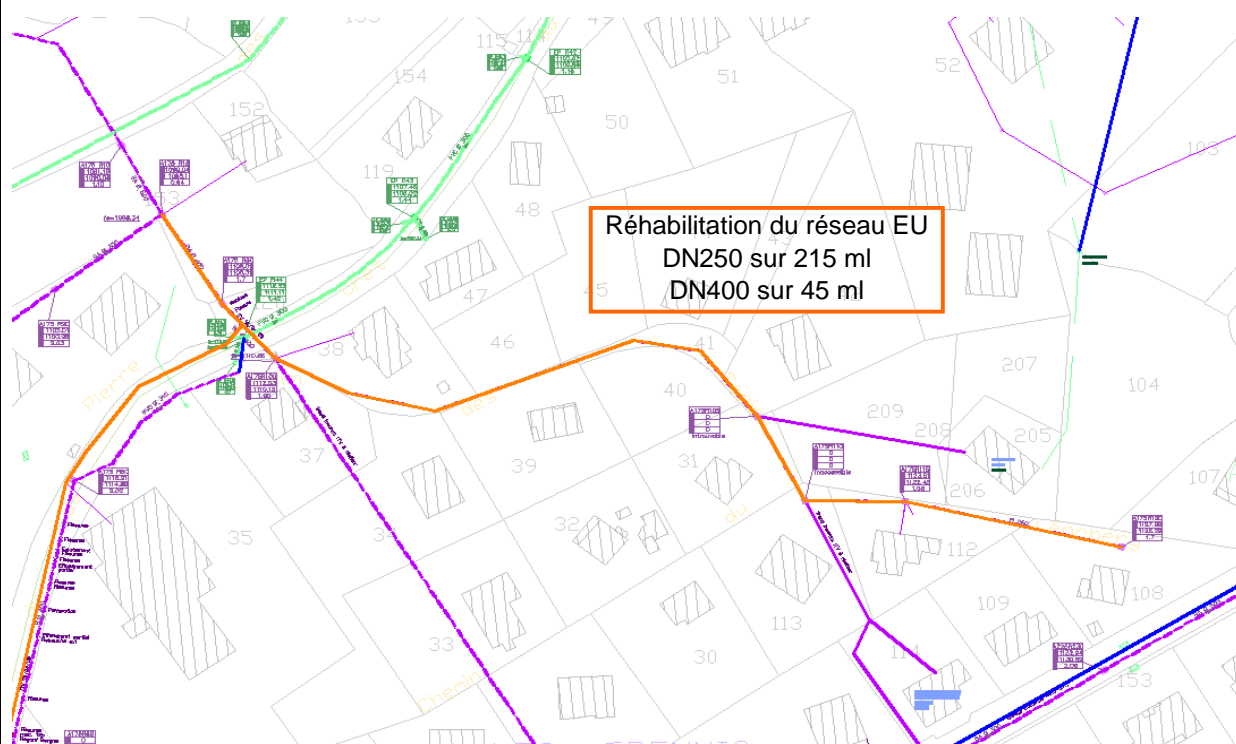
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 62
<b>Secteur</b>	BV La Combe	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A175-R120 - A175-R10	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 133 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire  
Correspond aux préconisations de travaux ME\_16\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN250 sur un linéaire de 215 m (A175-R120 à A175-R100), d'un réseau EU DN400 sur 45 ml (A175-R100 à A175-R15).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	215 m	36 550 €
DN 400	ml	230 €	45 m	10 350 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 786 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		310 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 64 995 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	260 m/an	910 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 910 €**

Les ratios				
Ratio caractéristique			Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	133 m3/jour		€/m3 d'ECPP supprimé	489 €
Surface active supprimée			€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité			€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé			€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	260 m		€/l sep	250 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Les Epennis</i>	64 995 €	19 499 €			45 497 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 63
<b>Secteur</b>	BV La Combe	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A175-R95 - A175-R100	<b>Échéance</b>	2026-2030

### Diagnostic

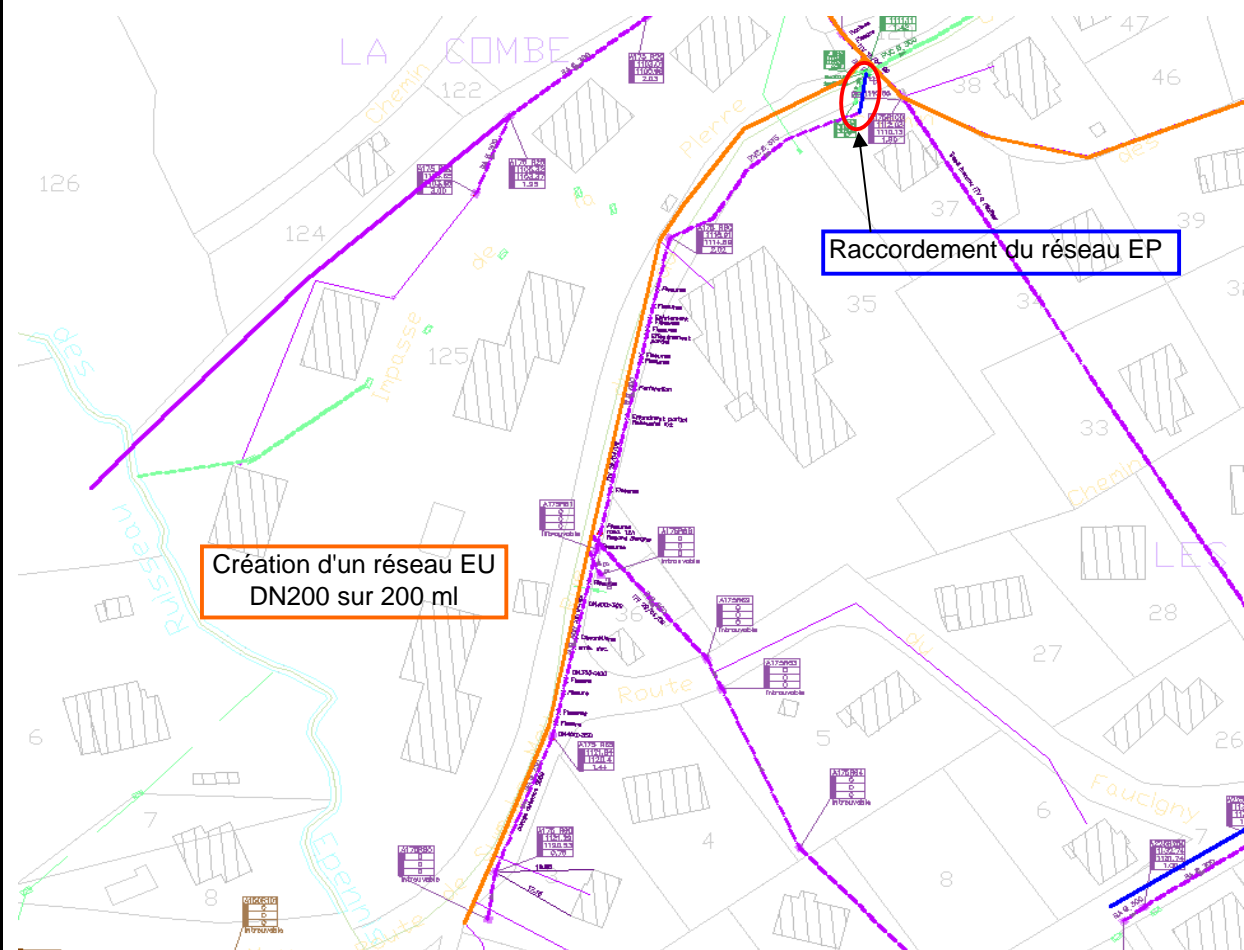
Au vue de l'état du réseau, un renouvellement de celui-ci est à envisager. Le réseau étant à proximité d'un exutoire pluvial, il est proposé de mettre cette antenne en séparatif.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 0,8 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_75 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 200 m. Raccordement du réseau EU initial devenu EP sur le réseau EP *rue du Crêt Midi*. Modifications des connexions en conséquences (EU sur EU et EP sur EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	4	5 200 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	200 m	54 000 €
DN 300	ml	320 €	10 m	3 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	200 m	10 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	200 m	18 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		4 068 €
Relevé topographique		2 €/ml		400 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	4	400 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		452 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**99 220 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	200 m/an	700 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**700 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	0,8 ha	€/SA supprimé	99 220 €
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	200 m	€/l sep	496 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>La Combe</i>	99 220 €	29 766 €			69 454 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Stockage Renforcement du réseau EU		
<b>Objectif</b>	Renforcement de la collecte des eaux pluviales		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 64
<b>Secteur</b>	BV La Combe	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	CP-R215 - CP-R165	<b>Échéance</b>	2026-2030

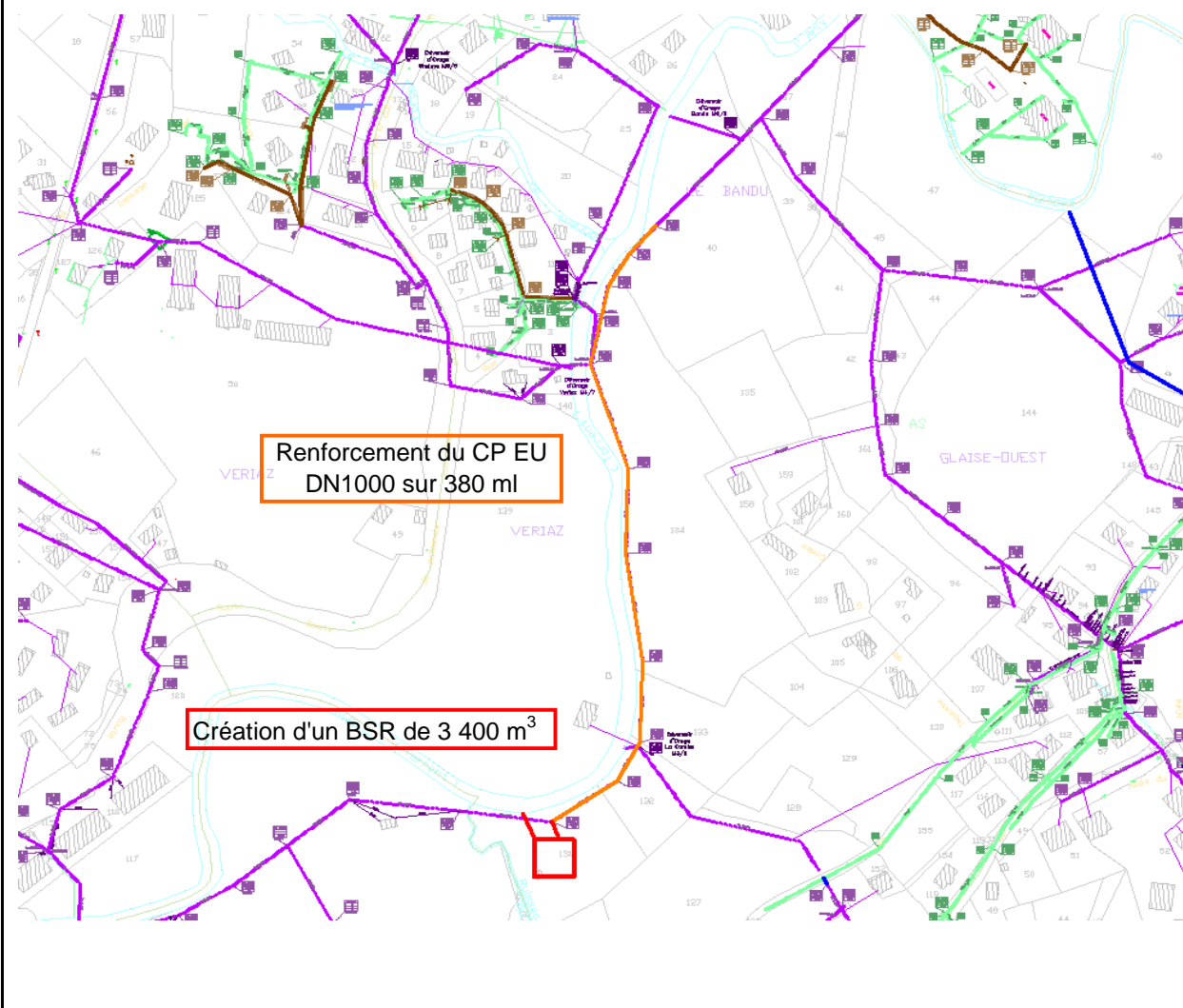
## Diagnostic

Les déversements au DO Bandu et La Combe sont trop fréquents. Il a été envisagé une solution de stockage en aval du DO La Combe. Cela nécessite un renforcement du collecteur principal entre Bandu et La Combe. Cette solution a été retenue dans un premier temps. Un recadrage du programme de travaux est prévu à 15 ans permettant d'ajuster ce scénario.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_99 de la phase 3.

## Description des préconisations

Renforcement du collecteur principal EU DN1000 sur un linéaire de 380 m. Création d'un bassin de stockage restitution de 3 400 m<sup>3</sup> sur la parcelle 131.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier lors d'extension de réseau	U	5 000 €	4	20 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 1000	ml	780 €	380 m	296 400 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	380 m	19 000 €
Plus value Zone boisée	ml	100 €	200 m	20 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Bassin d'orage	m3	900 €	3400	3 060 000 €
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		154 143 €
Relevé topographique		4 000 €		4 000 €
Etude géotechnique		15 000 €		15 000 €
Dossier Loi sur l'eau		15 000 €	1	15 000 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 777 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**3 615 320 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	380 m/an	1 330 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 330 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	380 m	€/lineaire	9 514 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Stockage secteur <i>La Combe</i>	3 615 320 €	1 084 596 €			2 530 724 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 27
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A455-R26 - A455-R20	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Les déversements au DO Molletaz sont trop fréquents, des actions de réduction des ECPP et des SA ont été retenues pour la réduction de ceux-ci.

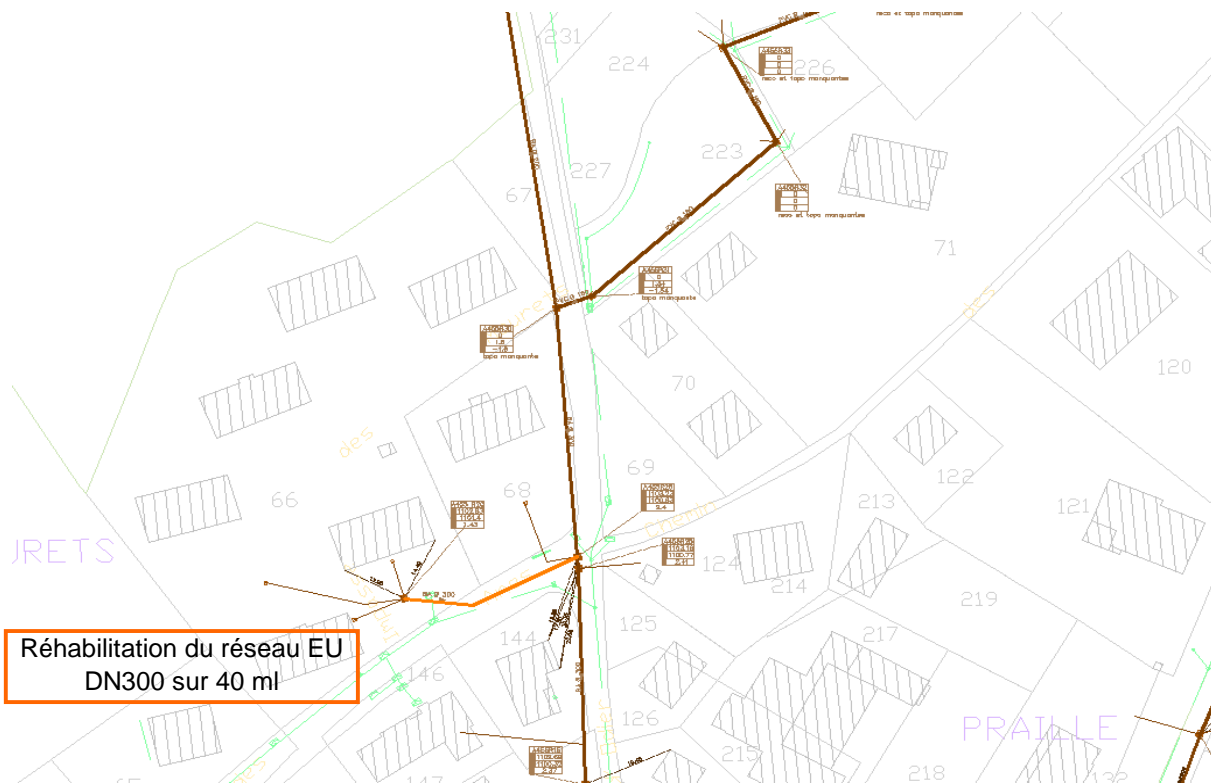
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $15 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_21\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 40 m.

Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action. Le contrôle des branchements afin de vérifier l'apport d'ECPP et la séparation des eaux est également nécessaire.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	40 m	6 800 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		981 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		109 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 22 890 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	40 m/an	140 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 140 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	15 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 526 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	40 m	€/lineaire	572 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Les Mourets</i>	22 890 €	6 867 €			16 023 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 28
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A460-R25	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

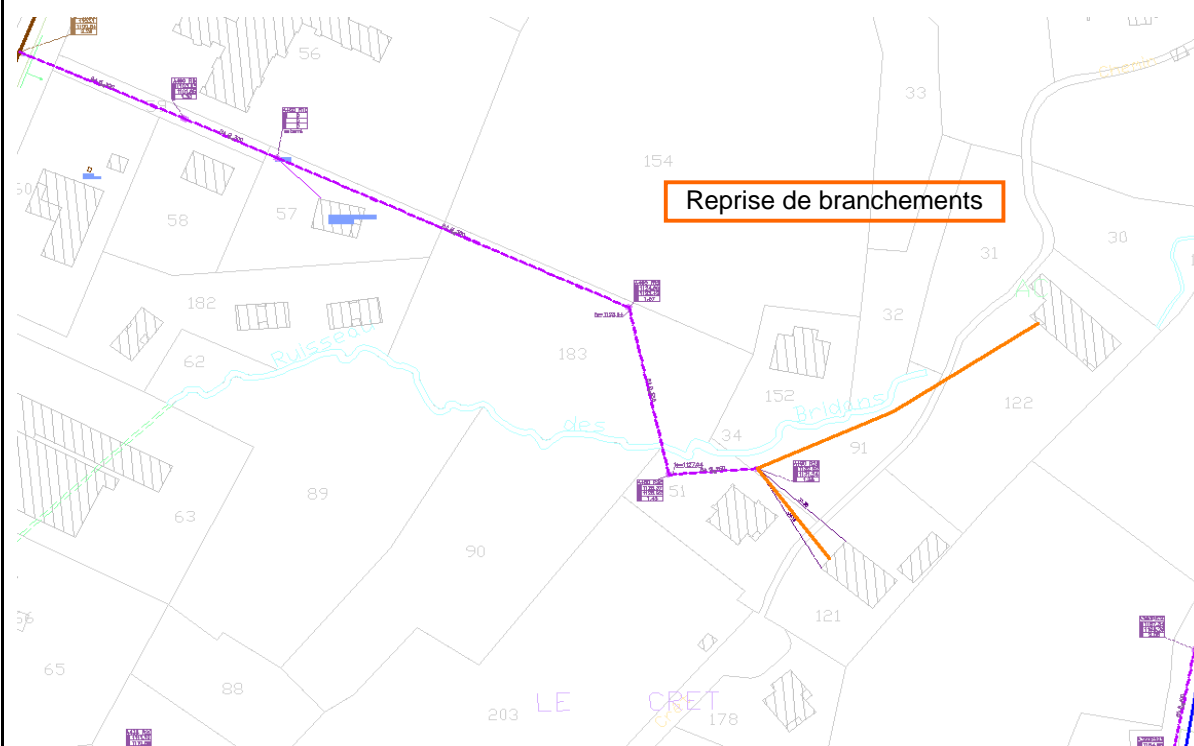
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $61 \text{ m}^3/\text{j}$ . Un défaut sur les antennes de branchements semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_08 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise de branchement sur un linéaire de 125 m.

Une enquête de branchement sera réalisée au préalable.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	125 m	20 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		900 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		100 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 21 000 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	61 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	344 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchements secteur <i>Le Cret</i>	21 000 €				

**Travaux à la charge des particuliers**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

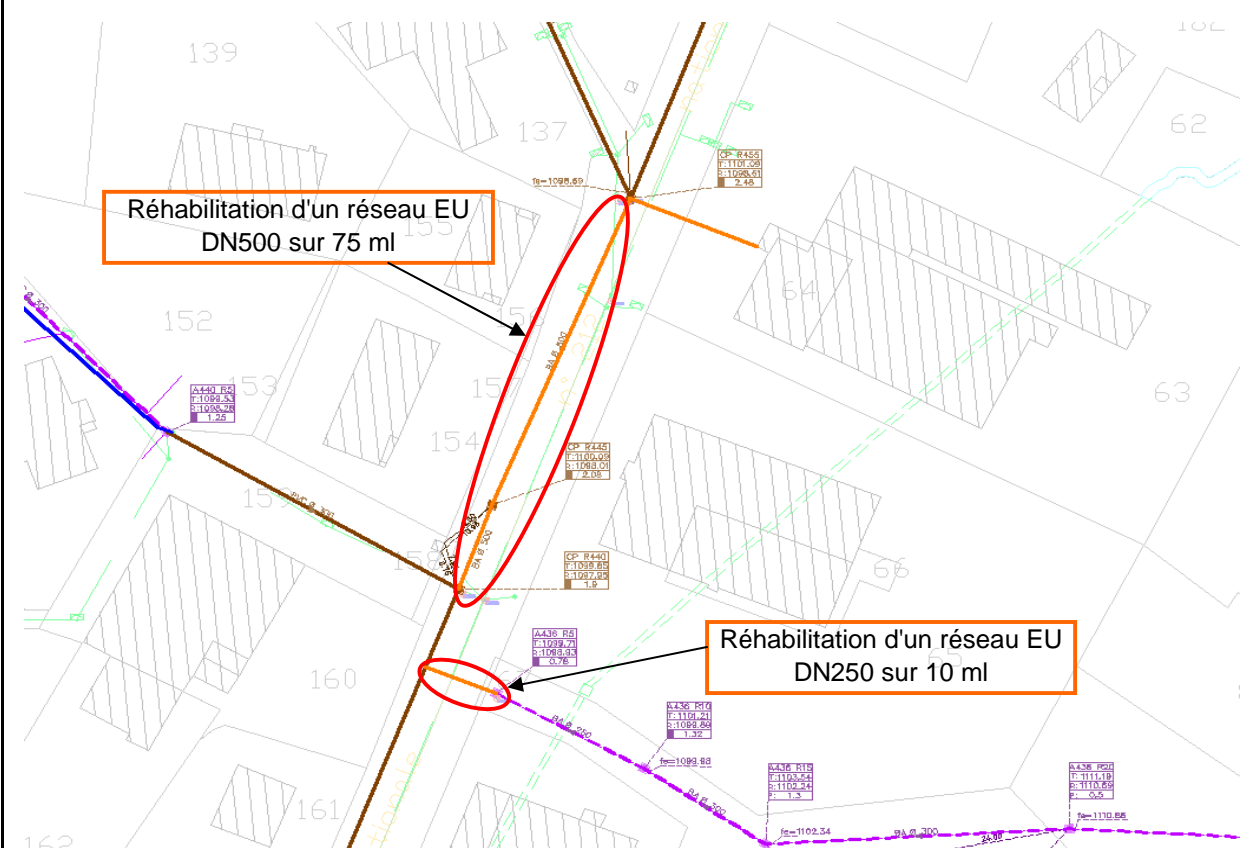
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 29
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	CP-R455 - A436-R5	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $99 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_15\_V1 de la phase 3. Ces travaux sont à coupler avec la reprise de branchement ME-01.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN500 sur un linéaire de 75 m et d'un réseau EU DN250 sur 10 ml. Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 250	ml	160 €	10 m	1 600 €
DN 500	ml	270 €	75 m	20 250 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 658 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		184 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 38 693 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	85 m/an	298 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 290 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	99 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	391 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	100 m	€/lineaire	387 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur de la <i>Plaine Saint Michel</i>	38 693 €	11 608 €			27 085 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 30
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	CPR455	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

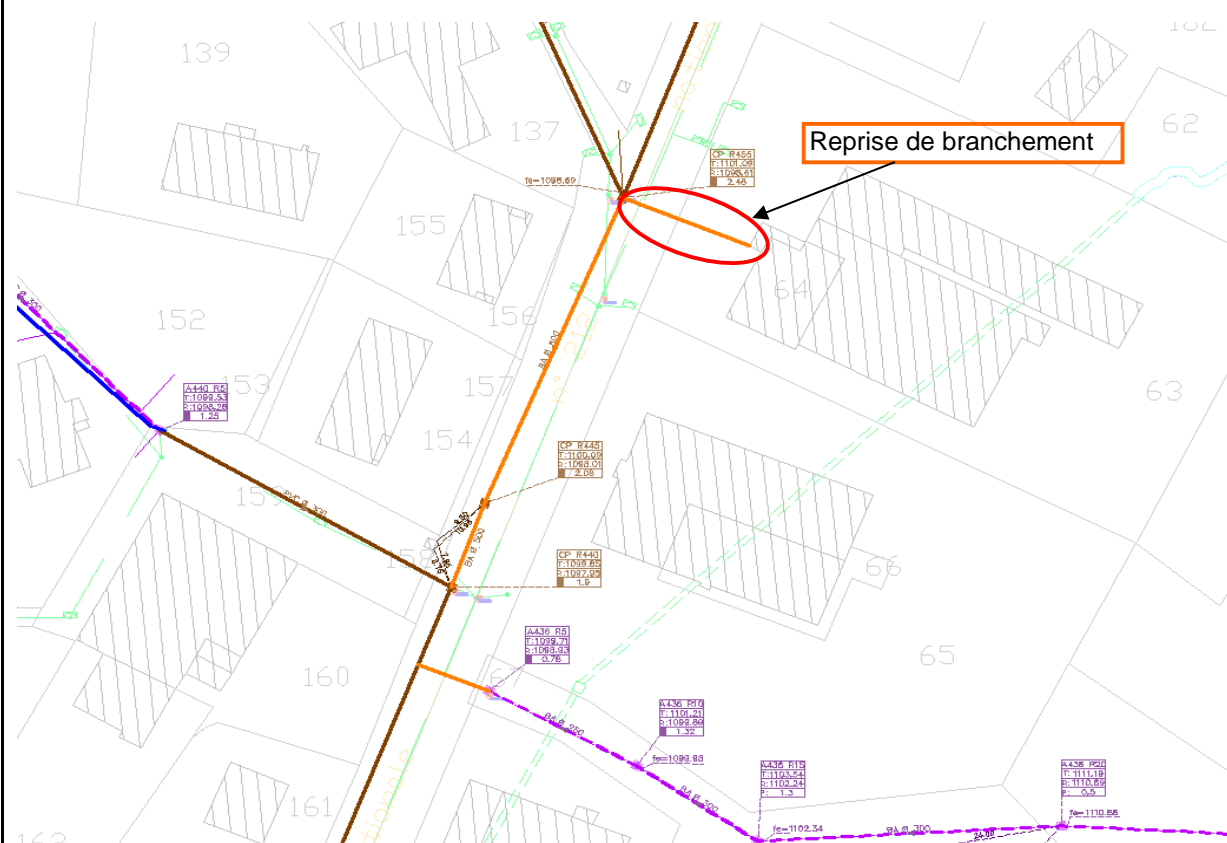
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $98 \text{ m}^3/\text{j}$ . Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_01 de la phase 3.

## Description des préconisations

Reprise de branchement sur un linéaire de 30 m.

Une enquête de branchement sera réalisée au préalable.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
Branchements				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	20 m	3 200 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	20 m	3 000 €
Réseaux				
Missions complémentaires				
Maitrise d'œuvre		4,5%		279 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		31 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**6 510 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	98 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	66 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchement secteur de la <i>Plaine Saint Michel</i>	6 510 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

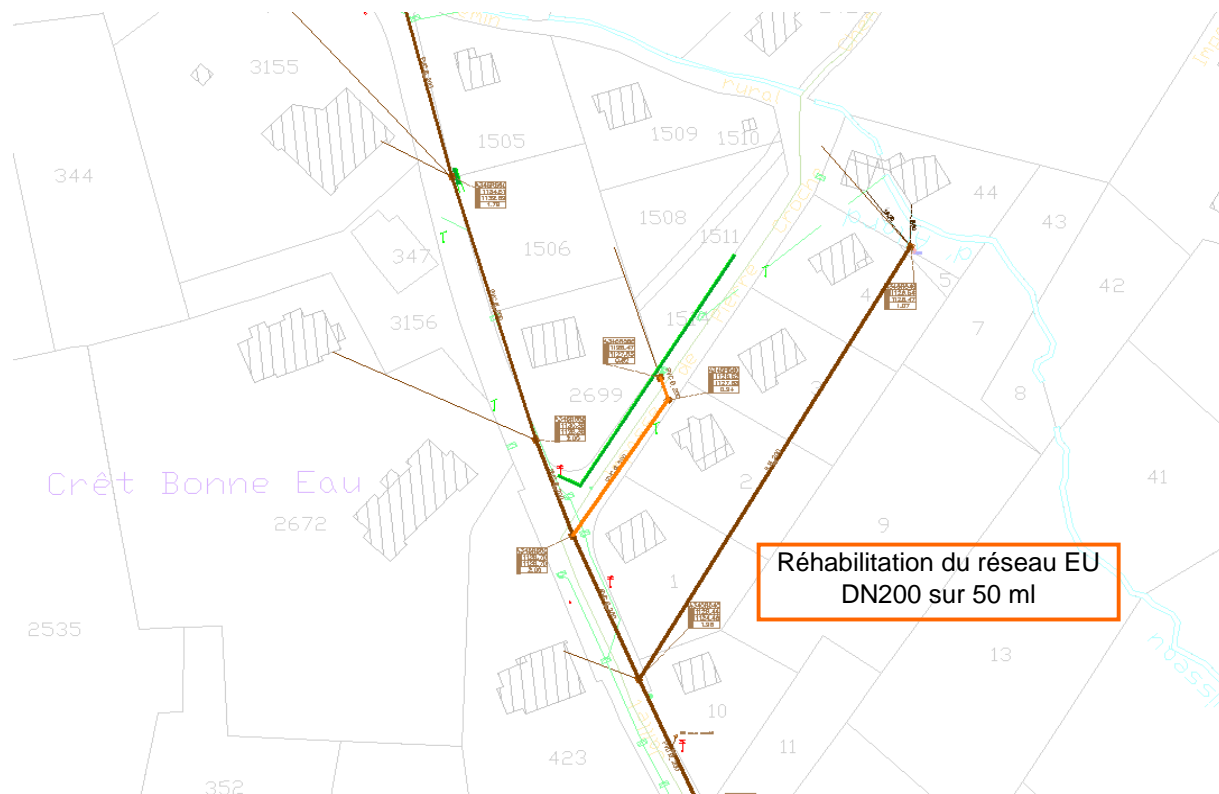
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 31
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A345-R550 - A345-R585	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $2 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_40\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN200 sur un linéaire de 50 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	50 m	7 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 013 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		113 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 23 625 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	50 m/an	175 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 170 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	2 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	11 813 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	50 m	€/lineaire	473 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur de <i>Crêt Bonne Eau</i>	23 625 €	7 088 €			16 538 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 32
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A440-R60 - A440-R130	<b>Échéance</b>	2017-2022

### Diagnostic

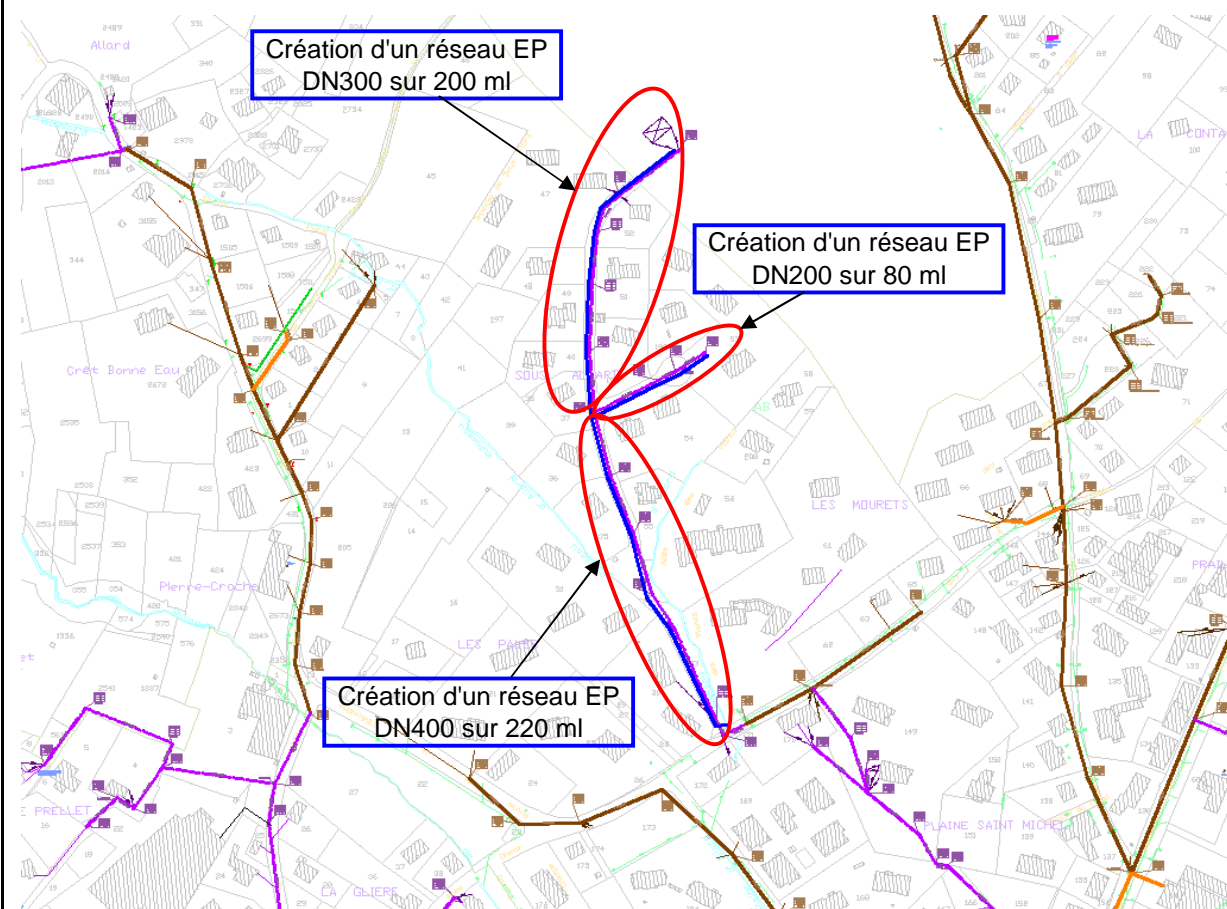
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_61 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 200 m, d'un réseau EP DN200 sur 80 ml et d'un réseau EP DN400 sur 220 ml. Aménagement du point de rejet EP à l'exutoire du réseau EP créé sur le *ruisseau d'Allard*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	22	28 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	80 m	21 600 €
DN 300	ml	320 €	200 m	64 000 €
DN 400	ml	370 €	220 m	81 400 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	220 m	11 000 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	500 m	30 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		11 097 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 000 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	22	2 200 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		1 183 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**265 580 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	500 m/an	1 750 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 750 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	3,0 ha	€/SA supprimé	88 527 €
Nb branchements mis en conformité	22	€/bct conformes	12 072 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	500 m	€/l sep	531 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Sous Allard</i>	265 580 €	79 674 €			185 906 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 33
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A440-R40 - A440-R5	<b>Échéance</b>	2017-2022

### Diagnostic

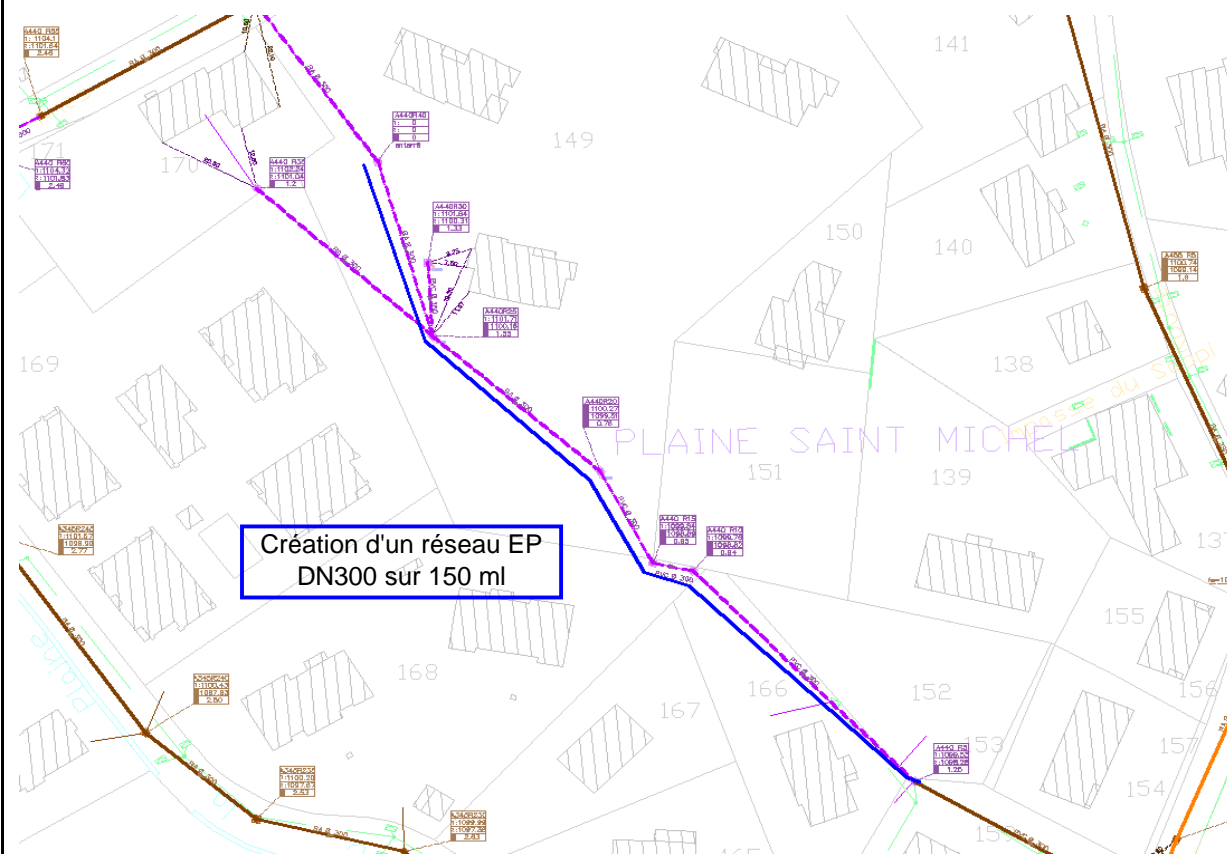
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1,2 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_62 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 150 m. Raccordement à l'exutoire du réseau EP sur le réseau EP existant vers *Mora et Cie*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	2	2 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	150 m	48 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 277 €
Relevé topographique		2 €/ml		300 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	2	200 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		253 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 57 130 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	150 m/an	525 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 520 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	1,2 ha	€/SA supprimé	47 608 €
Nb branchements mis en conformité	2	€/bct conformes	28 565 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	150 m	€/l sep	381 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur de la Plaine Saint Michel	57 130 €	17 139 €			39 991 €



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
Branchements				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	45 m	7 200 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	45 m	6 750 €
Réseaux				
Missions complémentaires				
Maitrise d'œuvre		4,5%		628 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		70 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**14 648 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	4 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	3 662 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchement secteur Le Prellet	14 648 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 35
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A345-R410	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

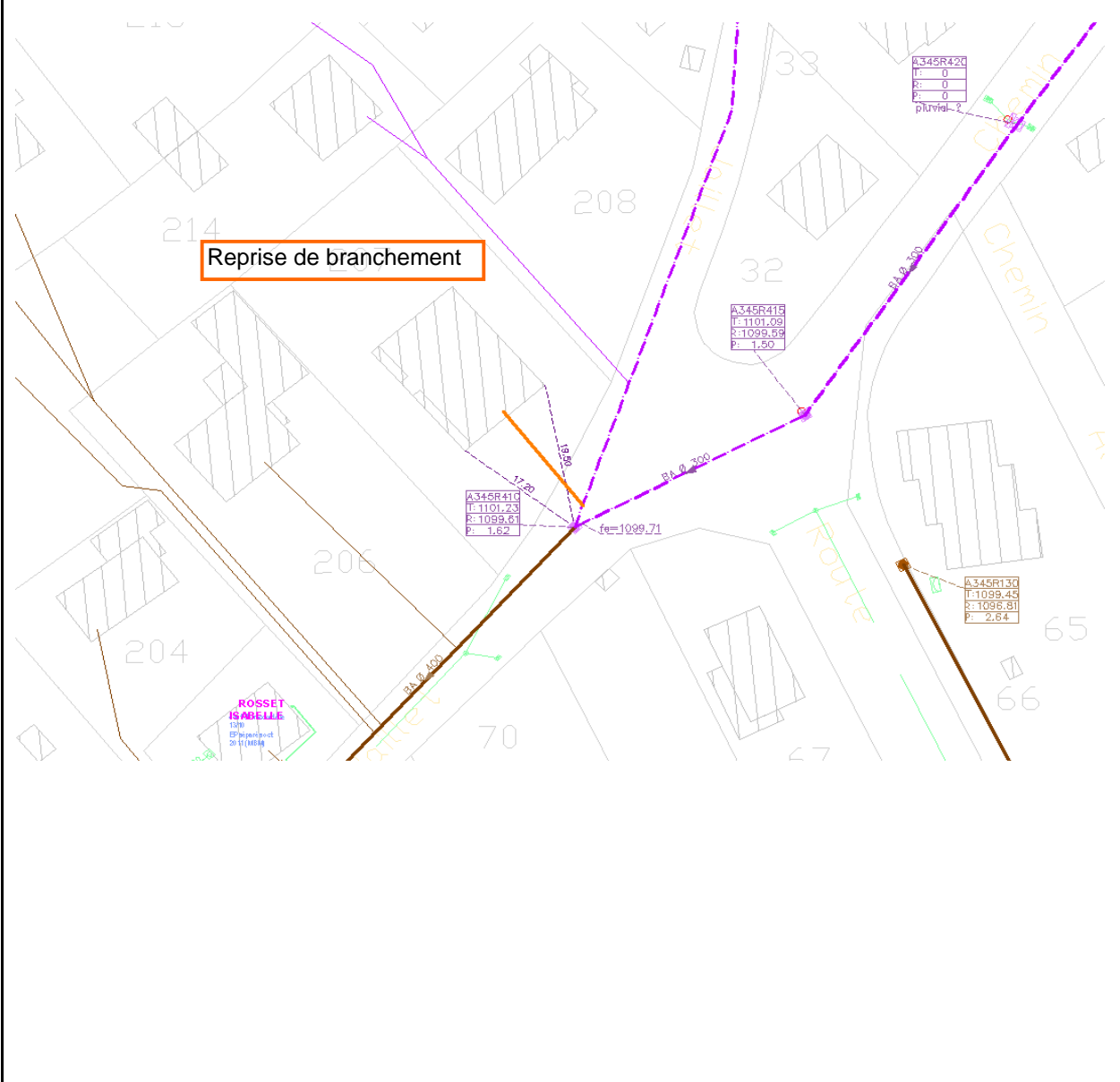
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 4 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_36 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise de branchement sur un linéaire de 20 m.

Une enquête de branchement sera réalisée au préalable.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
Branchements				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	20 m	3 200 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	10 m	1 500 €
Réseaux				
Missions complémentaires				
Maitrise d'œuvre		4,5%		212 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		24 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**4 935 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	4 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 234 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchement secteur <i>La Glière</i>	4 935 €				

**Travaux à la charge du particulier**



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	24	31 200 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	160 m	43 200 €
DN 300	ml	320 €	265 m	84 800 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	280 m	14 000 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	425 m	42 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		9 707 €
Relevé topographique		2 €/ml		850 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	24	2 400 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 079 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**233 235 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	425 m/an	1 488 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 480 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	3,0 ha	€/SA supprimé	77 745 €
Nb branchements mis en conformité	24	€/bct conformes	9 718 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	425 m	€/l sep	549 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>La Glière</i>	233 235 €	69 971 €			163 265 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 37
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A345-R170 - A345-R182	<b>Échéance</b>	2015-2017

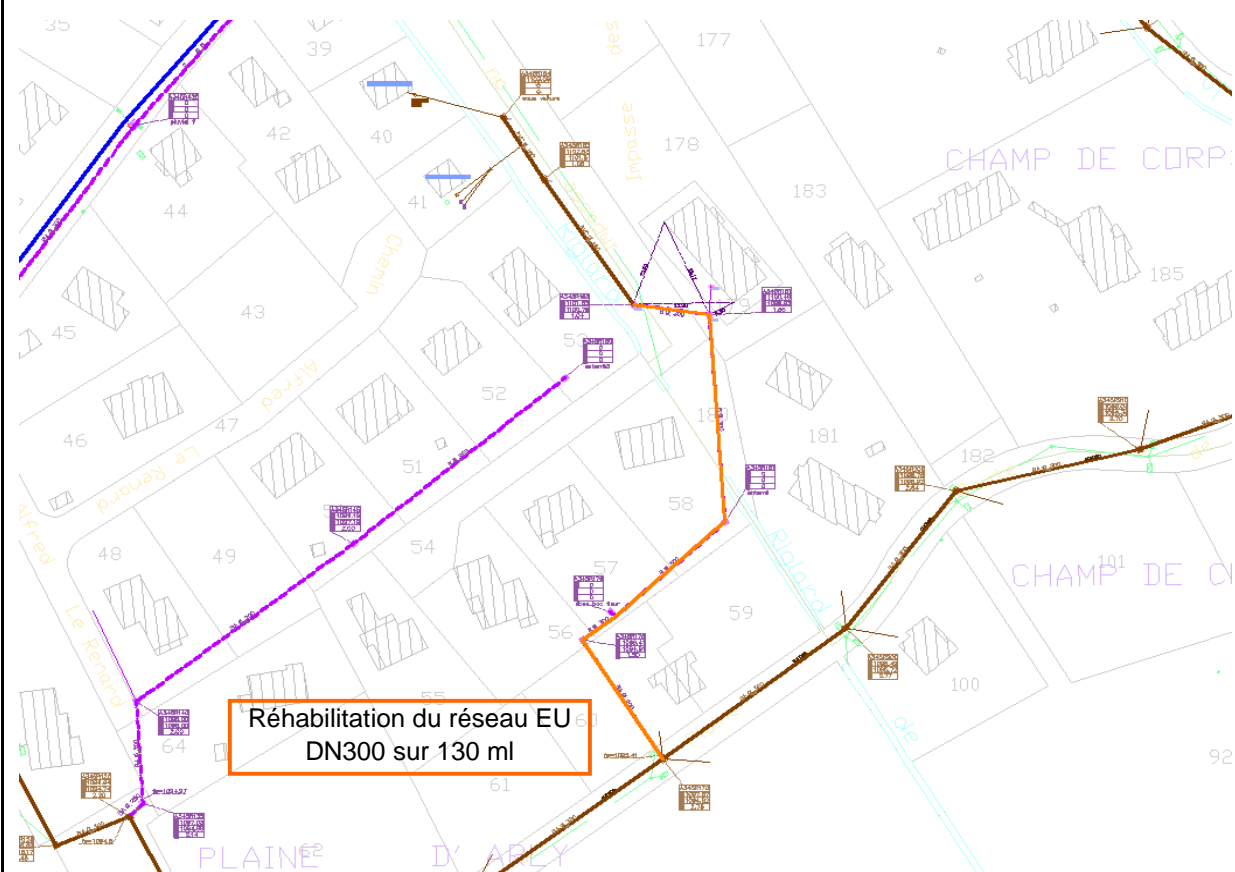
### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $4 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_33\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 130 m. Un DN200 serait suffisant si les EP ne sont pas raccordées sur le réseau.

Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	130 m	22 100 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 670 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		186 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 38 955 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	130 m/an	455 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 450 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	4 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	9 739 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	130 m	€/lineaire	300 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur de <i>Champ de Corps</i>	38 955 €	11 687 €			27 269 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

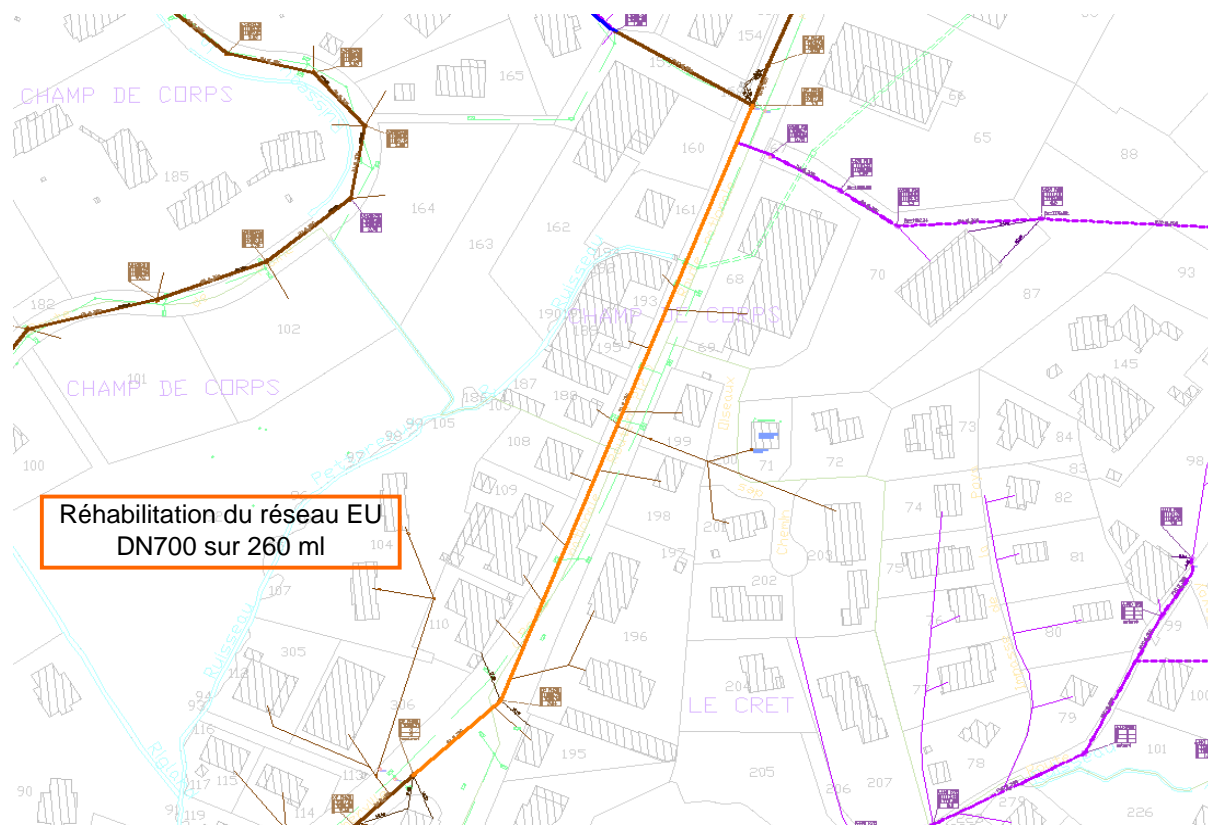
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 38
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	CP-R420 - CP-R440	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $44 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_44 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN700 sur un linéaire de 260 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 700	ml	330 €	260 m	85 800 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		4 536 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		504 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 105 840 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	260 m/an	910 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 910 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	44 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	2 405 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	260 m	€/lineaire	407 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur de <i>Champ de Corps (collecteur principal)</i>	105 840 €	31 752 €			74 088 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchements		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 39
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A410-R060	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

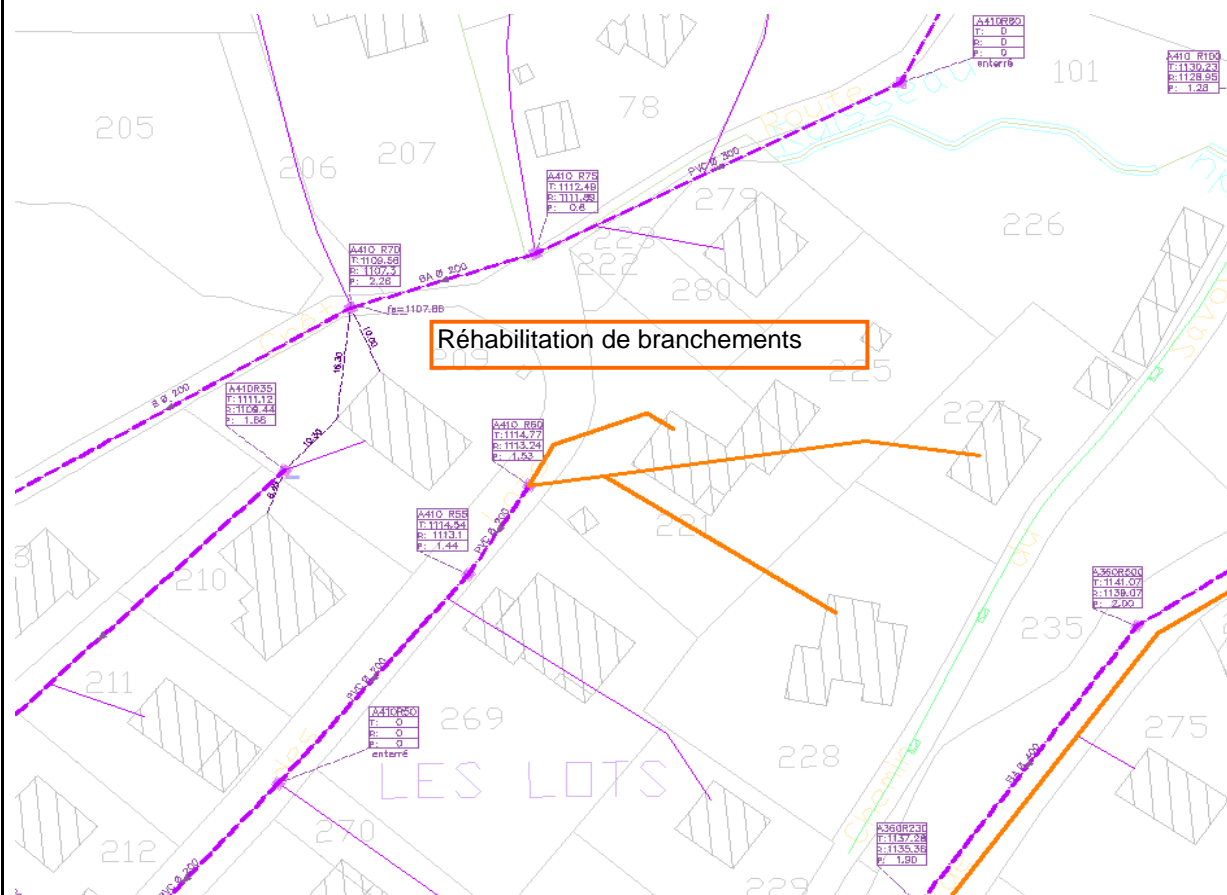
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 72 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur les antennes de branchements semble être à l'origine du problème. La reprise de ces derniers est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_02 de la phase 3.

## Description des préconisations

Reprise de branchements sur un linéaire de 145 m.

Une enquête de branchement sera réalisée au préalable.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	145 m	23 200 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	73 m	10 875 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 533 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		170 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 35 779 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	72 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	497 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchements secteur <i>Les Lots</i>	35 779 €				

**Travaux à la charge du ou des particulier(s)**

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 40
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A340-R50 - A340-R35	<b>Échéance</b>	2017-2022

## Diagnostic

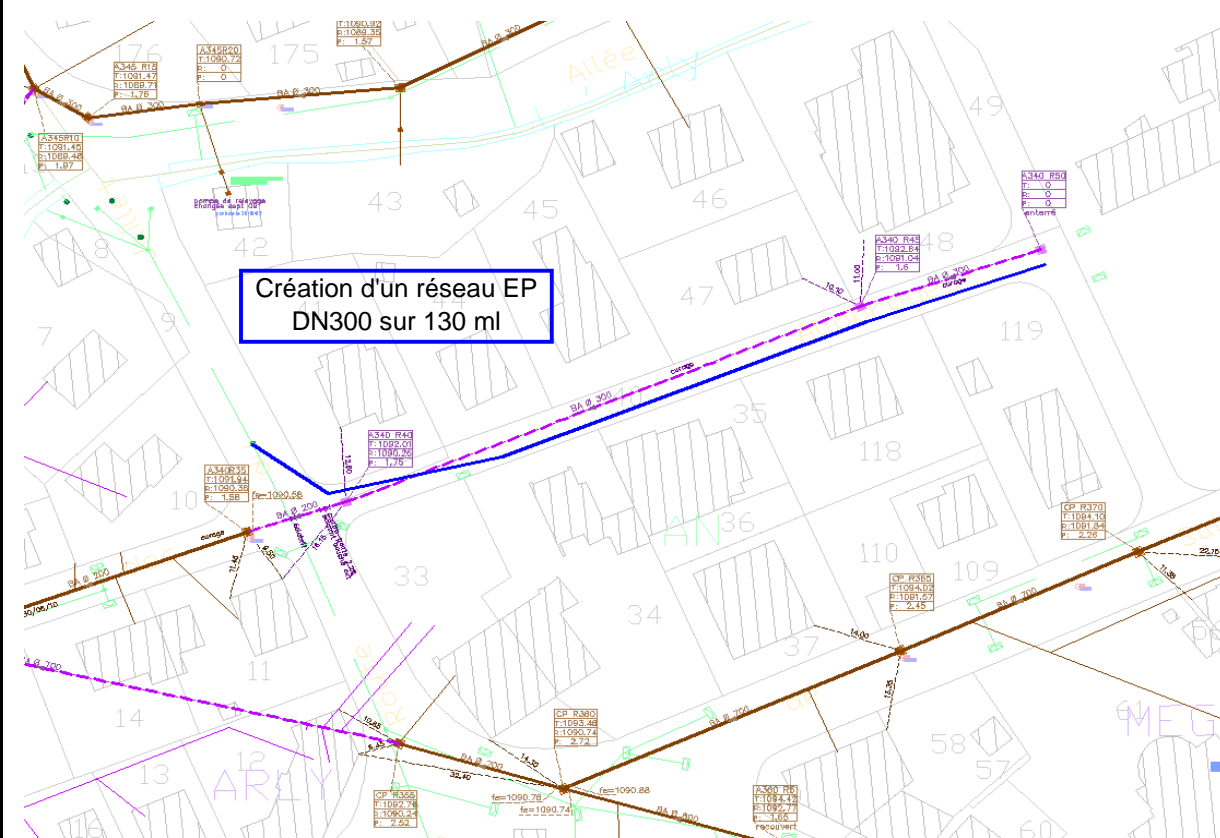
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 0,5 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_66 de la phase 3.

## Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 130 m. Raccordement de l'exutoire du réseau EP sur le réseau EP existant *route du Jaillet*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	7	9 100 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	130 m	41 600 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	130 m	6 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	130 m	11 700 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 101 €
Relevé topographique		2 €/ml		260 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	7	700 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		345 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**76 805 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	130 m/an	455 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**450 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	0,5 ha	€/SA supprimé	76 805 €
Nb branchements mis en conformité	7	€/bct conformes	10 972 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	130 m	€/l sep	591 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Arly	76 805 €	23 042 €			53 764 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

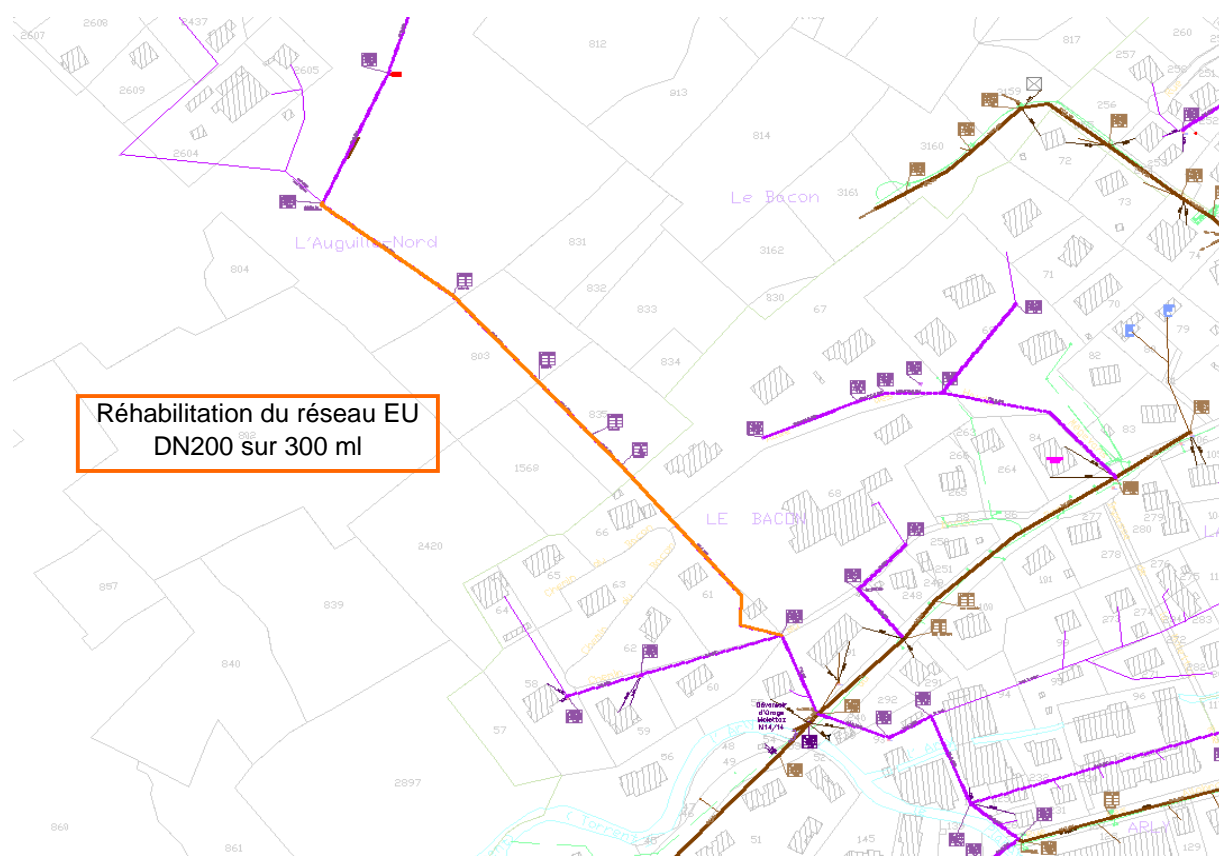
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 41
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A325-R5 - A325-R110	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $5 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_49\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN200 sur un linéaire de 300 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action. Il s'agit d'un passage en pré, les regards sont enterrés.



Réhabilitation du réseau EU  
DN200 sur 300 ml

Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	300 m	45 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 700 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		300 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 63 000 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	300 m/an	1 050 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 050 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	5 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	12 600 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	300 m	€/lineaire	210 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU de la descente de l'Aiguille Nord	63 000 €	18 900 €			44 100 €



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	110 m	16 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 418 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		158 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**33 075 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	110 m/an	385 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**380 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	11 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	3 007 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	110 m	€/lineaire	301 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>la Molettaz</i>	33 075 €	9 923 €			23 153 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en conformité des raccordements EU et EP		
<b>Objectif</b>	Mise en conformité réglementaire Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 43
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A300-R40	<b>Échéance</b>	2017-2022

## Diagnostic

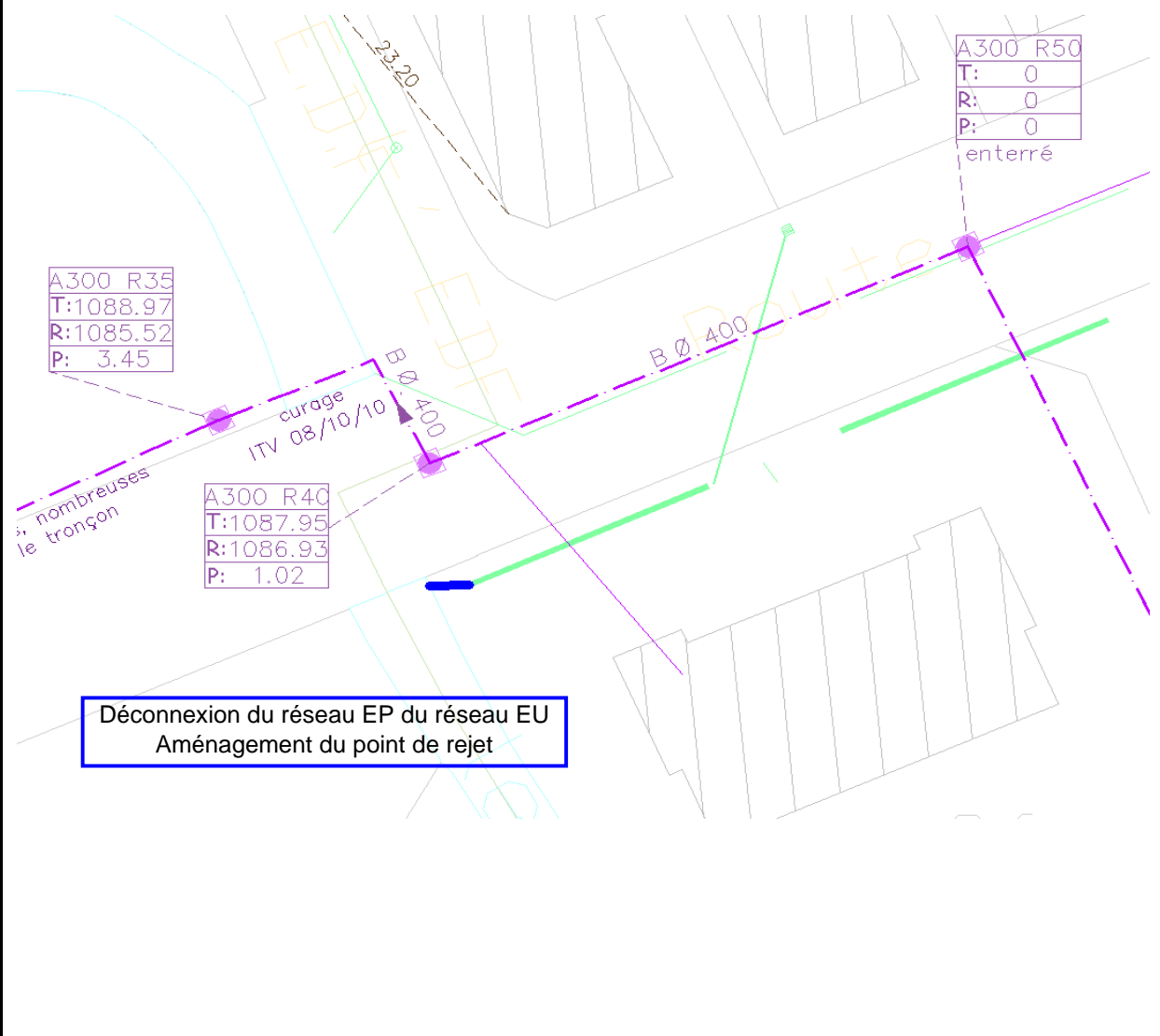
Raccordement de la conduite EP sur l'EU sur ce tronçon. La mise en conformité de ce dernier est nécessaire. Cela va permettre la déconnexion de 0,4 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_94 de la phase 3.

## Description des préconisations

Déconnexion de la conduite d'eaux pluviales du réseau EU. Aménagement de l'exutoire du réseau EP vers le *Torrent le Planay* nécessitant la création d'une conduite DN 250 sur un linéaire de 20 m.

Il convient de vérifier l'absence de branchement EU sur la conduite EP au préalable.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	5 m	1 600 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	5 m	250 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	5 m	250 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	5 m	500 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		567 €
Relevé topographique		2 €/ml		10 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		13 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**16 690 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	5 m/an	18 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**10 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	0,4 ha	€/SA supprimé	16 690 €
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en conformité des raccordements secteur <i>Champlat</i>	16 690 €	5 007 €			11 683 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 44
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A345-R305 à A345-R326 et A345-R335	<b>Échéance</b>	2017-2022

### Diagnostic

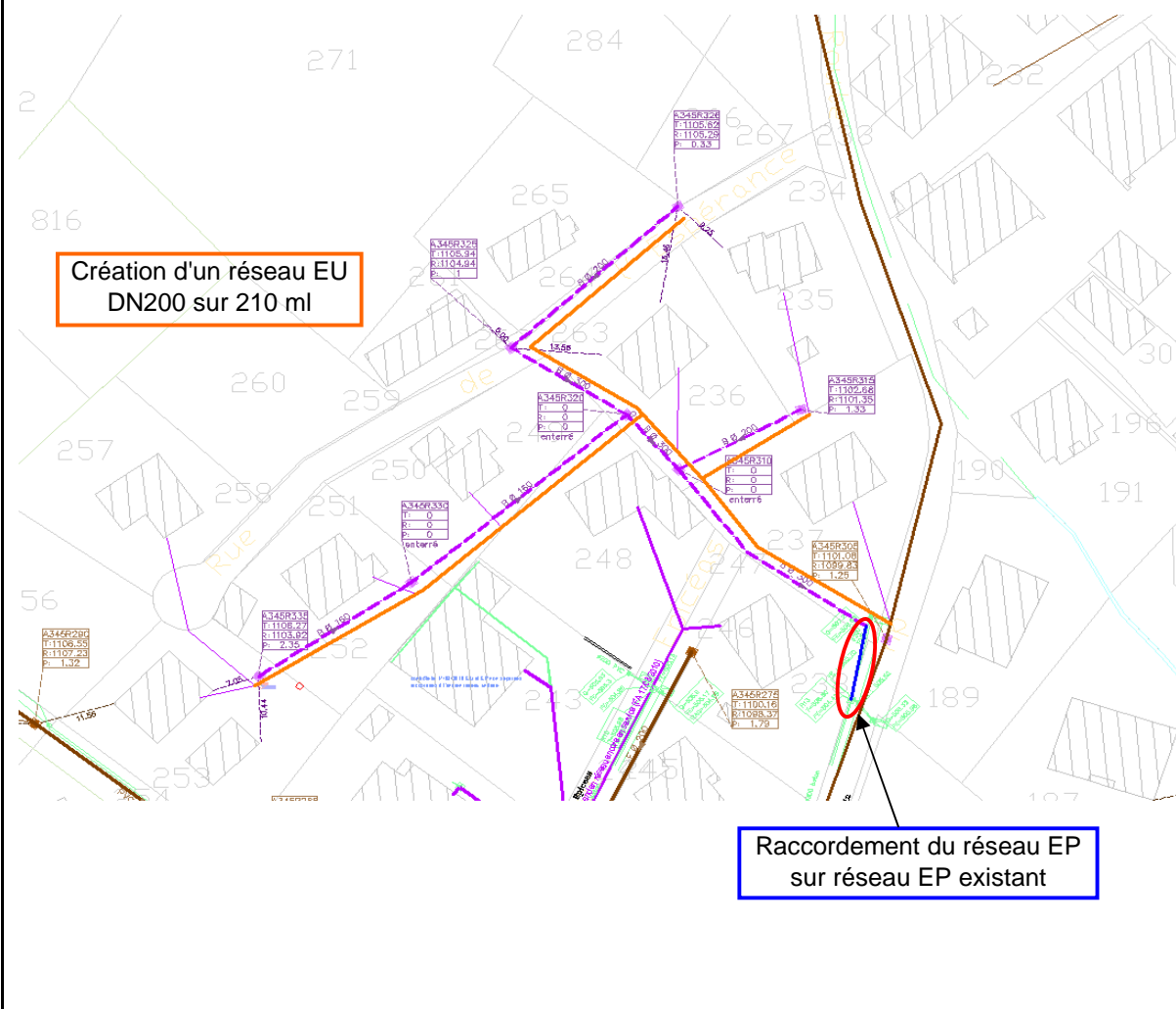
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 2 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_60 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 210 m. Raccordement de l'exutoire du réseau EP sur le réseau EP existant *route du Coin*. Cela nécessite la pose d'un réseau EP DN300 sur 10 ml. De plus, il convient de faire la modifications des connexions (EU-EU et EP-EP).



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	10	13 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	210 m	56 700 €
DN 300	ml	320 €	10 m	3 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	100 m	5 000 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	85 m	5 100 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	20 m	1 800 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 816 €
Relevé topographique		2 €/ml		440 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	10	1 000 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		424 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**93 980 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	220 m/an	770 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**770 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	2 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	46 990 €
Surface active supprimée	1,0 ha	€/SA supprimé	93 980 €
Nb branchements mis en conformité	10	€/bct conformes	9 398 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	210 m	€/l sep	448 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur le Coin	93 980 €	28 194 €			65 786 €



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 700	ml	330 €	405 m	133 650 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 689 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		743 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**156 083 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	405 m/an	1 418 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 410 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	96 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 626 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	405 m	€/lineaire	385 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Megève centre</i>	156 083 €	46 825 €			109 258 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 46
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A410-R80 - A410-R100	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

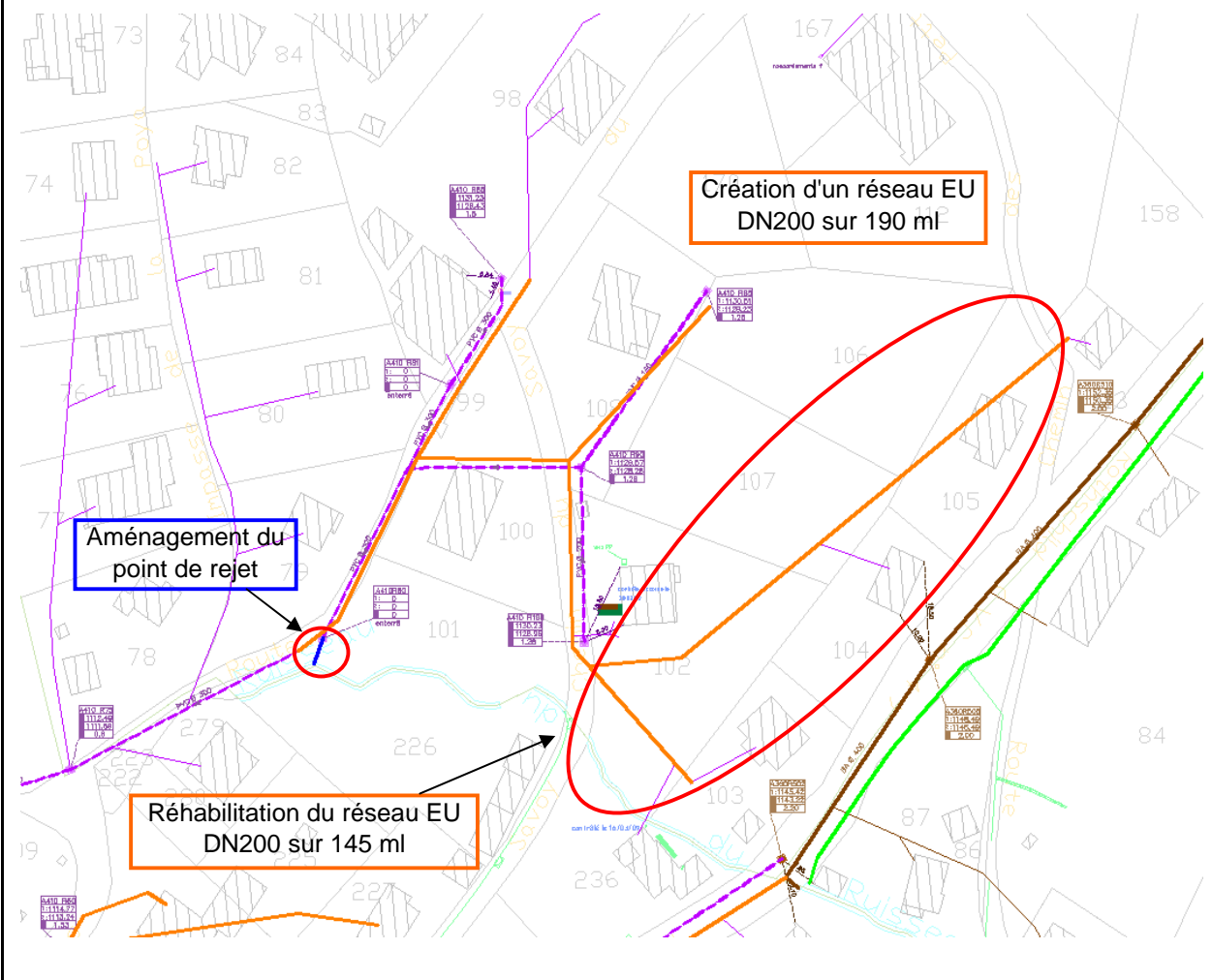
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 48 m<sup>3</sup>/j d'ECPP, dont 24 m<sup>3</sup>/j proviennent des branchements de particuliers en tête du réseau. C'est pourquoi la réhabilitation des branchements est également préconisée pour ce tronçon.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_22\_V1 et ME\_22\_V3 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 190 m. Réhabilitation des branchements DN200 sur un linéaire de 145 m (à la charge des particuliers). Aménagement du point de rejet EP sur le ruisseau du Crét. Modifications des connexions réseau EU sur EU et réseau EP sur EP.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	6	7 800 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	190 m	51 300 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	190 m	11 400 €
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	145 m	21 750 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		4 826 €
Relevé topographique		2 €/ml		380 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	6	600 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		536 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**117 093 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	190 m/an	665 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**660 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	48 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	2 439 €
Surface active supprimée	1,4 ha	€/SA supprimé	83 638 €
Nb branchements mis en conformité	6	€/bct conformes	19 515 €
Linéaire de réseau renouvelé	145 m	€/lineaire	808 €
Linéaire de mise en séparatif	190 m	€/l sep	616 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif et réhabilitation secteur <i>le Cret</i>	117 093 €	35 128 €			81 965 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

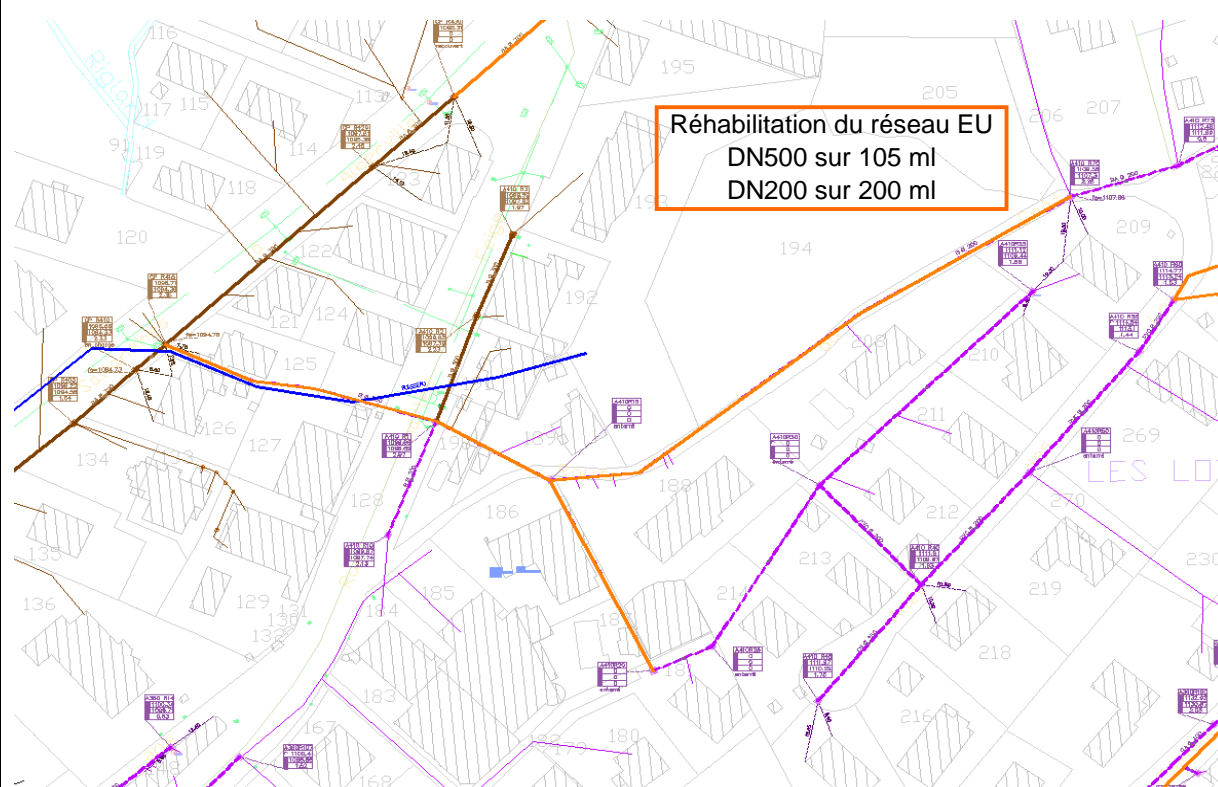
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 47
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	CP-R415 - A410-R70	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $73 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_27\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN500 sur un linéaire de 105 m (CP-R415 à A410-R15) et du réseau EU DN200 sur un linéaire de 200 m (A410-R15 à A410-R20 et A410-R70).  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action et vérifier le tracé.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	200 m	30 000 €
DN 500	ml	270 €	105 m	28 350 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 301 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		367 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 77 018 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	305 m/an	1 068 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 060 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	73 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 055 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	305 m	€/lineaire	253 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>le Cret</i>	77 018 €	23 105 €			53 912 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Renouvellement du réseau		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 48
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A proximité de A410-R10	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

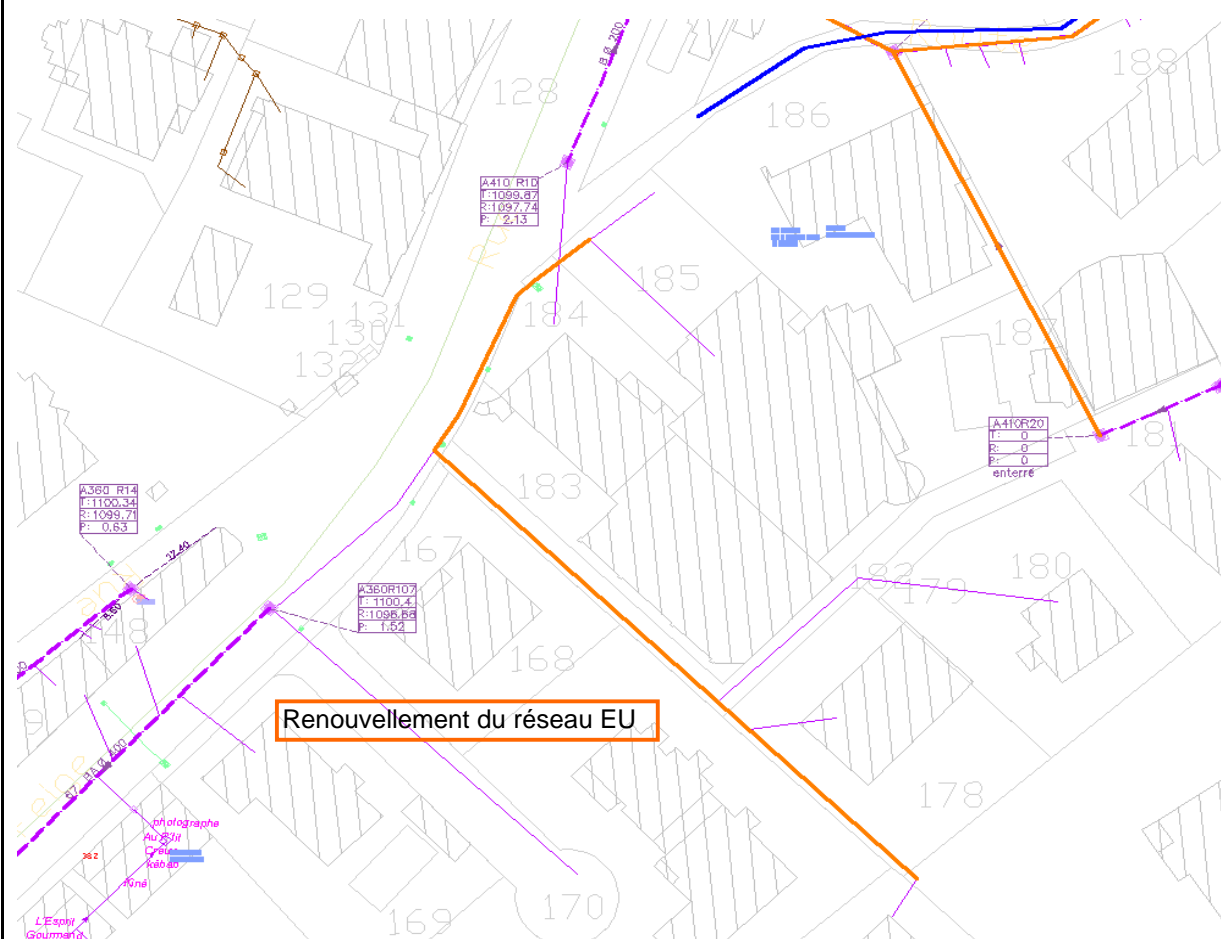
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 129 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise ou la réhabilitation de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_10 de la phase 3.

## Description des préconisations

Renouvellement du réseau EU DN200 (à confirmer) sur un linéaire de 115 m.

Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action et vérifier le tracé.



**Renouvellement du réseau EU**

Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	5	6 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	115 m	31 050 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	115 m	5 750 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	80 m	4 800 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	35 m	3 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 322 €
Relevé topographique		2 €/ml		230 €
Enquêtes de branchements		100 €	5	500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		258 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**54 910 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	115 m/an	403 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**400 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	129 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	426 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	115 m	€/lineaire	477 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Renouvellement du réseau EU secteur Megève-Les Lots	54 910 €	16 473 €			38 437 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 49
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R115 - A360-R98	<b>Échéance</b>	2017-2022

### Diagnostic

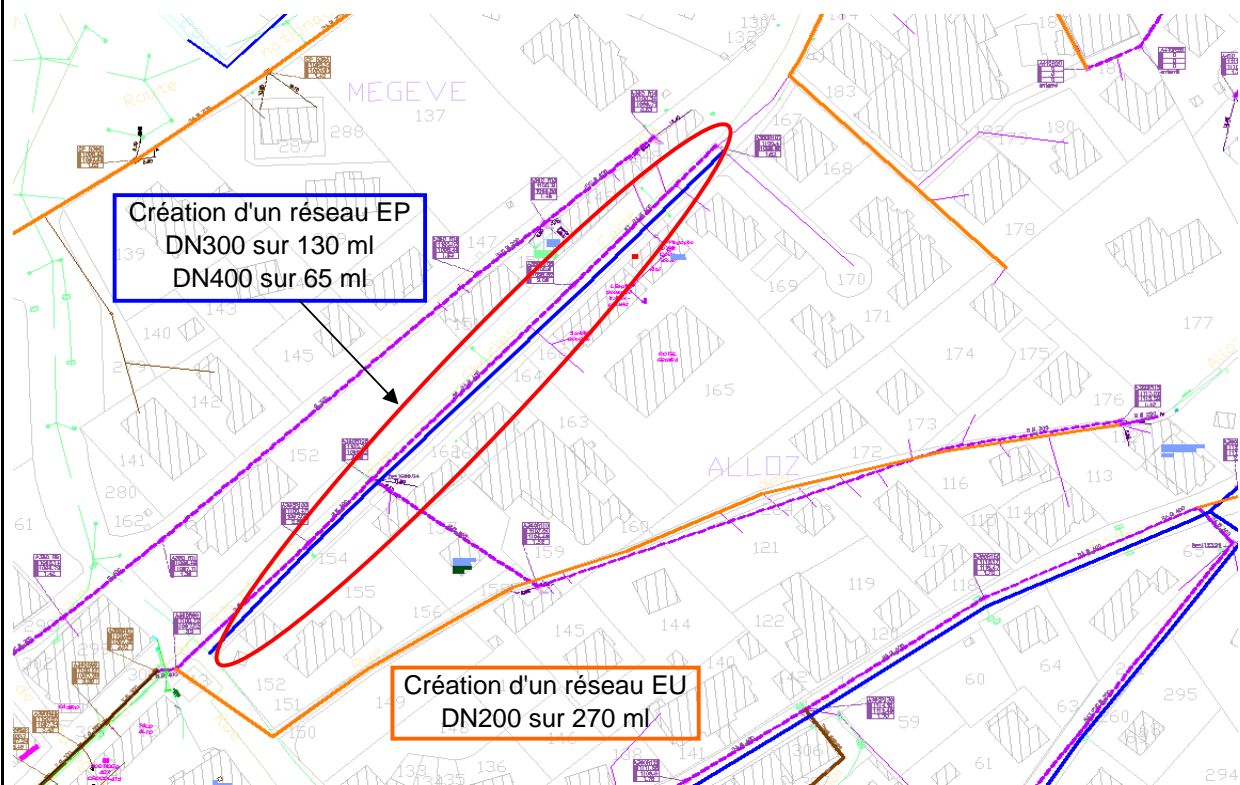
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 2 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP *Rue des Alloz*, va également permettre la suppression de 12 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_65 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 190 m *Rue des Alloz* et raccordement au réseau EU existant *Rue Charles Feige*. Pose d'un réseau EP *Rue Charles Feige*, DN300 en tête de réseau jusqu'au regard A360-R105 sur 130 ml et DN400 du regard A360-R105 jusqu'au réseau existant *rue d'Oberstdorf* sur 65 ml. Raccordement du réseau EU initial *rue des Alloz*, devenu EP, sur le réseau EP créé *rue Charles Feige* au niveau du regard A360-R105. De plus, il convient de faire la modifications des connexions (EU-EU et EP-EP) en conséquence.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	27	35 100 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	270 m	72 900 €
DN 300	ml	320 €	130 m	41 600 €
DN 400	ml	370 €	65 m	24 050 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	240 m	21 600 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	220 m	22 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		9 776 €
Relevé topographique		2 €/ml		930 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	27	2 700 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 086 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 235 243 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	465 m/an	1 628 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 620 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	12 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	19 604 €
Surface active supprimée	2,0 ha	€/SA supprimé	235 243 €
Nb branchements mis en conformité	27	€/bct conformes	8 713 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	465 m	€/l sep	506 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Alloz	235 243 €	70 573 €			164 670 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 50
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A325-R60 - A325-R75	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 2 ha de surfaces actives. La réutilisation de l'EU initial en EP va également permettre la suppression de 13 m<sup>3</sup>/j d'ECPP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_25\_V3 de la phase 3.

## Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN200 sur un linéaire de 80 m. Modifications des connexions réseau EU sur EU et réseau EP sur EP. Raccordement du réseau EU initial devenu EP, sur le réseau EP existant *Allée des Hauts Mègevans*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	1	1 300 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	80 m	21 600 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	80 m	4 800 €
<b>Moins value</b>				
Tranchée commune sous voie communale	ml	-50 €	80 m	-4 000 €
Tranchée commune sous RD	ml	-100 €	80 m	-8 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		707 €
Relevé topographique		2 €/ml		160 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	1	100 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		79 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 20 245 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	80 m/an	280 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 280 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	13 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 557 €
Surface active supprimée	2,0 ha	€/SA supprimé	10 123 €
Nb branchements mis en conformité	1	€/bct conformes	20 245 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	80 m	€/l sep	253 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>le Bacon</i>	20 245 €	6 074 €			14 172 €



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	3	3 900 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	100 m	27 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 3,00 à 5,00 m	ml	100 €	100 m	10 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	100 m	9 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 246 €
Relevé topographique		2 €/ml		200 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	3	300 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		250 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 56 395 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	100 m/an	350 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 350 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	29 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 945 €
Surface active supprimée	2,5 ha	€/SA supprimé	22 558 €
Nb branchements mis en conformité	3	€/bct conformes	18 798 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	100 m	€/l sep	564 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur de la Plaine d'Arly	56 395 €	16 919 €			39 477 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 52
<b>Secteur</b>	BV Megève	<b>Priorité</b>	4
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R11 - A410-R60 - A410-R75	<b>Échéance</b>	2017-2022

### Diagnostic

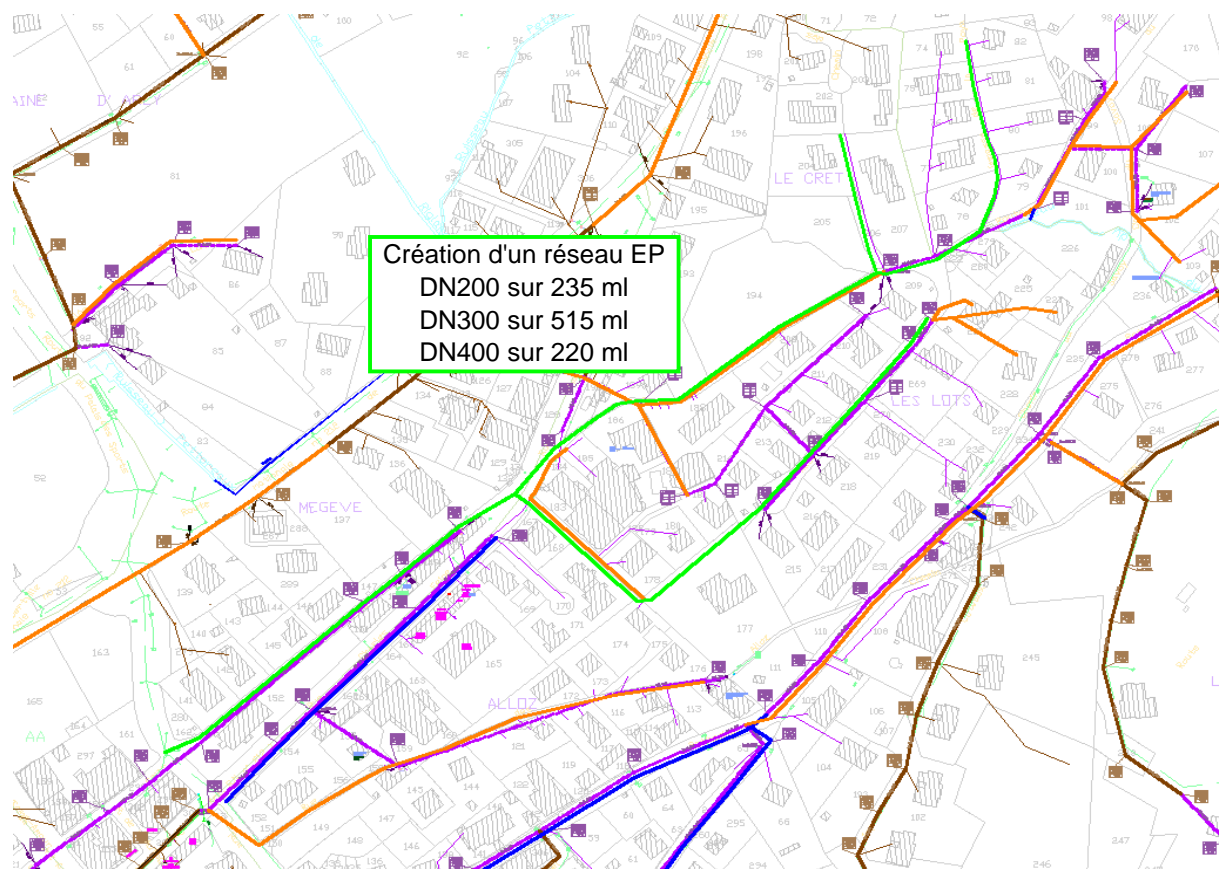
Les déversements au DO Molettaz sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 4,4 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_63 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN200 sur un linéaire de 235 m en tête de réseau et jusqu'au regard A410-R70. Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 515 m sur deux tronçons, à savoir du regard A410-R70 et de regard A410-R60, à la jonction des deux tronçons *rue Charles Feige*. En fin, pose d'un réseau EP DN400 sur un linéaire de 220 m entre la jonction (*rue Charles Feige*) des réseaux EP créés et le réseau existant *rue d'Oberstdorf*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	55	71 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	235 m	63 450 €
DN 300	ml	320 €	515 m	164 800 €
DN 400	ml	370 €	220 m	81 400 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	735 m	36 750 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	320 m	19 200 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	425 m	38 250 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	65 m	6 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		21 683 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 940 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	55	5 500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		2 409 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 516 883 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	970 m/an	3 395 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 3 390 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	4,4 ha	€/SA supprimé	117 473 €
Nb branchements mis en conformité	55	€/bct conformes	9 398 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	970 m	€/l sep	533 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteurs Le Crêt-Les Lots	516 883 €	155 065 €			361 818 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Redimensionnement		
<b>Objectif</b>	Renforcement de la collecte des eaux pluviales		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 19
<b>Secteur</b>	BV Saint Paul	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A340-R655 - A340-R700	<b>Échéance</b>	2022-2025

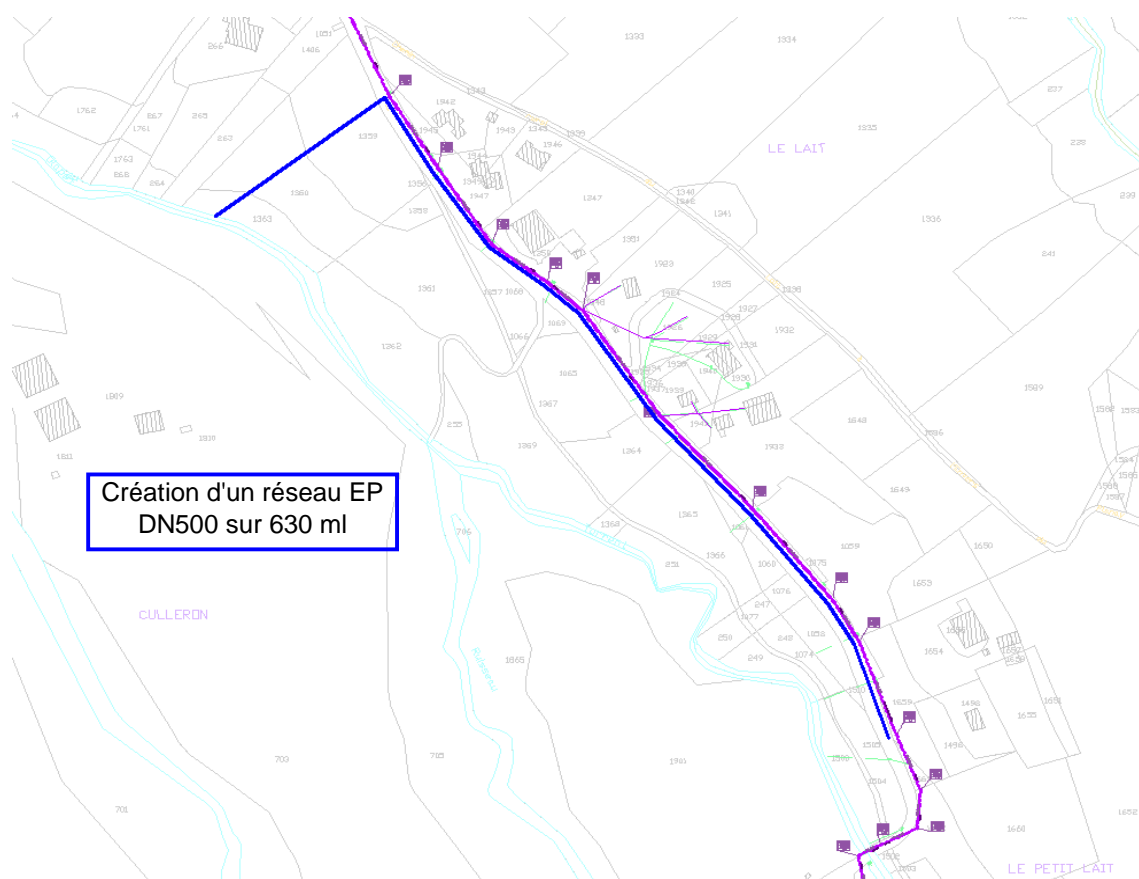
### Diagnostic

La collecte des eaux pluviales sur le secteur de la *Cote 2000* est diffuse et surtout peu efficace. Il n'y a pas de réseau de collecte sur ce secteur pour harmoniser et ainsi améliorer la gestion des eaux pluviales.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_97 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN500 sur un linéaire de 630 m. Aménagement du point de rejet des eaux pluviales dans le torrent du Glapet.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	5	6 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 500	ml	450 €	630 m	283 500 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	630 m	31 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	315 m	15 750 €
Plus value Zone boisée	ml	100 €	50 m	5 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	510 m	45 900 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		17 917 €
Relevé topographiques		2 €/ml		1 260 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	5	500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 941 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 423 268 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	630 m/an	2 205 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 2 200 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	510 m	€/lineaire	830 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Renforcement réseau EP secteur <i>Le Lait</i>	423 268 €				423 268 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 20
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R1075 - A235-R1035	<b>Échéance</b>	2022-2025

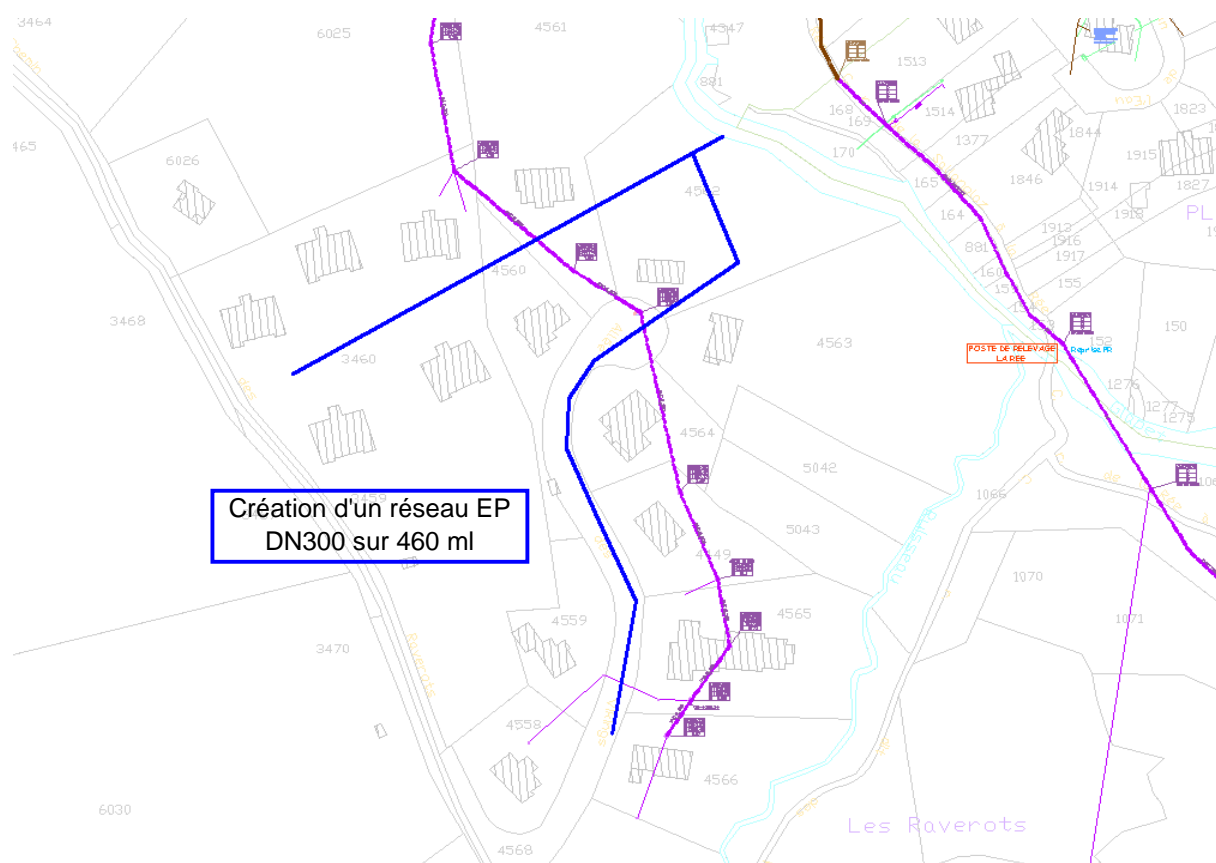
### Diagnostic

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 7 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_54 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 460 m et aménagement du point de rejet EP sur le torrent du Glapet. Ainsi, ces travaux contribuent à la diminution des déversements au DO Martinet.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	15	19 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	460 m	147 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	250 m	15 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		8 627 €
Relevé topographiques		2 €/ml		920 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	15	1 500 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		909 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**207 155 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	460 m/an	1 610 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 610 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	7,0 ha	€/SA supprimé	29 594 €
Nb branchements mis en conformité	15	€/bct conformes	13 810 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	460 m	€/l sep	450 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Les Raverots</i>	207 155 €	62 147 €			145 009 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 21
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R910	<b>Échéance</b>	2022-2025

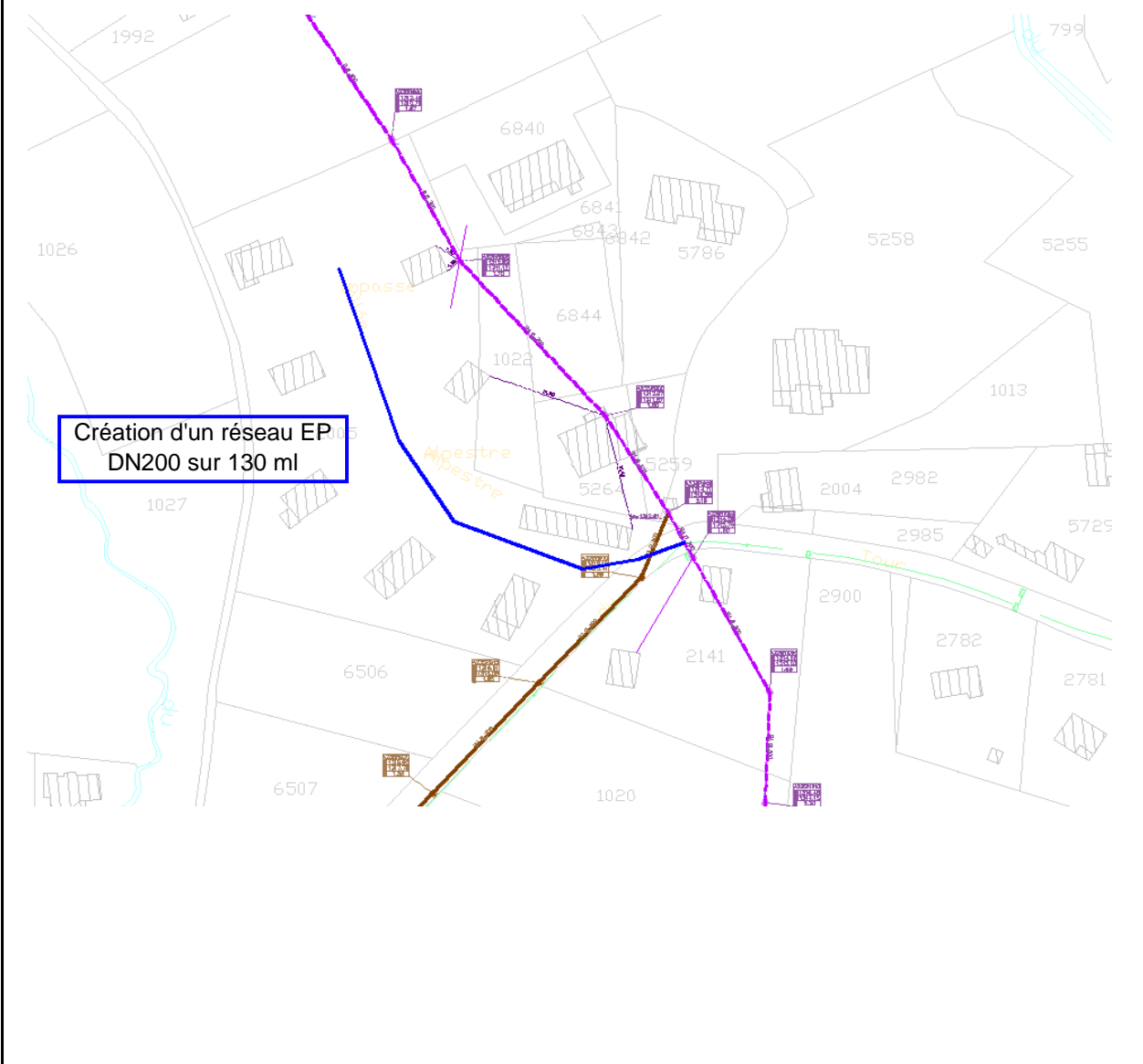
### Diagnostic

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 0,4 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_55 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN200 sur un linéaire de 130 m et raccordement au réseau EP existant *route du Tour*. Ainsi, ces travaux contribuent à la diminution des déversements au DO Martinet.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	6	7 800 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	130 m	35 100 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	130 m	11 700 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 457 €
Relevé topographiques		2 €/ml		260 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	6	600 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		273 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 61 690 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	130 m/an	455 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 450 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	0,8 ha	€/SA supprimé	61 690 €
Nb branchements mis en conformité	6	€/bct conformes	10 282 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	130 m	€/l sep	475 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Le Tour</i>	61 690 €	18 507 €			43 183 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise du branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 22
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R966	<b>Échéance</b>	2015-2017

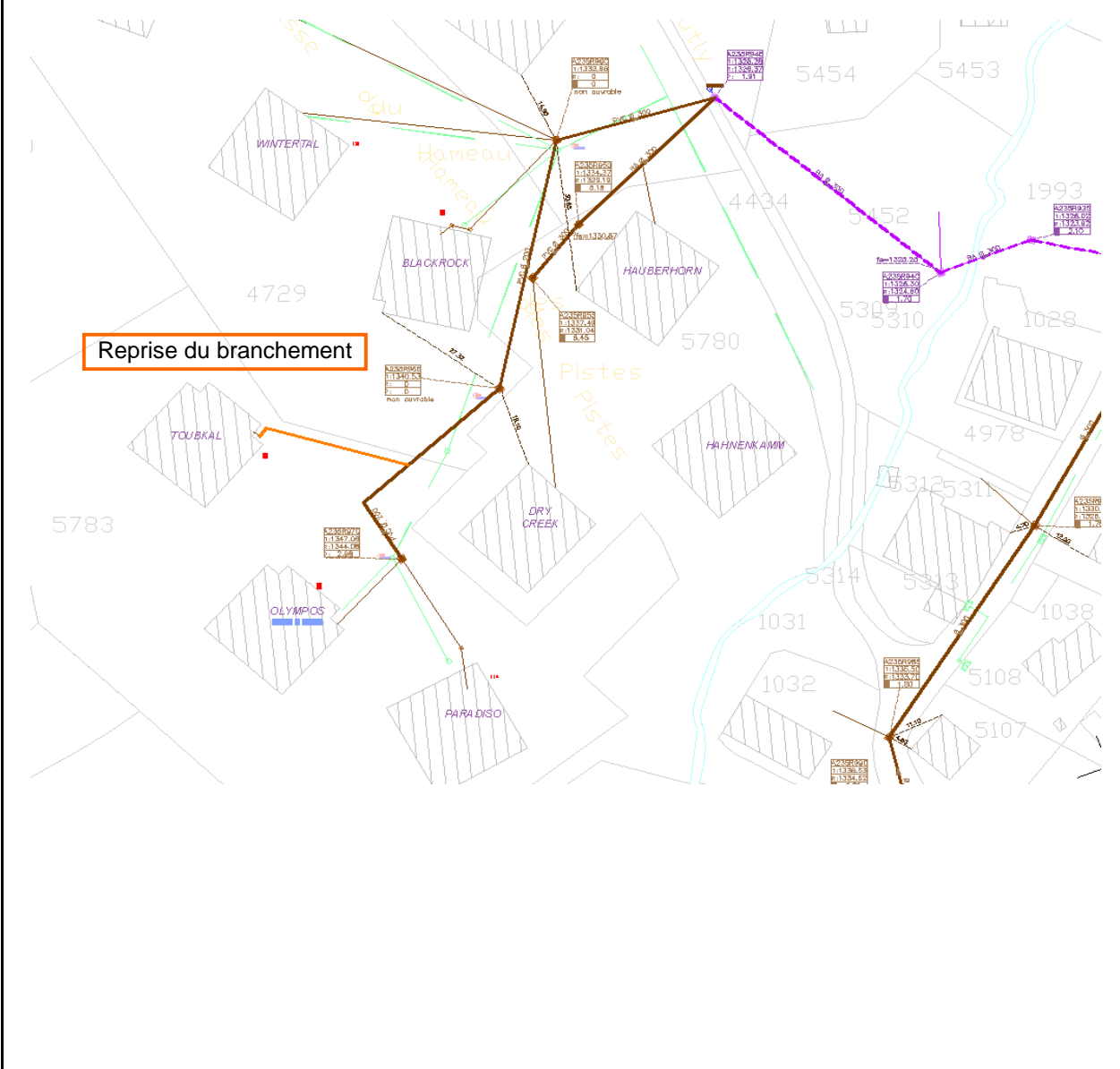
## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 17 m<sup>3</sup>/j. Un défaut sur l'antenne du branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_17 de la phase 3.

## Description des préconisations

Reprise du branchement sur un linéaire de 30 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	30 m	4 800 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	15 m	2 250 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		317 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		35 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 7 403 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	17 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	435 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
reprise du branchement secteur <i>La Caboche</i>	7 403 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 23
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	5
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R195 - A235-R145	<b>Échéance</b>	2022-2025

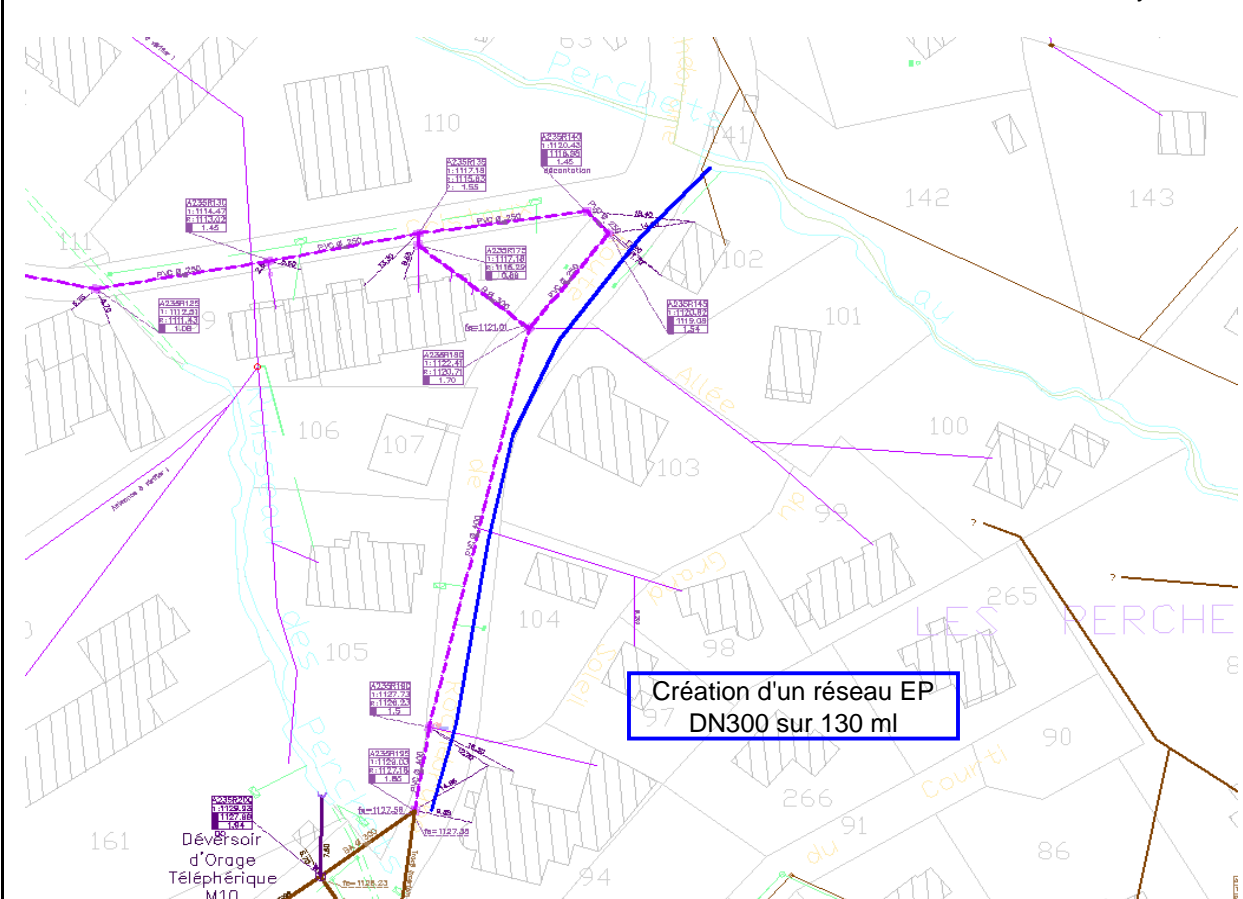
### Diagnostic

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 0,3 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_57 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 130 m et aménagement du point de rejet EP sur le ruisseau des Perchets. Cette action contribue à la réduction des déversements au DO Ecole et Tour de Blaye.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	5	6 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	130 m	41 600 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	130 m	6 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	130 m	11 700 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		3 434 €
Relevé topographiques		2 €/ml		260 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enuqêtes de branchements		100 €	5	500 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		332 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**84 325 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	130 m/an	455 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**450 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	0,3 ha	€/SA supprimé	84 325 €
Nb branchements mis en conformité	5	€/bct conformes	16 865 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	130 m	€/l sep	649 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Les Perchets Nord</i>	84 325 €	25 298 €			59 028 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

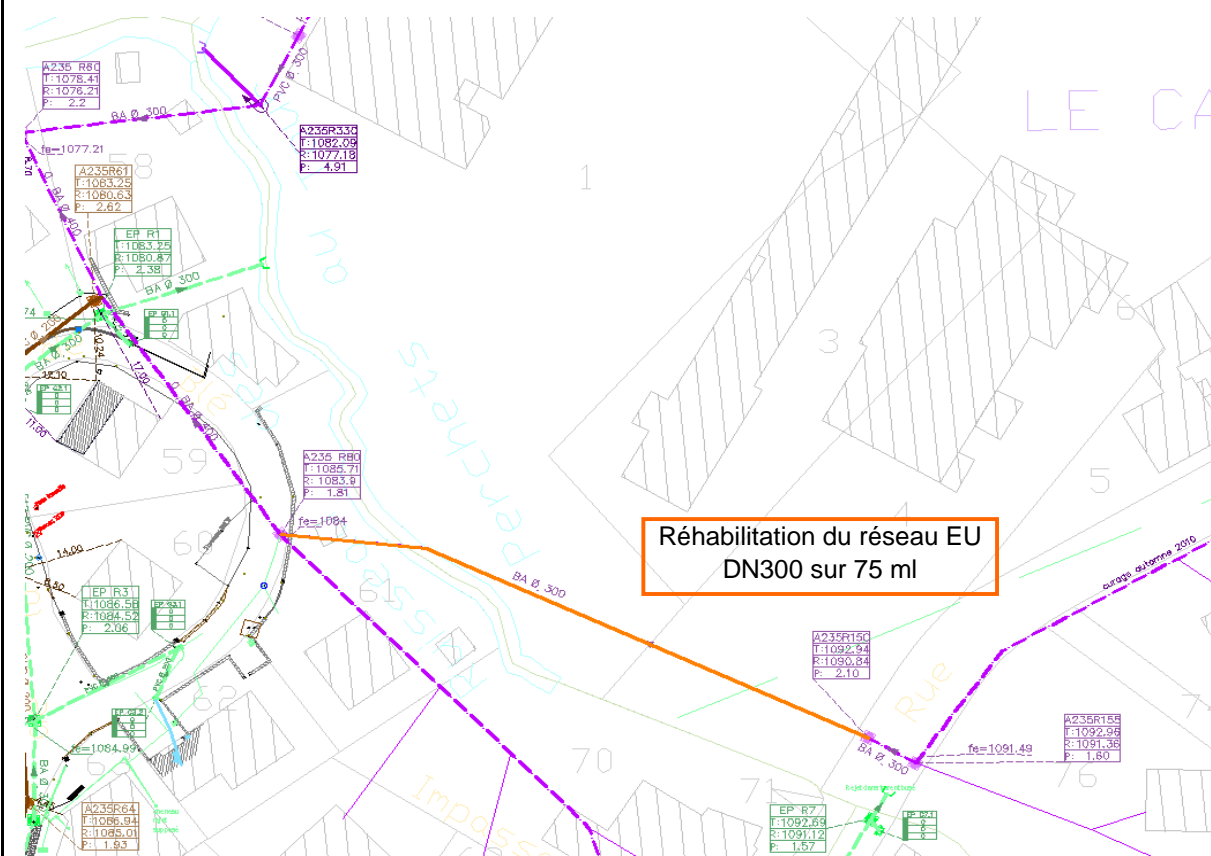
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 24
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R150 - A235-R80	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 130 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_05\_V1 de la phase 3.

## Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 75 m. Cette action contribue à la réduction des déversements au DO Ecole et Tour de Blaye.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	75 m	12 750 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 249 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		139 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**29 138 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	75 m/an	263 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**260 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	130 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	224 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	75 m	€/lineaire	389 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Le Calvaire</i>	29 138 €	8 741 €			20 396 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

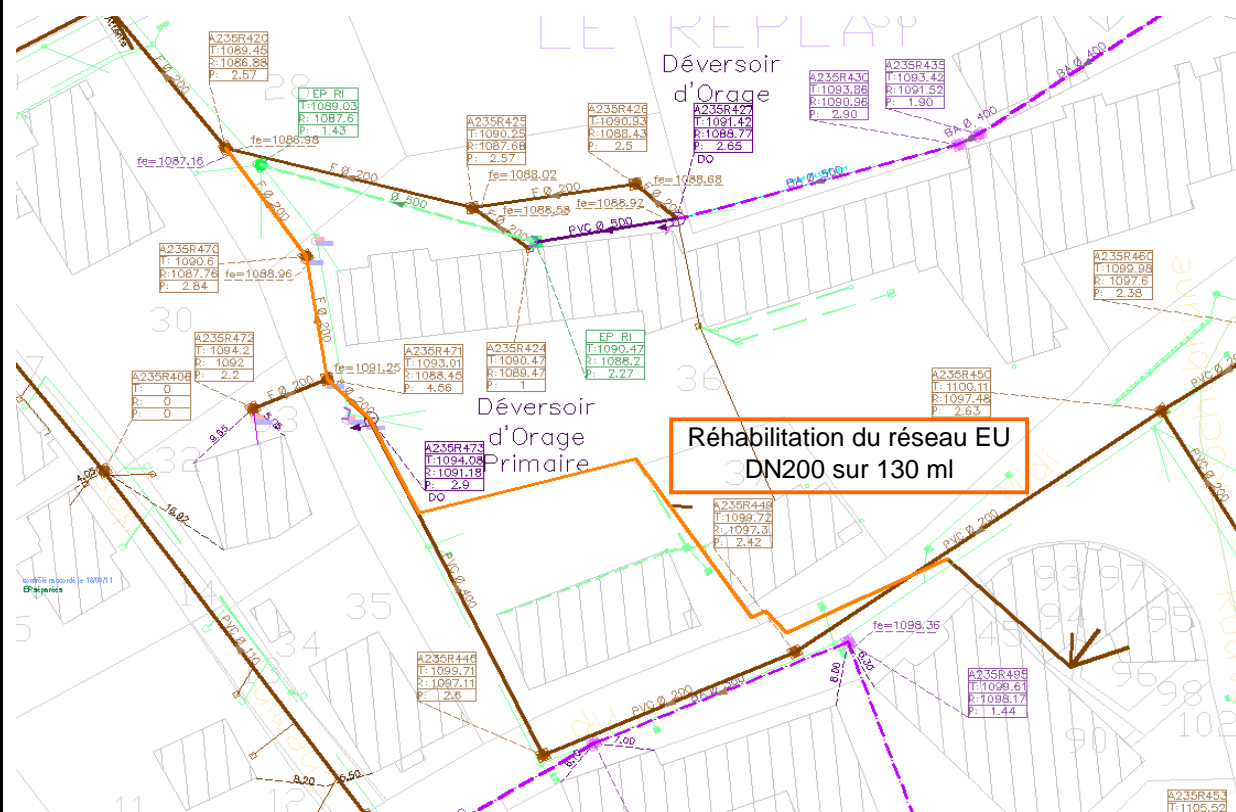
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 25
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R420 - A235-R449	<b>Échéance</b>	2015-2017

## Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 22 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_46 de la phase 3.

## Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN200 sur un linéaire de 130 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 150/200	ml	150 €	130 m	19 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 553 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		173 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**36 225 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	130 m/an	455 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**450 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	22 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	1 647 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	130 m	€/lineaire	279 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Le Replat</i>	36 225 €	10 868 €			25 358 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes.		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 26
<b>Secteur</b>	BV Rochebrune	<b>Priorité</b>	1 et 5
<b>Tronçon de réseau</b>	A235-R765 - A235-R585	<b>Échéance</b>	2014 et 2022-2025

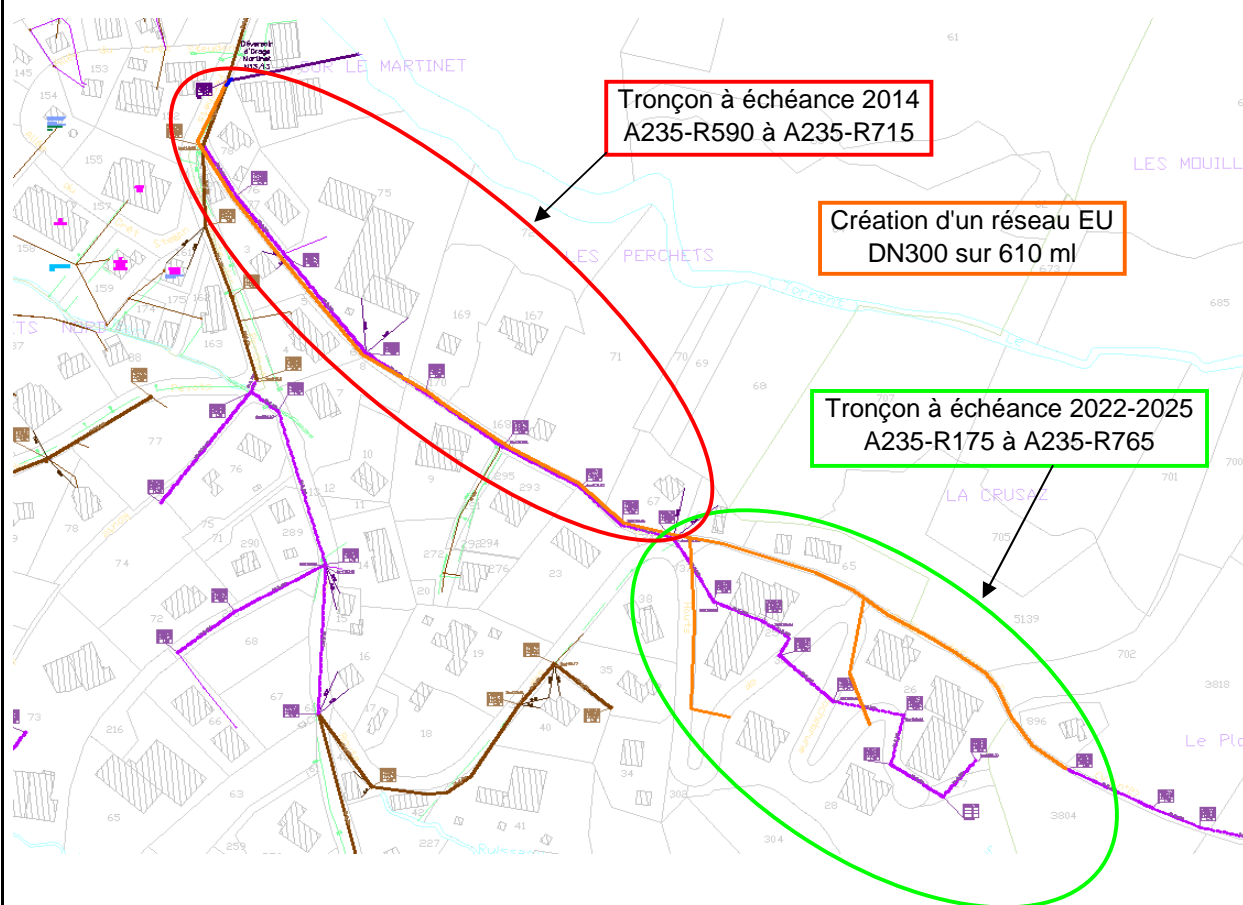
### Diagnostic

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3,8 ha de surfaces actives. Cette action va être couplé avec la réduction d'un apport d'ECPP de 24 m<sup>3</sup>/jour, du fait de la reprise du réseau EU en EP.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_56 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 610 m et raccordement sur le réseau EU existant *route des Perchets* au niveau du DO Martinet. In fine, l'exutoire du réseau EP se trouve sur l'exutoire du DO Martinet. Modifications des connexions EU du réseau initial sur le nouveau réseau EU.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	15	19 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 200	ml	270 €	160 m	43 200 €
DN 300	ml	320 €	610 m	195 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	610 m	30 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	290 m	14 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	770 m	69 300 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		16 749 €
Relevé topographiques		2 €/ml		1 540 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	15	1 500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 861 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 397 350 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	610 m/an	2 135 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 2 130 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	24 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	16 556 €
Surface active supprimée	3,8 ha	€/SA supprimé	104 566 €
Nb branchements mis en conformité	15	€/bct conformes	26 490 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	610 m	€/l sep	651 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur La Crusaz	397 350 €	119 205 €			278 145 €



## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

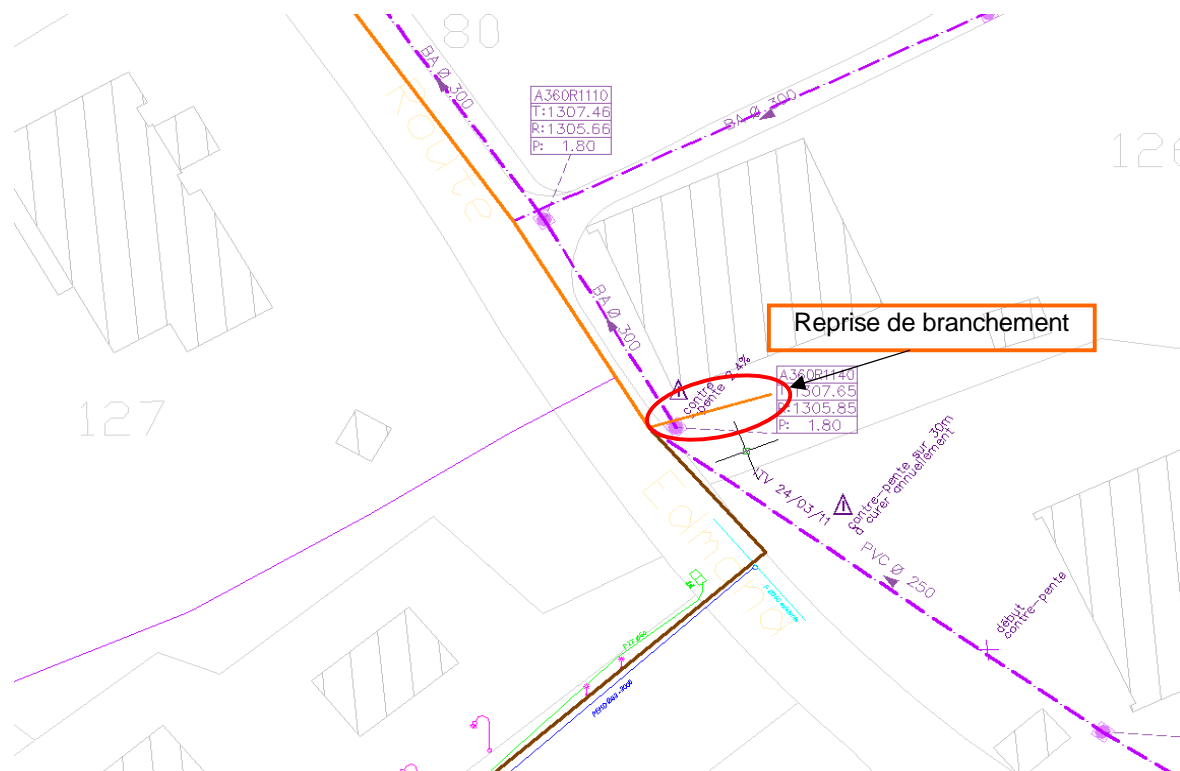
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 01
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R1140	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $6 \text{ m}^3/\text{j}$ . Un défaut sur l'antenne du branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce dernier est nécessaire.  
Correspond aux préconisations de travaux ME\_30 de la phase 3. Doit-être effectué en même temps que les préconisations de travaux ME-83.

### Description des préconisations

Reprise de branchement sur un linéaire de 15 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	15 m	2 400 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	15 m	2 250 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		209 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		23 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 4 883 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	6 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	814 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchement à partir du regard A360-R1140	4 883 €				

**Travaux à la charge du particulier**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 02
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3b
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R1140 - A360-R1010	<b>Échéance</b>	2015-2020

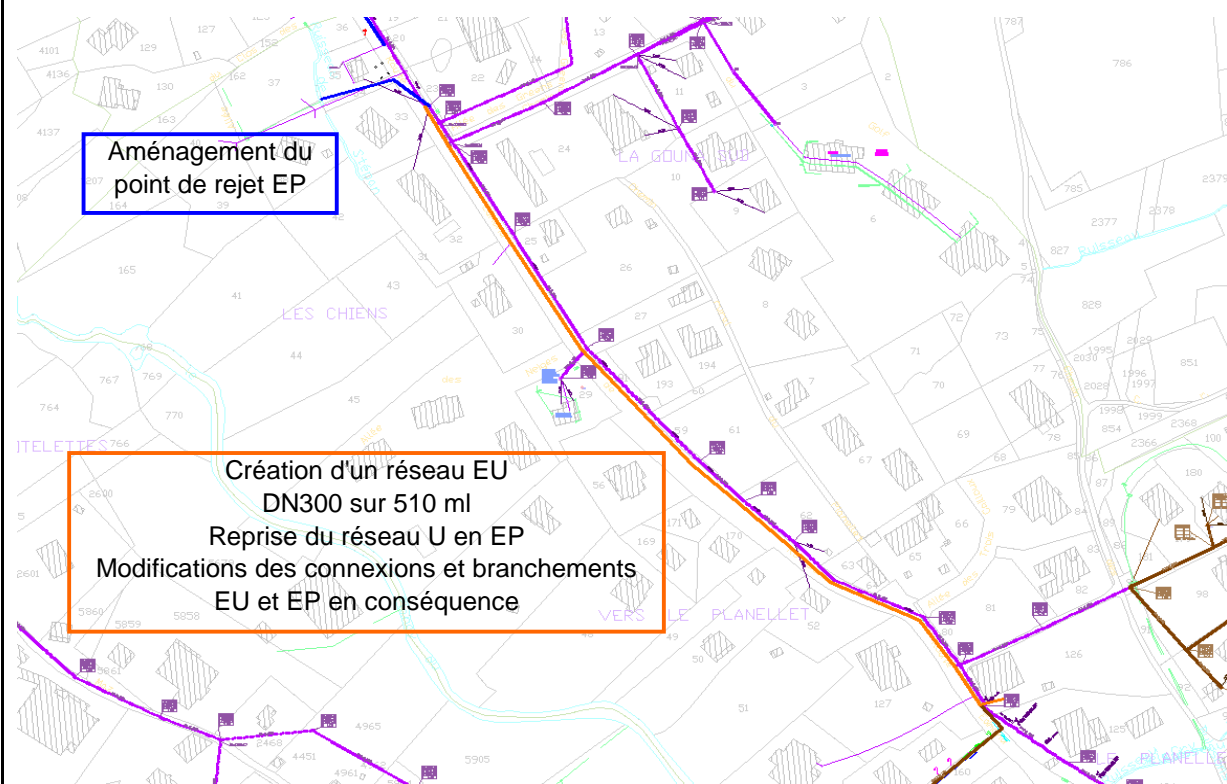
### Diagnostic

Les déversements aux DO CCAS et Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements. Ce tronçon présente également des ECPP de l'ordre de  $12\text{m}^3/\text{j}$ . La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 2,5 ha de surfaces actives. La suppression des eaux claires parasites est rendu possible par la réhabilitation de ce tronçon où l'utilisation de l'actuel réseau unitaire en réseau EP, si les capacités de la canalisation sont suffisantes.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_83 de la phase 3. Doit-être effectué en même temps que les préconisations de travaux ME-30.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 510 m. Modifications des connexions EU et EP en conséquence. Aménagement du point de rejet EP à prévoir jusqu'au ruisseau Stephan.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	15	19 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	510 m	163 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	510 m	25 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	510 m	25 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	510 m	45 900 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		13 032 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 020 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	15	1 500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 398 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 310 050 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	510 m/an	1 785 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 780 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	12 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	25 838 €
Surface active supprimée	2,5 ha	€/SA supprimé	124 020,00 €
Nb branchements mis en conformité	15	€/bct conformes	20 670 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	510 m	€/l sep	608 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Betex - La Gouna Sud	310 050 €	93 015 €			217 035 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 03
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3d
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R1005 - A360-R965	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

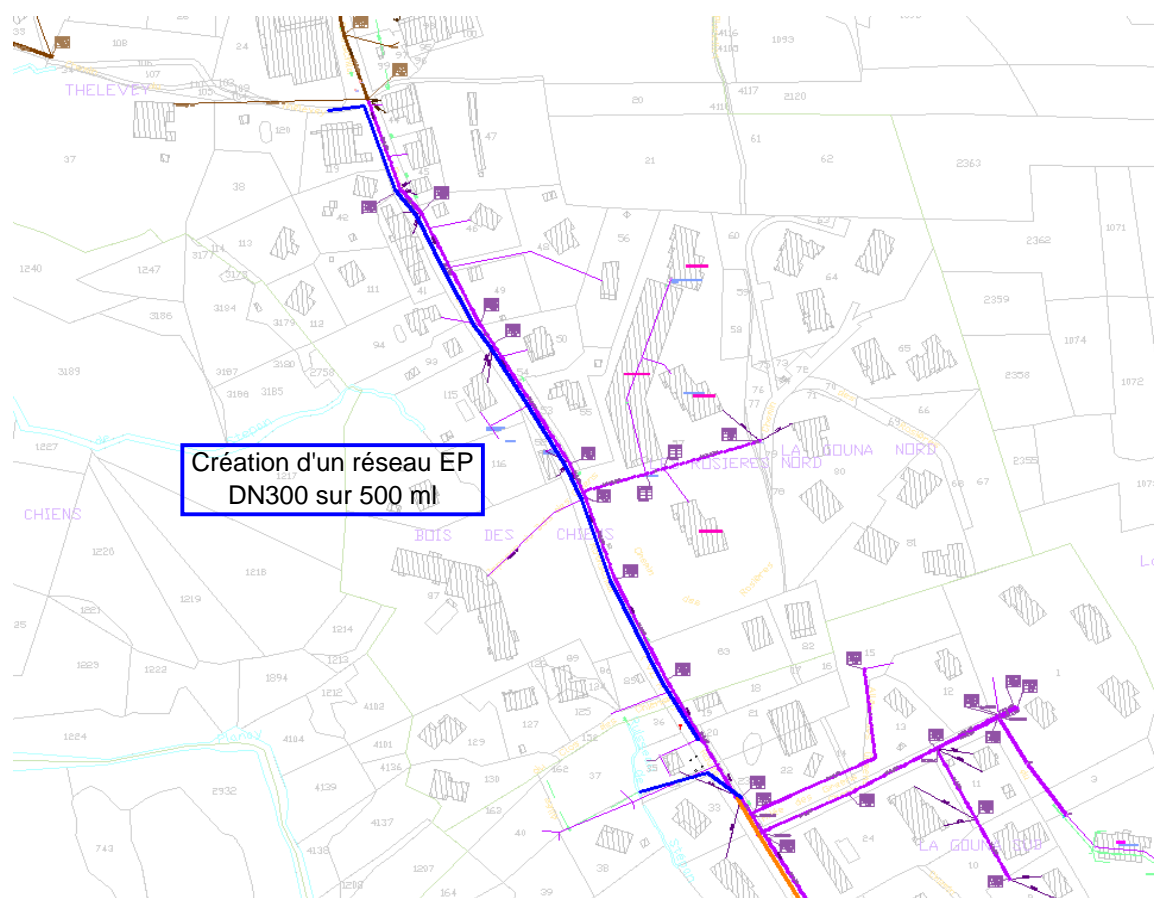
Les déversements aux DO CCAS et Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 2,4 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_84 de la phase 3

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 500 m. Aménagement du point de rejet EP à prévoir jusqu'au ruisseau de Thevenet.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	14	18 200 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	500 m	160 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	500 m	25 000 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	500 m	25 000 €
Plus value : voirie communale (réfection de chaussée, signalisation, forte présence de réseaux existants, etc.)	ml	60 €	160 m	9 600 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	340 m	30 600 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		12 528 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 000 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	14	1 400 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 342 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 298 170 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	500 m/an	1 750 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 750 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	2,4 ha	€/SA supprimé	124 238 €
Nb branchements mis en conformité	14	€/bct conformes	21 298 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	500 m	€/l sep	596 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Les Rosières Nord</i>	298 170 €	89 451 €			208 719 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes.		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 04
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3a
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R925 - A360-R885	<b>Échéance</b>	2015-2020

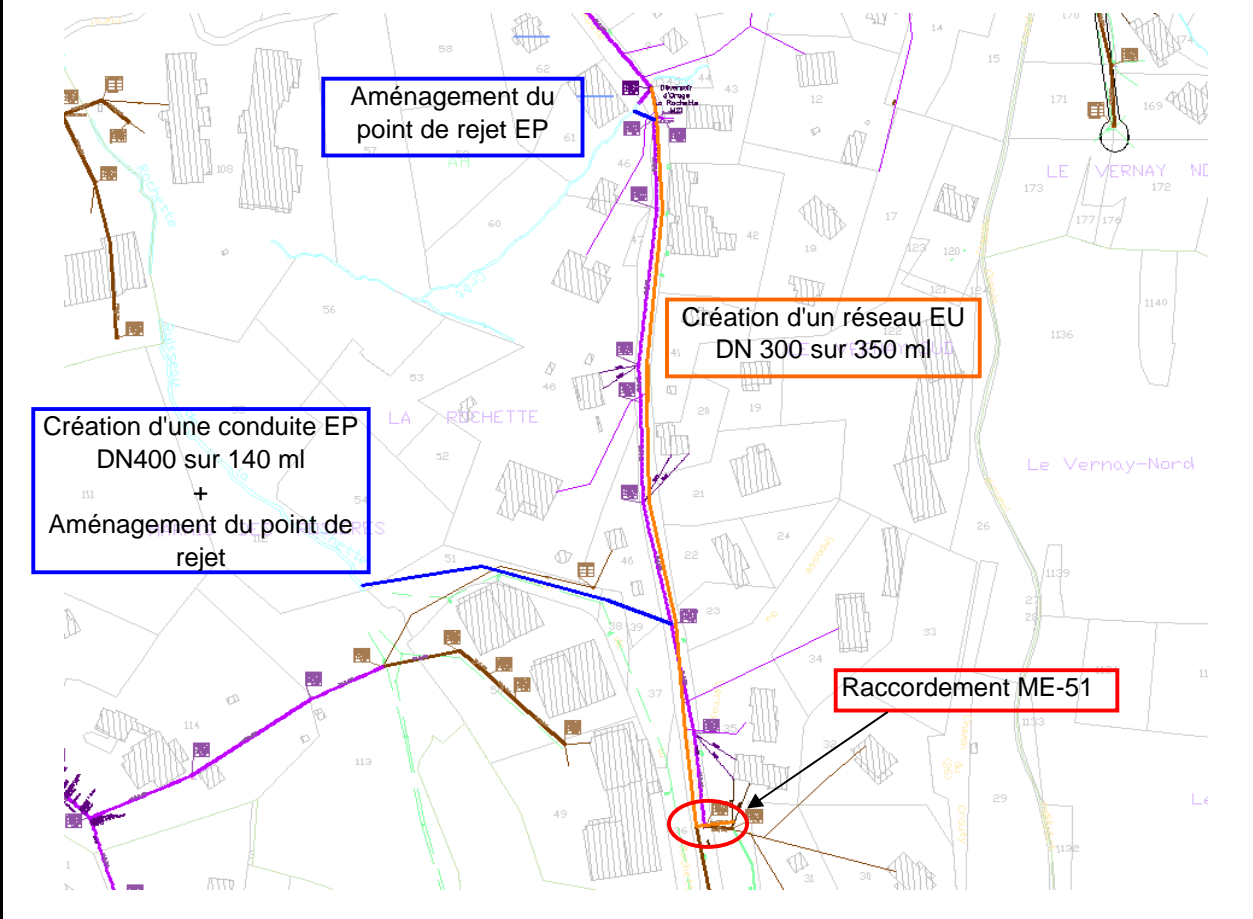
## Diagnostic

Les déversements aux DO CCAS et Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements. Ce tronçon présente également des ECPP de l'ordre de 7,2m<sup>3</sup>/j. La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 25 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_85 de la phase 3. Cela annule les préconisations de travaux ME-51. En effet le raccordement du réseau EP sera effectué dans le cadre des préconisations de travaux ME-85

## Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN300 sur un linéaire de 350 ml. Création d'un réseau EP sur 140 ml et raccordement du réseau EP existant (ME-51) sur réseau EU initial devenu réseau EP à l'amont des travaux préconisés. Aussi, l'aménagement de 2 points de rejet EP est à prévoir sur le ruisseau de la Rochette et sur celui du Crêt. En effet, le réseau EU initial présente un DN 300 à proximité du DO La Rochette ce qui est limitant car cela ne permet pas le transit de l'ensemble des eaux pluviales du tronçon.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	13	16 900 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	350 m	112 000 €
DN 400	ml	370 €	140 m	51 800 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	350 m	17 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	350 m	17 500 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	350 m	35 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	2	20 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		12 182 €
Relevé topographique		2 €/ml		980 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	13	1 300 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 254 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 289 915 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	490 m/an	1 715 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 710 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	7 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	40 266 €
Surface active supprimée	25,0 ha	€/SA supprimé	11 597 €
Nb branchements mis en conformité	13	€/bct conformes	22 301 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	350 m	€/l sep	828 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>La Rochette</i>	289 915 €	86 975 €			202 941 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 05
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3d
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R803 - A360-R812	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

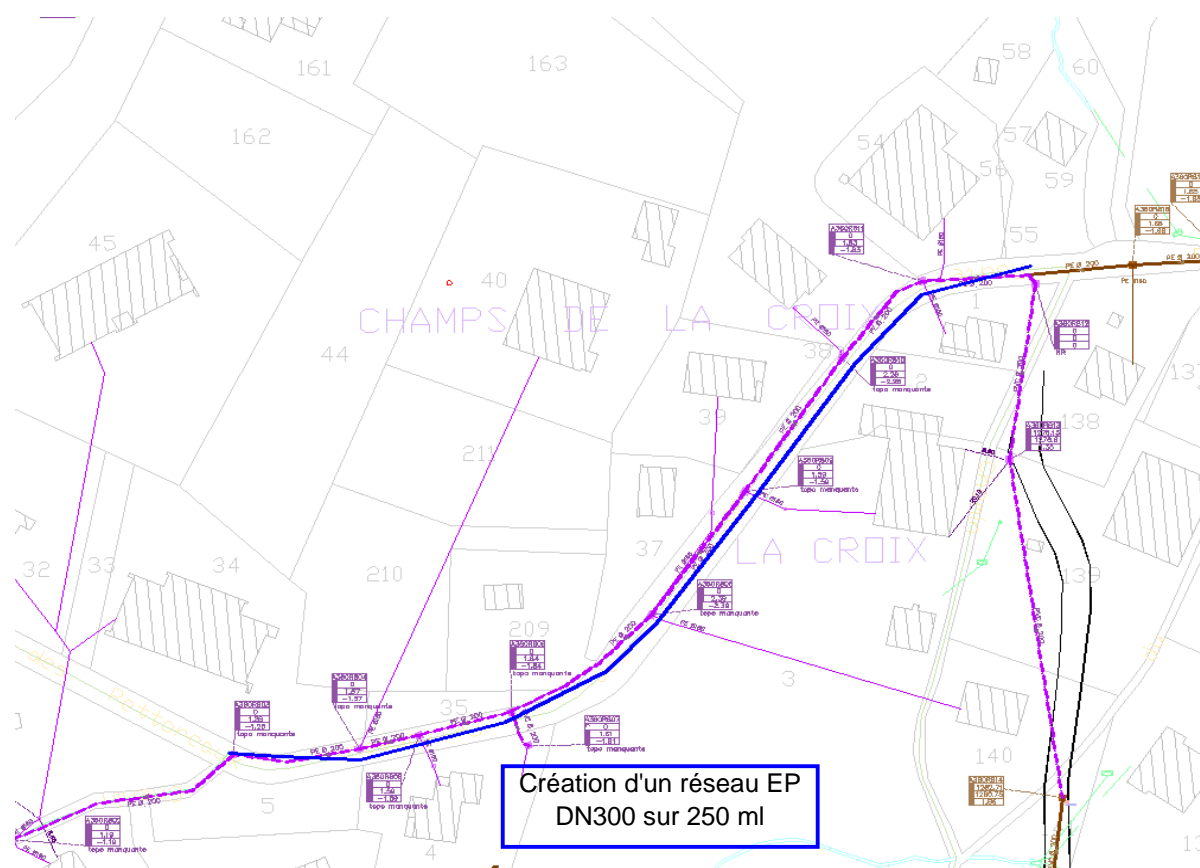
Les déversements aux DO CCAS et Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1,8 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_86 de la phase 3. On peut également citer les préconisations de travaux ME-03 qui correspondent à la reprise de branchements du fait d'entrée d'ECPP. Cependant ces travaux ont déjà dû être effectués.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 250 m. Un nouvel exutoire sera créé en aval, pris en compte dans le ME-87.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	11	14 300 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	250 m	80 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	250 m	12 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	250 m	12 500 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	250 m	22 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 381 €
Relevé topographique		2 €/ml		500 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	11	1 100 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		709 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 153 990 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	250 m/an	875 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 870 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	1,8 ha	€/SA supprimé	85 550 €
Nb branchements mis en conformité	11	€/bct conformes	13 999 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	250 m	€/l sep	616 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>La Croix</i>	153 990 €	46 197 €			107 793 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 06
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3a
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R795 - A360-R660	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

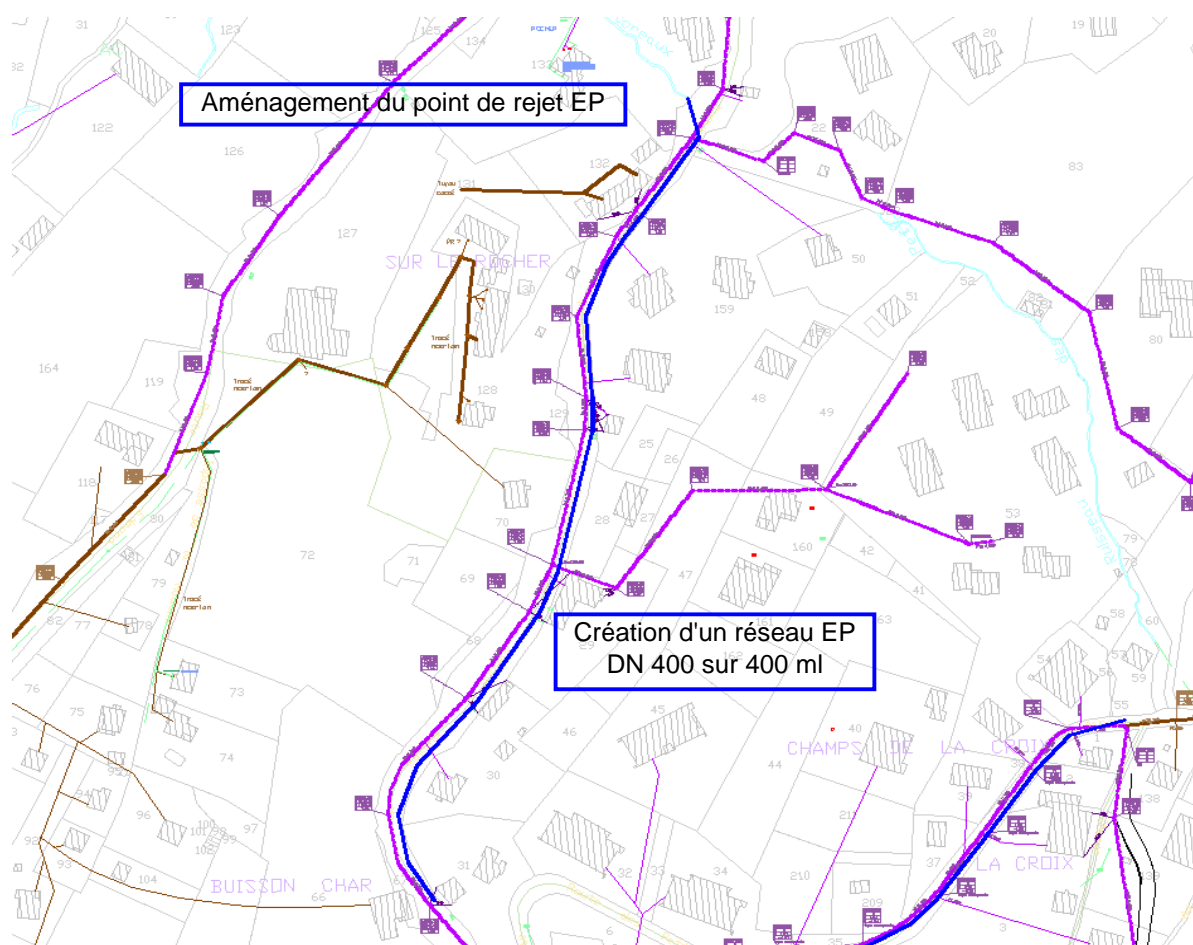
Les déversements aux DO CCAS et Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3,3 ha de surfaces actives. De plus, cela va permettre d'éliminer les débordements en aval de l'Impasse de la Madone.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_87 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN400 sur un linéaire de 400 m et aménagement du point de rejet EP sur le ruisseau des Pettoreaux.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	12	15 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 400	ml	370 €	400 m	148 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	400 m	20 000 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	400 m	20 000 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	400 m	40 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		11 412 €
Relevé topographique		2 €/ml		800 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	12	1 200 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 218 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 271 730 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	400 m/an	1 400 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 1 400 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	3,3 ha	€/SA supprimé	82 342 €
Nb branchements mis en conformité	12	€/bct conformes	22 644 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	400 m	€/l sep	679 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Pettoreaux	271 730 €	81 519 €			190 211 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

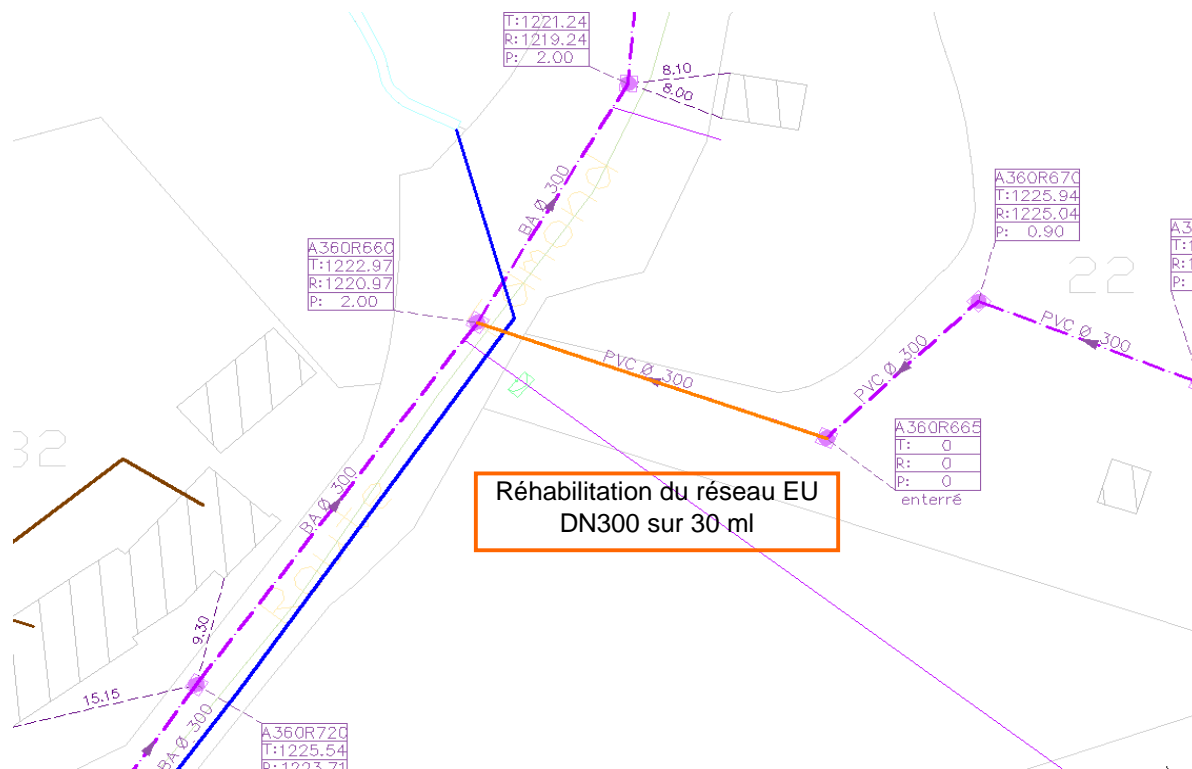
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 07
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R660 - A360-R665	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de 2 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_47 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 30 m.  
Une ITV sera réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	30 m	5 100 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		905 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		101 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 21 105 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	30 m/an	105 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 100 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	2 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	10 553 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	30 m	€/lineaire	704 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation réseau EU Pettoreaux (A360-R660 à A360-R665)	21 105 €	6 332 €			14 774 €



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	14	18 200 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	670 m	214 400 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	670 m	33 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	670 m	33 500 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	670 m	67 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	3	30 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		17 847 €
Relevé topographique		2 €/ml		1 340 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	14	1 400 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		1 833 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 422 520 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	670 m/an	2 345 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 2 340 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	38 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	11 119 €
Surface active supprimée	7,0 ha	€/SA supprimé	60 360 €
Nb branchements mis en conformité	14	€/bct conformes	30 180 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	670 m	€/l sep	631 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur Bois de Cornery	422 520 €	126 756 €			295 764 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

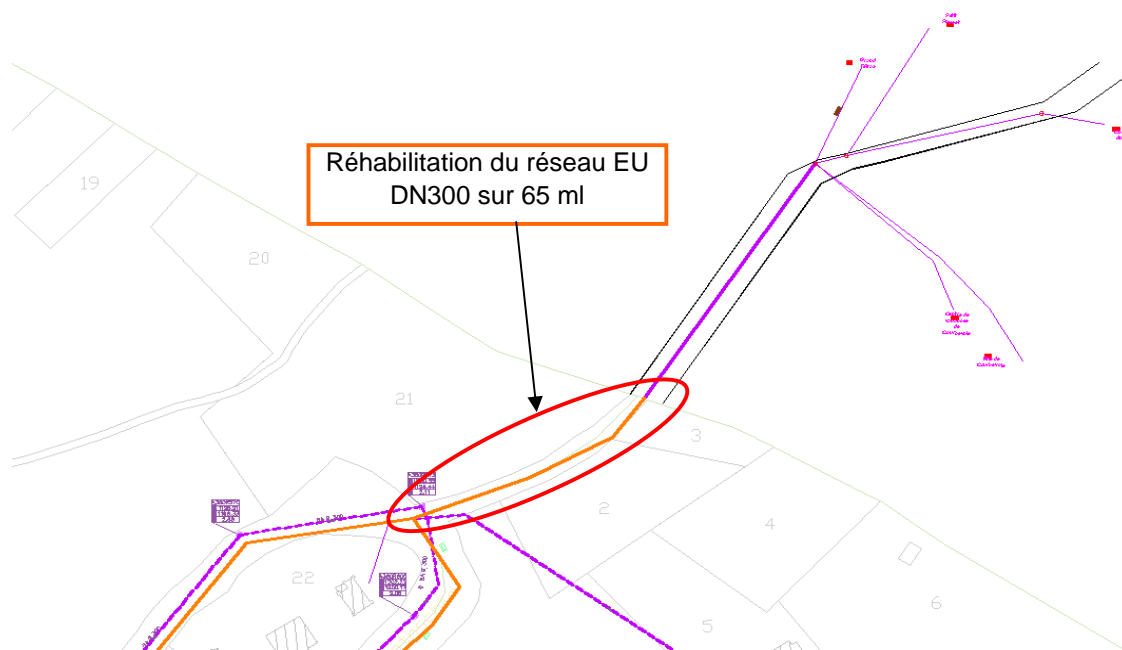
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 09
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	En amont de A360-R575 - (MEG_A360_19)	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $5 \text{ m}^3/\text{j}$  sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est nécessaire. Correspond aux préconisations de travaux ME\_38\_V1 de la phase 3.

### Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 65 m.  
Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	65 m	11 050 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		1 172 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		130 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**27 353 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	65 m/an	228 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**220 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	5 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	5 471 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	65 m	€/lineaire	421 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Bois de Cornery</i>	27 353 €	8 206 €			19 147 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

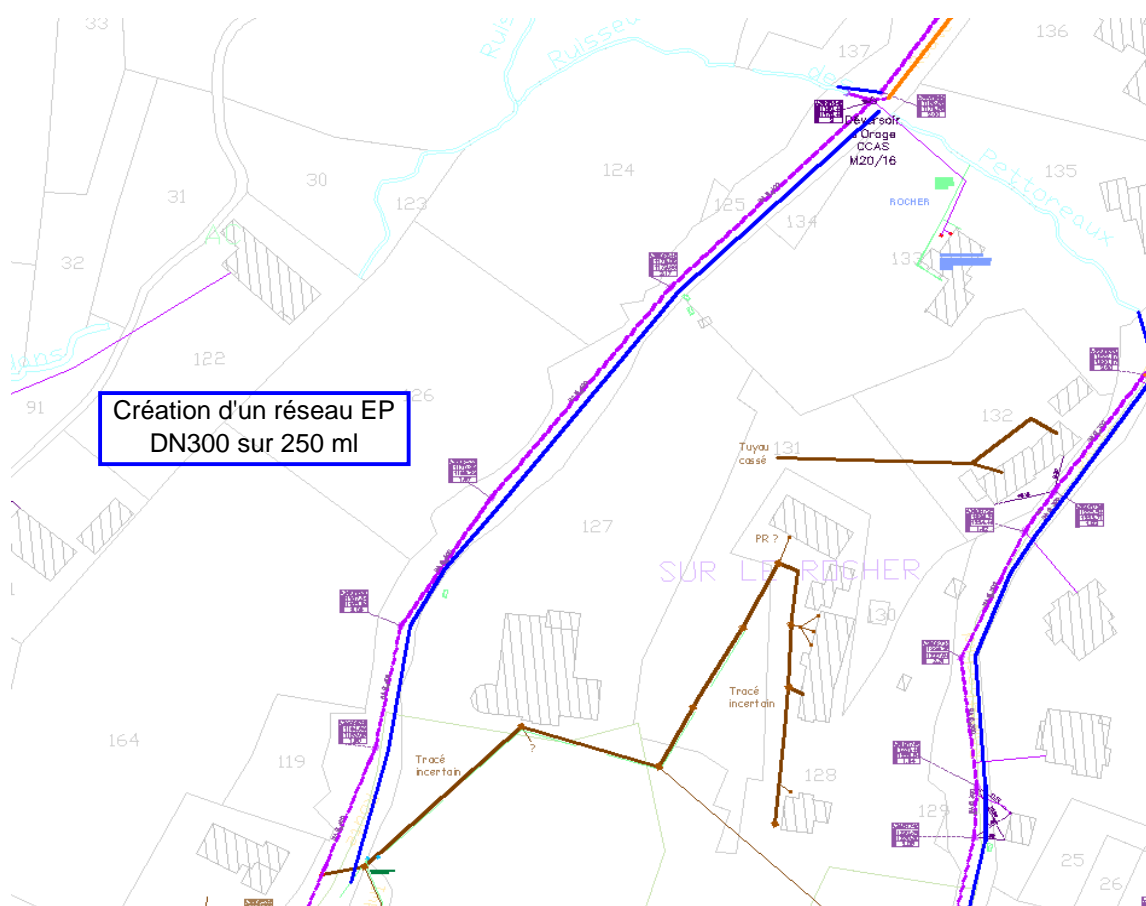
<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 10
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3c
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R545 - A360-R520	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

Les déversements au DO Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.  
La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1,8 ha de surfaces actives.  
Correspond aux préconisations de travaux ME\_89 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 250 m. Le raccordement au réseau EP existant en aval est prévu.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	2	2 600 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	250 m	80 000 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	250 m	12 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	250 m	12 500 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	250 m	25 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		5 967 €
Relevé topographique		2 €/ml		500 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	2	200 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		663 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 143 430 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	250 m/an	875 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 870 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	1,8 ha	€/SA supprimé	79 683 €
Nb branchements mis en conformité	2	€/bct conformes	71 715 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	250 m	€/l sep	574 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Sur le Rocher</i>	143 430 €	43 029 €			100 401 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Redimensionnement		
<b>Objectif</b>	Renforcement de la collecte des eaux pluviales		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 11
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3a
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R520 - A360-R502	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

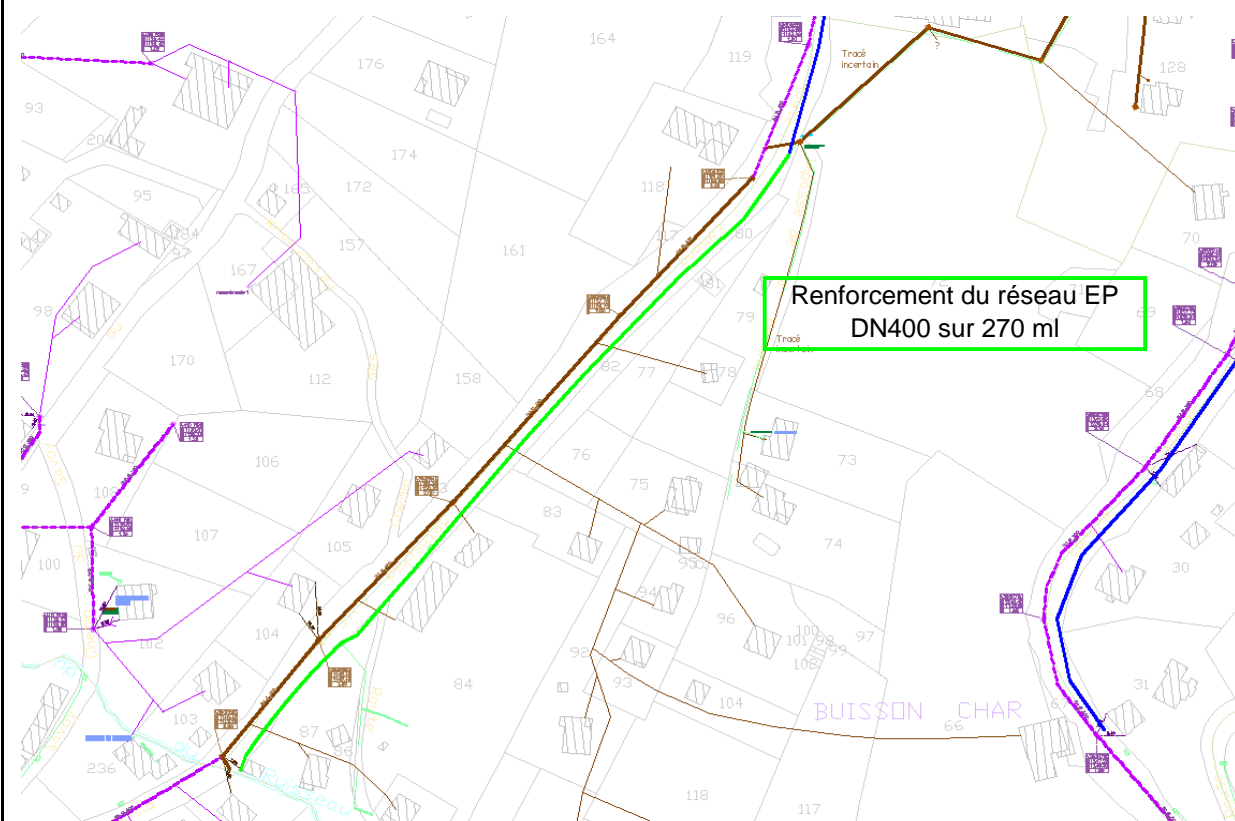
Le réseau EP apparaît sous-dimensionné sur ce tronçon. Sa capacité ne permet pas de répondre aux exigences de la collecte des eaux pluviales. De plus, la mise en séparatif du tronçon amont (ME-89) s'ajoute à la quantité d'EP actuellement collectée. Enfin, des débordements fréquents sont observés au pied de l'Impasse de la Madone jusqu'à la parcelle 118. Le renforcement de ce tronçon est donc une nécessité.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_95\_V2 de la phase 3.

### Description des préconisations

Renforcement du réseau EP DN400 sur un linéaire de 270 m.

Le dimensionnement du réseau prend en compte la réalisation du collecteur des eaux pluviales de la Fiche06 permettant de supprimer les apports des bassins versant amont identifiés, cf rapport de phase 3.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	7 m	1 120 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	7 m	1 050 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 400	ml	370 €	220 m	81 400 €
DN 500	ml	450 €	50 m	22 500 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	270 m	13 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	270 m	13 500 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	270 m	27 000 €
<b>Equipements divers spécifiques</b>				
Aménagement du point de rejet	U	10 000 €	1	10 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		7 653 €
Relevé topographique		2 €/ml		540 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		800 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 182 564 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	270 m/an	945 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 940 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	270 m	€/lineaire	676 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Renforcement du réseau EP secteur du <i>Buisson Char</i>	182 564 €	54 769 €			127 794 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchements		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 12
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	En amont de A360-R510 - (MEG_A360_21)	<b>Échéance</b>	2015-2017

### Diagnostic

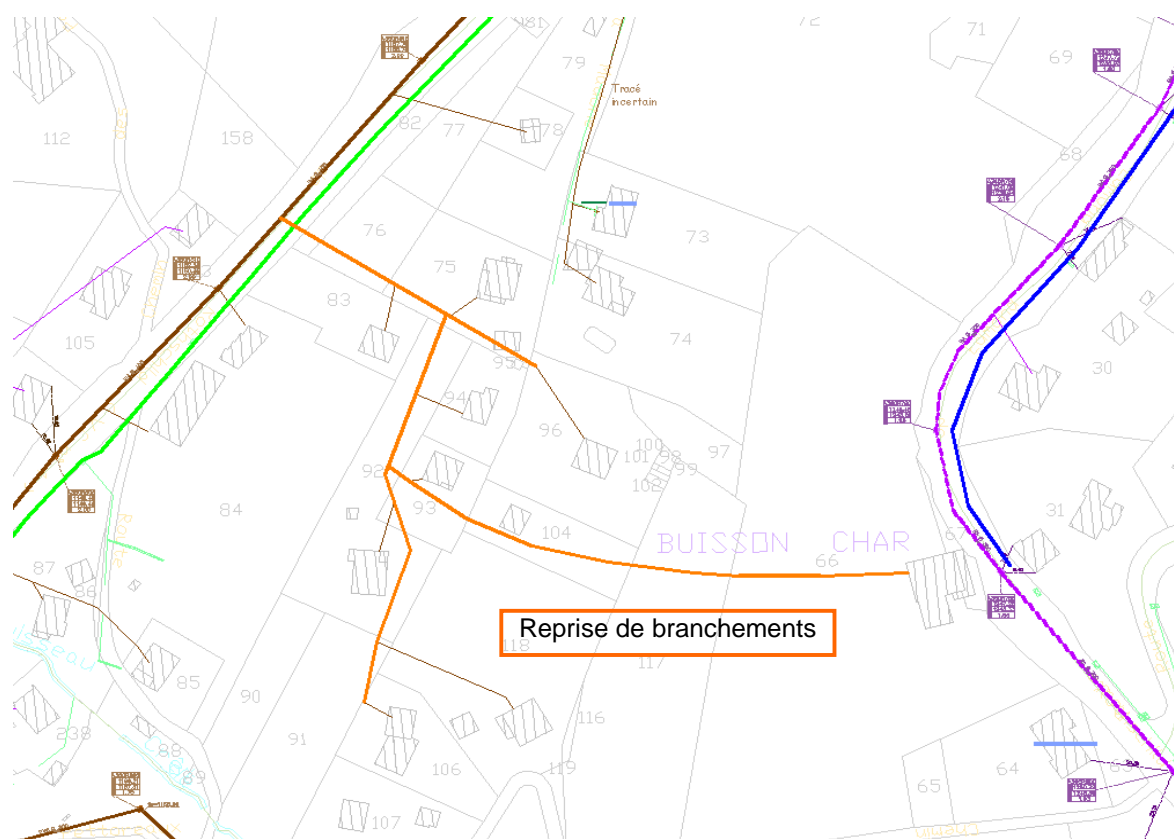
Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $5 \text{ m}^3/\text{j}$ . Un défaut sur les antennes de branchements semble être à l'origine du problème. La reprise de ce tronçon est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_48 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise de branchement sur un linéaire de 300 m. Etant donné la longueur du linéaire de branchements, un diagnostic préalable est nécessaire.

Une ITV et un contrôle de branchements doivent être réalisés au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	300 m	48 000 €
Plus value : acces particulier difficile	ml	150 €	300 m	45 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		4 185 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		465 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 97 650 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	5 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	19 530 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchements secteur du <i>Buisson Char</i>	97 650 €				

**Travaux à la charge des particuliers**

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Reprise de branchement		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 13
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	2
<b>Tronçon de réseau</b>	En aval de A360-R290 - (MEG_A360_07)	<b>Échéance</b>	2015-2017

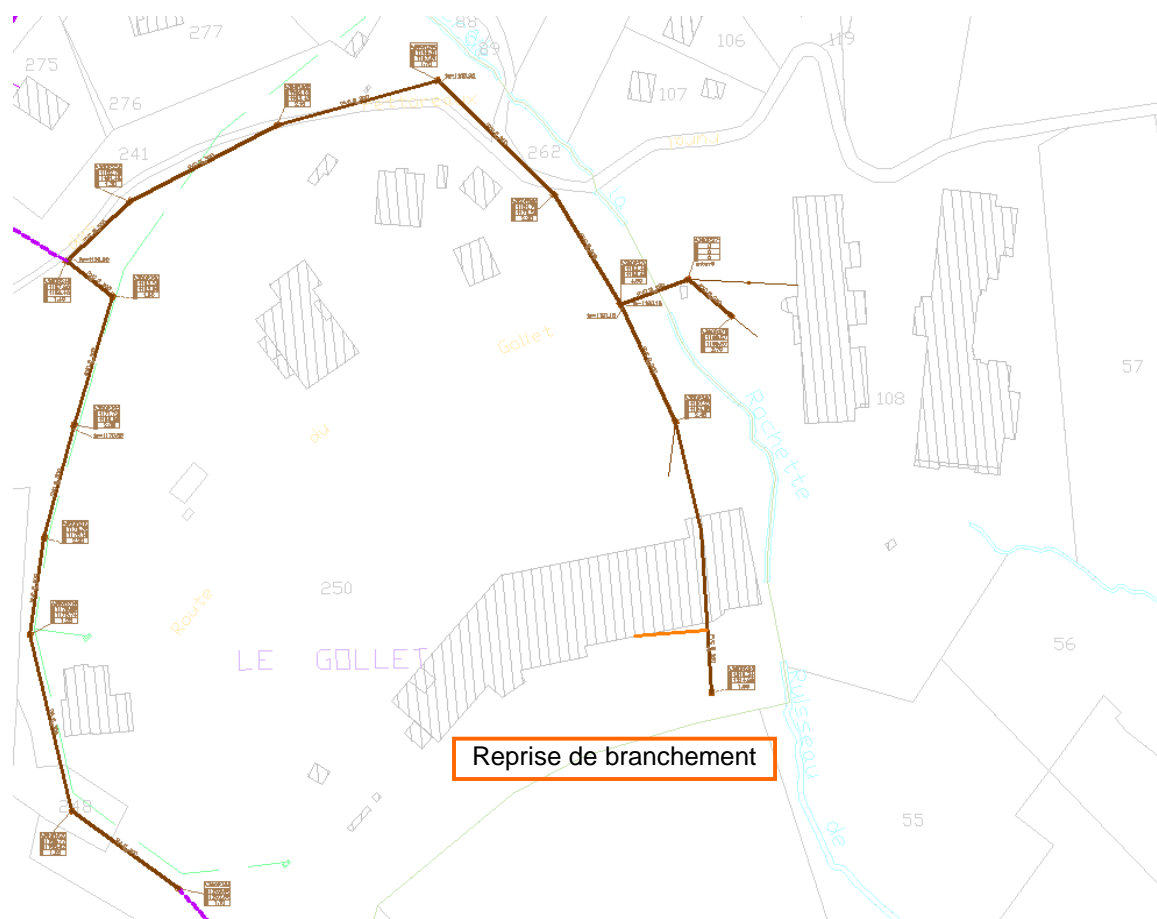
### Diagnostic

Détection d'entrée d'ECPP de l'ordre de  $2 \text{ m}^3/\text{j}$ . Un défaut sur l'antenne de branchement semble être à l'origine du problème. La reprise de ce branchement est nécessaire.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_37 de la phase 3.

### Description des préconisations

Reprise de branchement sur un linéaire de 20 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - partie privative	ml	160 €	20 m	3 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value Zone boisée	ml	100 €	20 m	2 000 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		234 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		26 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 5 460 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m		0 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 0 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	2 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	2 730 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Reprise de branchement secteur <i>Le Gollet</i>	5 460 €				

**Travaux à la charge du particulier**

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes.		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 14
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3c
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R502 - A360-R185	<b>Échéance</b>	2015-2020

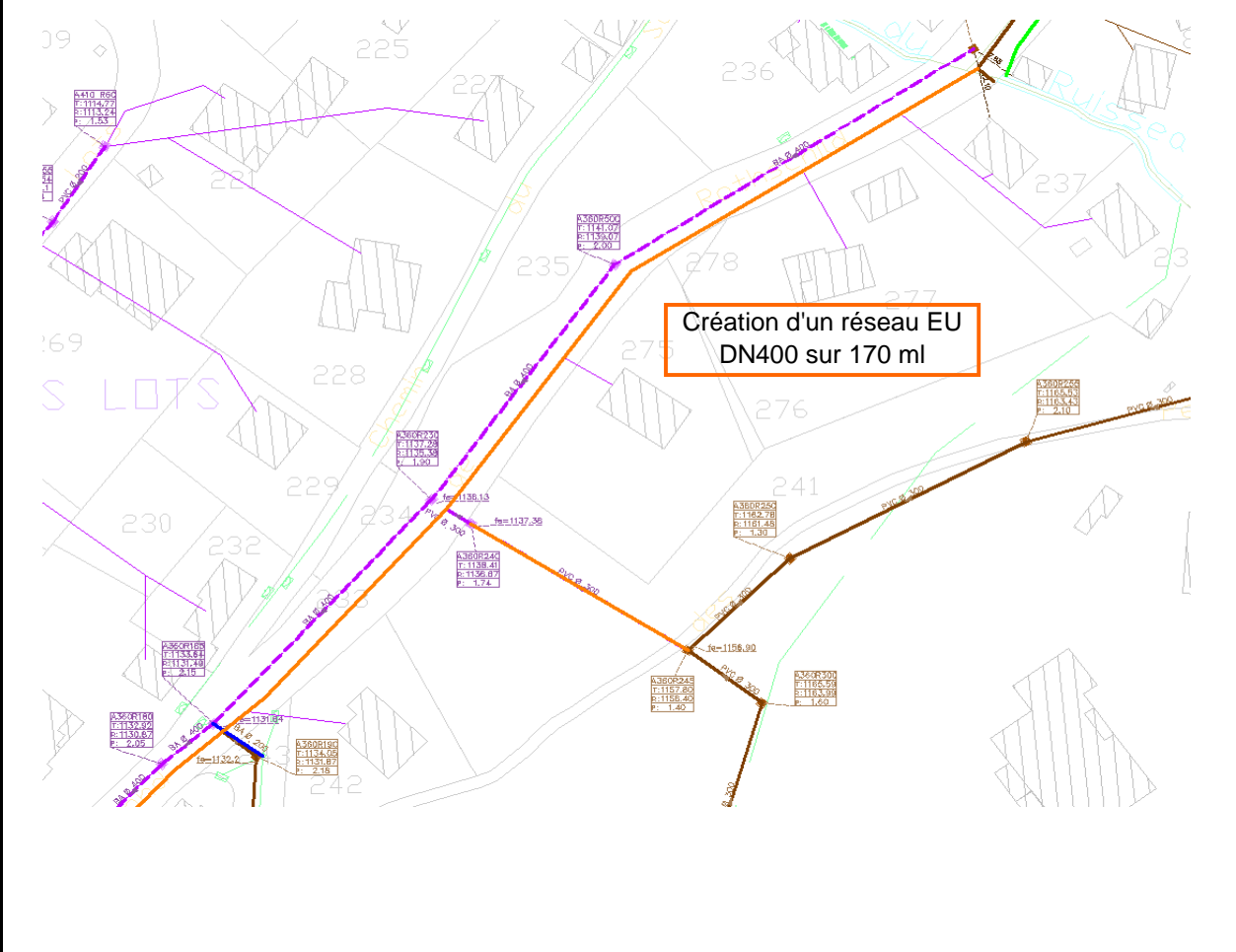
## Diagnostic

Les déversements au DO Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements. Ce tronçon présente également des ECPP de l'ordre de 6 m<sup>3</sup>/j.  
La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 1 ha de surface active.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_90 de la phase 3. Reprise de la préconisations de travaux ME-52 impérative lors de cette phase de travaux

## Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN400 sur un linéaire de 170 m. Raccordement de l'EP existant *Impasse des Coteaux* (ME-52) sur l'EU initial devenu EP au niveau du regard A360-R185. Le tout sera raccordé au réseau EP qui sera crée lors des travaux ME-91 dont l'exutoire pluvial se trouve *rue d'Oberstford*. Cela nécessite la création d'un réseau EP DN300 sur 20 ml. De plus, il convient d'effectuer les modifications des connexions EU du réseau initial sur le nouveau réseau EU.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	5	6 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	10 m	3 200 €
DN 400	ml	370 €	170 m	62 900 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	180 m	9 000 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	180 m	9 000 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	180 m	18 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		4 887 €
Relevé topographique		2 €/ml		360 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	5	500 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		543 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**118 390 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	180 m/an	630 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**630 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	12 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	9 866 €
Surface active supprimée	1,0 ha	€/SA supprimé	118 390,00 €
Nb branchements mis en conformité	5	€/bct conformes	23 678 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	170 m	€/l sep	696 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Le Gollet</i>	118 390 €	35 517 €			82 873 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives Réduction des eaux claires parasites permanentes.		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 15
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3b
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R185 - A360-R45	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

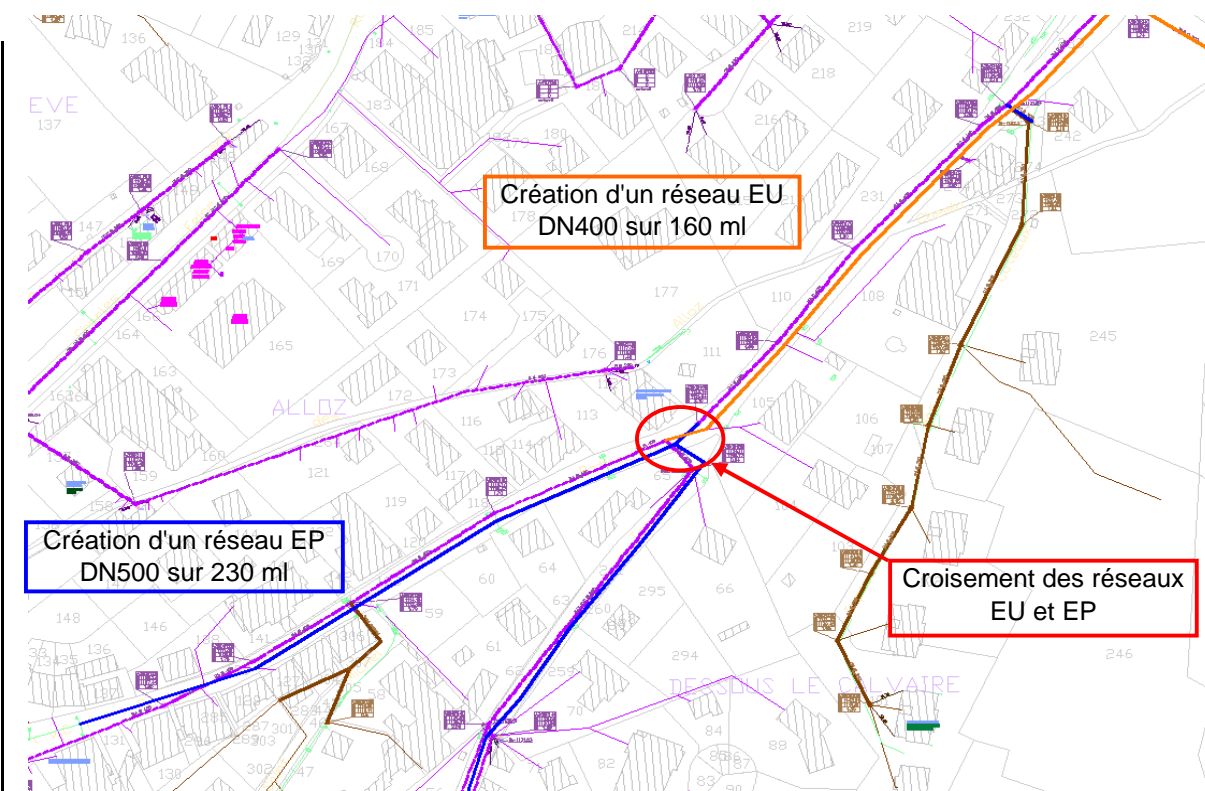
Les déversements au DO Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements. Ce tronçon présente également des ECPP de l'ordre de 6 m<sup>3</sup>/j. Une partie de ces ECPP va ainsi être supprimée.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 3,5 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_91 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EU DN400 sur un linéaire de 160 m à l'amont (A360-R185 à A360-R160) et pose d'un réseau EP DN500 sur un linéaire de 230 m à l'aval (A360-R160 à A360-R45). Raccordement du réseau EU initial devenu EP à l'amont sur le réseau EP nouvellement créé à l'aval. L'exutoire final du réseau EP se situe au niveau du réseau EP existant *rue Oberstdorf*.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	13	16 900 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 400	ml	370 €	160 m	59 200 €
DN 500	ml	450 €	230 m	103 500 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	390 m	19 500 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	390 m	19 500 €
Plus value : Voirie départementale (réfection de chaussée avec structure adaptée, réfection provisoire, signalisation importante, etc.)	ml	100 €	390 m	39 000 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		11 592 €
Relevé topographique		2 €/ml		780 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	13	1 300 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		1 374 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité :**

**276 146 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	390 m/an	1 365 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité :**

**1 360 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	3 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	104 601 €
Surface active supprimée	3,5 ha	€/SA supprimé	78 899 €
Nb branchements mis en conformité	13	€/bct conformes	21 242 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	390 m	€/l sep	708 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur aval de la route <i>Edmond de Rothschild</i>	276 146 €	82 844 €			193 302 €

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps pluie		
<b>Opération</b>	Mise en séparatif		
<b>Objectif</b>	Réduction des surfaces actives		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 16
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	3d
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R155 - A360-R145	<b>Échéance</b>	2015-2020

### Diagnostic

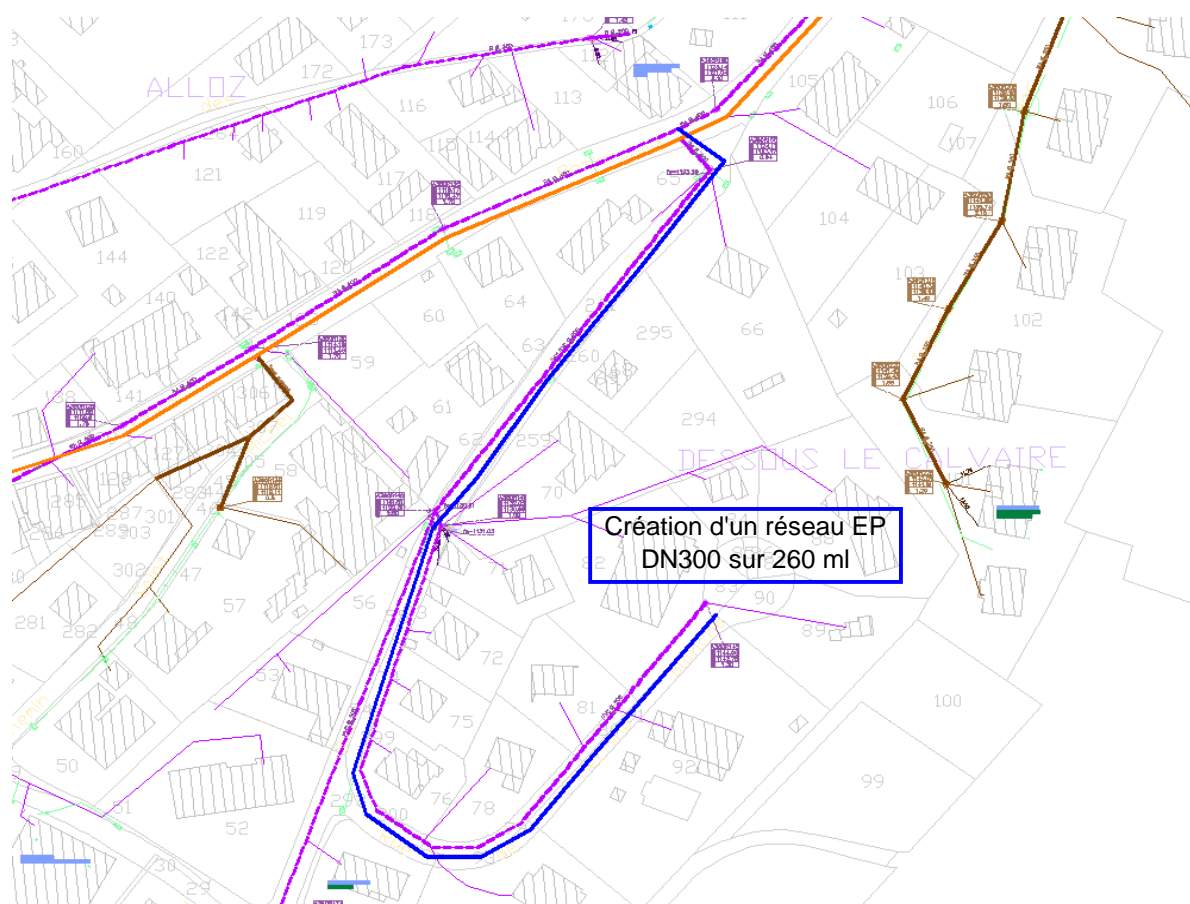
Les déversements au DO Patinoire sont trop fréquents. Des mises en séparatif ont été retenues pour la réduction des déversements.

La mise en séparatif de ce tronçon va permettre la déconnexion des eaux pluviales, et de supprimer ainsi 2 ha de surfaces actives.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_92 de la phase 3.

### Description des préconisations

Pose d'un réseau EP DN300 sur un linéaire de 260 m. Le raccordement au réseau EP en aval est prévu. Il s'agit du réseau EP qui sera créé par la préconisation de travaux ME-91 dont l'échéance est prioritaire par rapport à la présente préconisation, à savoir ME-92.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Branchements</b>				
Branchement particulier - du collecteur en limite de propriété (provision pour 6 m)	U	1 300 €	15	19 500 €
<b>Réseaux</b>				
<b>Gravitaire FONTE&lt; 600; BETON&gt;600 (fourniture et pose de canalisation, pièces spéciales, regards et terrassement compris)</b>				
DN 300	ml	320 €	260 m	83 200 €
<b>Plus Value</b>				
Plus value : rocher/terrain dur	ml	50 €	260 m	13 000 €
Plus value : surprofondeur de 1,5 à 3,00m	ml	50 €	260 m	13 000 €
Plus value : voirie départementale secondaire ou voirie communale importante (réfection de chaussée, réfection provisoire, signalisation, faible présence de réseaux existants, etc.)	ml	90 €	260 m	23 400 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		6 845 €
Relevé topographique		2 €/ml		520 €
Dossier Loi sur l'eau		3 500 €	1	3 500 €
Enquêtes de branchements		100 €	15	1 500 €
Autres (servitudes, ...)		0,5%		761 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 165 225 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	260 m/an	910 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 910 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé		€/m3 d'ECPP supprimé	
Surface active supprimée	2,0 ha	€/SA supprimé	82 613 €
Nb branchements mis en conformité	15	€/bct conformes	11 015 €
Linéaire de réseau renouvelé		€/lineaire	
Linéaire de mise en séparatif	260 m	€/l sep	635 €

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Mise en séparatif secteur <i>Dessous le Calvaire</i>	165 225 €	49 568 €			115 658 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 17
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R30 - A360-R45	<b>Échéance</b>	2015-2017

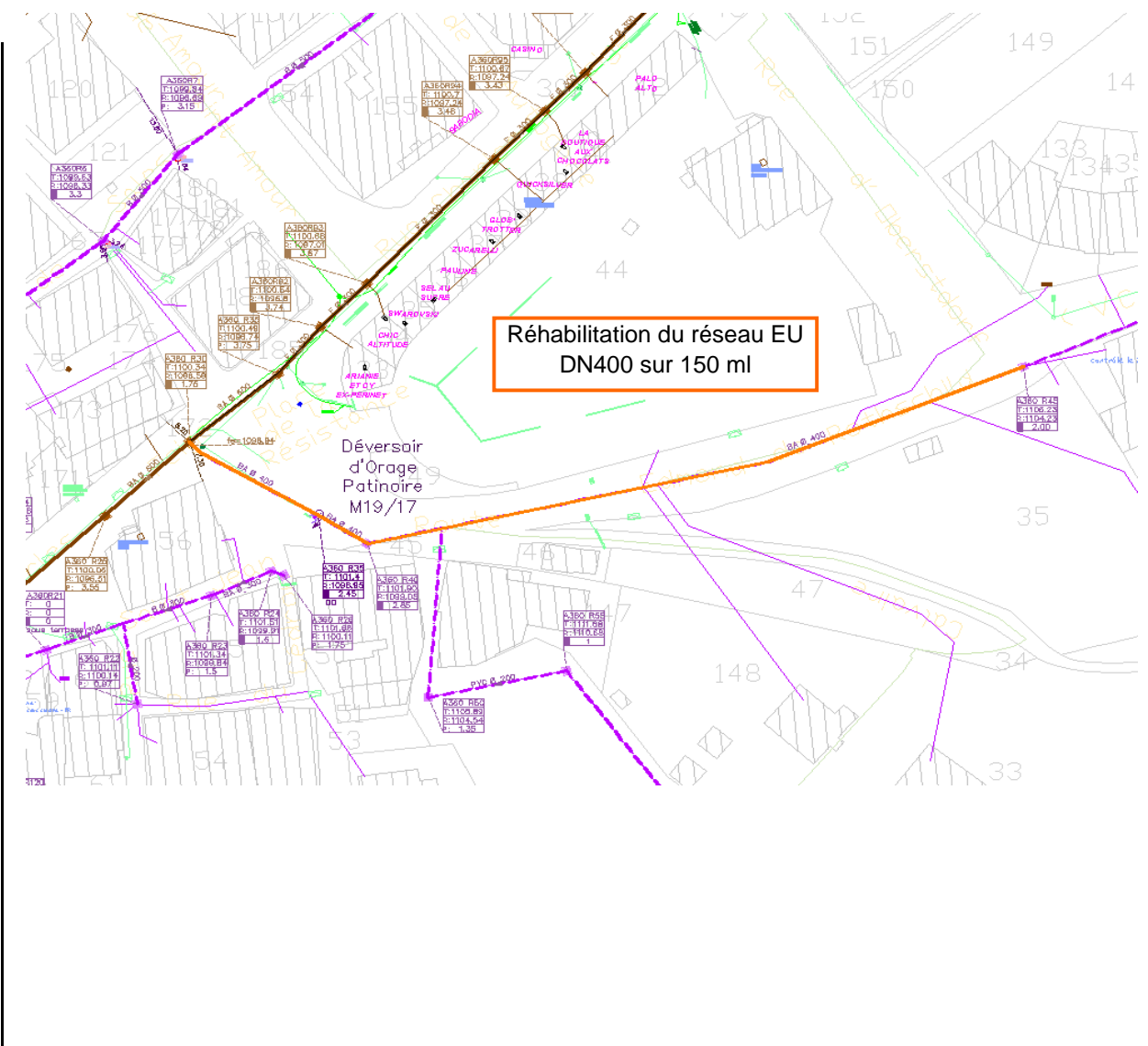
## Diagnostic

Détection importante d'entrée d'ECPP de l'ordre de 216 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est impérative.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_06\_V1 de la phase 3.

## Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN400 sur un linéaire de 150 m. La réhabilitation est choisie dans cette fiche travaux. Une ITV doit être réalisée au préalable pour confirmer le type d'action.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 400	ml	230 €	150 m	34 500 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		2 228 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		248 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 51 975 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	150 m/an	525 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 520 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	216 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	241 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	150 m	€/lineaire	347 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation réseau EU aval des <i>Monts d'Arbois</i> ( <i>DO Patinoire</i> )	51 975 €	15 593 €			36 383 €

# SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

<b>Thème</b>	Amélioration de la collecte en temps sec		
<b>Opération</b>	Réhabilitation		
<b>Objectif</b>	Réduction des eaux claires parasites permanentes		
<b>Commune</b>	Megève	<b>Numérotation</b>	Fiche 18
<b>Secteur</b>	BV Mont d'Arbois	<b>Priorité</b>	1
<b>Tronçon de réseau</b>	A360-R240 - A360-R245	<b>Échéance</b>	2015-2017

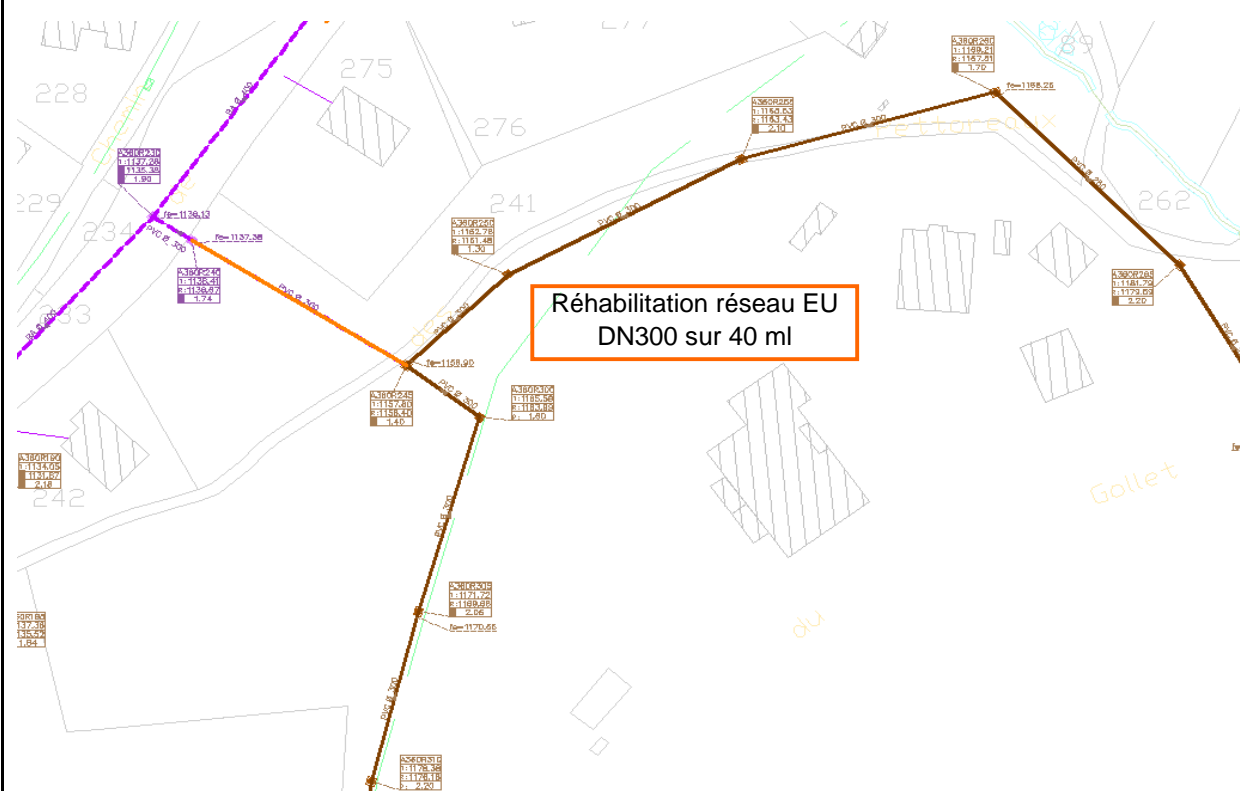
## Diagnostic

Détection importante d'entrée d'ECPP de l'ordre de 48 m<sup>3</sup>/j sur ce tronçon. La reprise de ce dernier est impérative.

Correspond aux préconisations de travaux ME\_04 de la phase 3.

## Description des préconisations

Réhabilitation du réseau EU DN300 sur un linéaire de 40 m.



Chiffrage				
INVESTISSEMENT				
désignation	Unité	Prix unitaire HT	Quantités	Totaux
<b>Réseaux</b>				
<b>Rehabilitation</b>				
Installation	F	15 000 €	1	15 000 €
DN 300	ml	170 €	40 m	6 800 €
<b>Missions complémentaires</b>				
Maitrise d'œuvre		4,5%		981 €
Autres (servitudes, ....)		0,5%		109 €

**Total HT arrondi des investissements à prévoir pour la collectivité : 22 890 €**

EXPLOITATION			
opérations	coûts HT unitaires	Quantités	Totaux
Curage, entretien et inspections (10%/an)	3,5 €/m	40 m/an	140 €

**Coût HT annuel d'exploitation arrondi à prévoir pour la collectivité : 140 €**

Les ratios			
Ratio caractéristique		Ratio d'efficacité	
Volume d'ECPP supprimé	48 m3/jour	€/m3 d'ECPP supprimé	477 €
Surface active supprimée		€/SA supprimé	
Nb branchements mis en conformité		€/bct conformes	
Linéaire de réseau renouvelé	40 m	€/lineaire	572 €
Linéaire de mise en séparatif		€/l sep	

Plan de financement					
Opération	Montant	Agence de l'eau	Département	Autres	Maitre d'ouvrage
Réhabilitation du réseau EU secteur <i>Le Gollet bas</i>	22 890 €	6 867 €			16 023 €

## 4.5 Tableau de suivi

Fiches	BV	Thème	Opérations	Montant	Montant déduit des subventions	Priorité	Échéance	ECP	Surfaces actives	Nombre de branchements mis en conformité	Linéaire renouvelé	Linéaire séparatif
Fiche 01	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchement à partir du regard A360-R1140	4 883 €	0 €	2	2015-2020	6 m3/jour				
Fiche 02	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Betex - La Gouna Sud	310 050 €	217 035 €	3b	2015-2020	12 m3/jour	2,5 ha	15		510 m
Fiche 03	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur Les Rosières Nord	298 170 €	208 719 €	3d	2015-2020		2,4 ha	14		500 m
Fiche 04	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur La Rochette	289 915 €	202 941 €	3a	2015-2020	7 m3/jour	25,0 ha	13		350 m
Fiche 05	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur La Croix	153 990 €	107 793 €	3d	2015-2020		1,8 ha	11		250 m
Fiche 06	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur Pettoreaux	271 730 €	190 211 €	3a	2015-2020		3,3 ha	12		400 m
Fiche 07	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation réseau EU Pettoreaux (A360-R660 à A360-R665)	21 105 €	14 774 €	2	2015-2017	2 m3/jour			30 m	
Fiche 08	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Bois de Cornery	422 520 €	295 764 €	3b	2015-2020	38 m3/jour	7,0 ha	14		670 m
Fiche 09	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Bois de Cornery	27 353 €	19 147 €	2	2015-2017	5 m3/jour			65 m	
Fiche 10	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur Sur le Rocher	143 430 €	100 401 €	3c	2015-2020		1,8 ha	2		250 m
Fiche 11	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Renforcement du réseau EP secteur du Buisson Char	182 564 €	127 794 €	3a	2015-2020				270 m	
Fiche 12	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchements secteur du Buisson Char	97 650 €	0 €	2	2015-2017	5 m3/jour				
Fiche 13	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchement secteur Le Gollet	5 460 €	0 €	2	2015-2017	2 m3/jour				
Fiche 14	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Le Gollet	118 390 €	82 873 €	3c	2015-2020	12 m3/jour	1,0 ha	5		170 m
Fiche 15	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur aval de la route Edmond de Rothschild	276 146 €	193 302 €	3b	2015-2020	3 m3/jour	3,5 ha	13		390 m
Fiche 16	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur Dessous le Calvaire	165 225 €	115 658 €	3d	2015-2020		2,0 ha	15		260 m
Fiche 17	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation réseau EU aval des Monts d'Arbois (DO Patinoire)	51 975 €	36 383 €	1	2015-2017	216 m3/jour			150 m	
Fiche 18	BV Mont d'Arbois	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Le Gollet bas	22 890 €	16 023 €	1	2015-2017	48 m3/jour			40 m	
Fiche 19	BV Saint Paul	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Renforcement réseau EP secteur Le Lait	423 268 €	423 268 €	5	2022-2025				510 m	
Fiche 20	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Les Raverots	207 155 €	145 009 €	5	2022-2025		7,0 ha	15		460 m
Fiche 21	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Le Tour	61 690 €	43 183 €	5	2022-2025		0,8 ha	6		130 m
Fiche 22	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps sec	reprise du branchement secteur La Caboche	7 403 €	0 €	1	2015-2017	17 m3/jour				

## Étude de diagnostic du réseau d'assainissement et de gestion des eaux pluviales - Phase 4

Fiches	BV	Thème	Opérations	Montant	Montant déduit des subventions	Priorité	Échéance	ECP	Surfaces actives	Nombre de branchements mis en conformité	Linéaire renouvelé	Linéaire séparatif
Fiche 23	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Les Perchets Nord	84 325 €	59 028 €	5	2022-2025		0,3 ha	5		130 m
Fiche 24	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Le Calvaire	29 138 €	20 396 €	1	2015-2017	130 m3/jour			75 m	
Fiche 25	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Le Replat	36 225 €	25 358 €	2	2015-2017	22 m3/jour			130 m	
Fiche 26	BV Rochebrune	Amélioration de la collecte en temps pluie	Mise en séparatif secteur La Crusaz	397 350 €	278 145 €	1 et 5	2014 et 2022-2025	24 m3/jour	3,8 ha	15		610 m
Fiche 27	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Les Mourets	22 890 €	16 023 €	2	2015-2017	15 m3/jour			40 m	
Fiche 28	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchements secteur Le Cret	21 000 €	0 €	1	2015-2017	61 m3/jour				
Fiche 29	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur de la Plaine Saint Michel	38 693 €	27 085 €	1	2015-2017	99 m3/jour			100 m	
Fiche 30	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchement secteur de la Plaine Saint Michel	6 510 €	0 €	1	2015-2017	98 m3/jour				
Fiche 31	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur de Crêt Bonne Eau	23 625 €	16 538 €	2	2015-2017	2 m3/jour			50 m	
Fiche 32	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Sous Allard	265 580 €	185 906 €	4	2017-2022		3,0 ha	22		500 m
Fiche 33	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur de la Plaine Saint Michel	57 130 €	39 991 €	4	2017-2022		1,2 ha	2		150 m
Fiche 34	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchement secteur Le Prellet	14 648 €	0 €	2	2015-2017	4 m3/jour				
Fiche 35	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchement secteur La Glière	4 935 €	0 €	2	2015-2017	4 m3/jour				
Fiche 36	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur La Glière	233 235 €	163 265 €	4	2017-2022		3,0 ha	24		425 m
Fiche 37	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur de Champ de Corps	38 955 €	27 269 €	2	2015-2017	4 m3/jour			130 m	
Fiche 38	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur de Champ de Corps (collecteur principal)	105 840 €	74 088 €	2	2015-2017	44 m3/jour			260 m	
Fiche 39	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise de branchements secteur Les Lots	35 779 €	0 €	1	2015-2017	72 m3/jour				
Fiche 40	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Arly	76 805 €	53 764 €	4	2017-2022		0,5 ha	7		130 m
Fiche 41	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU de la descente de l'Aiguille Nord	63 000 €	44 100 €	2	2015-2017	5 m3/jour			300 m	
Fiche 42	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur la Molettaz	33 075 €	23 153 €	2	2015-2017	11 m3/jour			110 m	
Fiche 43	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en conformité des raccordements secteur Champlat	16 690 €	11 683 €	4	2017-2022		0,4 ha			
Fiche 44	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur le Coin	93 980 €	65 786 €	4	2017-2022	2 m3/jour	1,0 ha	10		210 m
Fiche 45	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Megève centre	156 083 €	109 258 €	1	2015-2017	96 m3/jour			405 m	
Fiche 46	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif et réhabilitation secteur le Cret	117 093 €	81 965 €	2	2015-2017	48 m3/jour	1,4 ha	6	145 m	190 m
Fiche 47	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur le Cret	77 018 €	53 912 €	2	2015-2017	73 m3/jour			305 m	
Fiche 48	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec	Renouvellement du réseau EU secteur Megève-Les Lots	54 910 €	38 437 €	1	2015-2017	129 m3/jour			115 m	

Étude de diagnostic du réseau d'assainissement et de gestion des eaux pluviales - Phase 4

Fiches	BV	Thème	Opérations	Montant	Montant déduit des subventions	Priorité	Échéance	ECP	Surfaces actives	Nombre de branchements mis en conformité	Linéaire renouvelé	Linéaire séparatif
Fiche 49	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Alloz	235 243 €	164 670 €	4	2017-2022	12 m3/jour	2,0 ha	27		465 m
Fiche 50	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur le Bacon	20 245 €	14 172 €	2	2015-2017	13 m3/jour	2,0 ha	1		80 m
Fiche 51	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur de la Plaine d'Arly	56 395 €	39 477 €	1	2015-2017	29 m3/jour	2,5 ha	3		100 m
Fiche 52	BV Megève	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteurs Le Cret-Les Lots	516 883 €	361 818 €	4	2017-2022		4,4 ha	55		970 m
Fiche 53	BV Bandu	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur La Grand'Fontaine	22 050 €	15 435 €	1	2015-2017	35 m3/jour			40 m	
Fiche 54	BV Bandu	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur de Glaise-Ouest	38 588 €	0 €	2	2015-2017	22 m3/jour			145 m	
Fiche 55	BV Bandu	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Tour de Blé	22 838 €	15 986 €	2	2015-2017	13 m3/jour			45 m	
Fiche 56	BV Bandu	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Reprise du busage EP secteur Clos de Rochebrune	82 281 €	82 281 €	6	2026-2030				125 m	
Fiche 57	BV Bandu	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Glaise-Ouest	82 320 €	57 624 €	2	2015-2017	10 m3/jour			380 m	
Fiche 58	BV Bandu	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du Collecteur Principal secteur Le Bandu	145 058 €	101 540 €	1	2015-2017	1 200 m3/jour			430 m	
Fiche 59	BV La Combe	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur La Mottaz	33 716 €	23 601 €	1	2015-2017	17 m3/jour			63 m	
Fiche 60	BV La Combe	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur La Mottaz	150 960 €	105 672 €	6	2026-2030	41 m3/jour	8,0 ha	9		320 m
Fiche 61	BV La Combe	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Mavarin	89 430 €	62 601 €	6	2026-2030		0,6 ha			200 m
Fiche 62	BV La Combe	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Les Epennis	64 995 €	45 497 €	1	2015-2017	133 m3/jour				260 m
Fiche 63	BV La Combe	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur La Combe	99 220 €	69 454 €	6	2026-2030		0,8 ha			200 m
Fiche 64	BV La Combe	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Stockage secteur La Combe	3 615 320 €	2 530 724 €	6	2026-2030				380 m	
Fiche 65	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise du branchement EU secteur Grande Pièce	4 148 €	0 €	1	2015-2017	29 m3/jour				
Fiche 66	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise du branchement EU secteur Le Bouchet	3 360 €	0 €	2	2015-2017	9 m3/jour				
Fiche 67	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise du branchement EU secteur La Mouille	4 935 €	0 €	2	2015-2017	8 m3/jour				
Fiche 68	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise du branchement EU secteur du Prariand	9 765 €	0 €	2	2015-2017	2 m3/jour				
Fiche 69	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Reprise des branchements EU secteur du Villard-Nord	40 320 €	0 €	2	2015-2017	1 m3/jour				
Fiche 70	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Reprise du caniveau secteur du Moulin Neuf	43 365 €	30 356 €	on Programm	0				70 m	
Fiche 71	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Réhabilitation du réseau EU secteur Cassioz-Est	63 000 €	44 100 €	2	2015-2017	29 m3/jour			300 m	
Fiche 72	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Prariand	168 168 €	117 717 €	6	> 2030		1,7 ha	11		370 m
Fiche 73	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Le Villard Nord	289 153 €	202 407 €	6	> 2030	2 m3/jour	3,0 ha	17		645 m

## Étude de diagnostic du réseau d'assainissement et de gestion des eaux pluviales - Phase 4

Fiches	BV	Thème	Opérations	Montant	Montant déduit des subventions	Priorité	Échéance	ECP	Surfaces actives	Nombre de branchements mis en conformité	Linéaire renouvelé	Linéaire séparatif
Fiche 74	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Les Poches	203 165 €	142 216 €	6	> 2030	18 m3/jour	3,5 ha	9		510 m
Fiche 75	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur La Mouille	257 570 €	180 299 €	6	> 2030	14 m3/jour	5,5 ha	11		530 m
Fiche 76	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Les Poches bis	210 955 €	147 669 €	6	> 2030	28 m3/jour	3,0 ha	9		540 m
Fiche 77	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec et en temps de pluie	Mise en séparatif secteur Sous le Meu	318 170 €	222 719 €	6	> 2030	26 m3/jour	2,0 ha	12		690 m
Fiche 78	BV Cassioz	Amélioration de la collecte en temps sec	Extension du réseau EU hameau du Moulin Neuf	161 900 €	161 900 €	0	Non Programmé				310 m	
Fiche 79	Toute la commune	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau	Réalisation d'ITV Megève	17 451 €	17 451 €	1	2014					
Fiche 80	Toute la commune	Mise en œuvre de l'autosurveillance	Mise en œuvre de l'autosurveillance Megève	167 200 €	117 040 €	1	2014					
Fiche 81	Toute la commune	Amélioration de la collecte en temps de pluie	Mise en conformité réglementaire des branchements Megève	4 800 €	4 800 €	1	2014					
Fiche 82	Collecteur Principal en amont de Bandu	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau	Réalisation d'une nocturne CP EU entre DO Bandu et Molettaz	1 700 €	1 700 €	1	2014					
Fiche 83	Toute la commune	Amélioration de la connaissance du fonctionnement du réseau	Recadrage du programme de travaux sur Megève	42 600 €	29 820 €	entre 4 et 5	2025					
<b>TOTAL</b>				<b>12 954 731 €</b>	<b>9 066 165 €</b>			<b>3 007 m3/jour</b>	<b>111,7 ha</b>	<b>390</b>	<b>5 518 m</b>	<b>12 565 m</b>

## SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ASSAINISSEMENT ET DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

### Commune de MEGEVE

#### Synthèse des travaux préconisés

Nombre d'actions : 83

Montant total estimé : 12 948 208 €

Volume d'eaux claires parasites permanentes concernées par des préconisations de travaux : 3 007 m<sup>3</sup>/jour

Linéaire de réseaux concerné par des préconisations : 18 083 m

Surfaces actives concernées par des préconisations de travaux : 111,7 ha

#### Avancement des travaux programmés

Nombre d'actions réalisées : 0 0%

Montant des travaux réalisé : 0 € 0%

Montant des subventions reçues : 0 €

Estimation du volume d'eaux claires parasites permanentes supprimées : 0 m<sup>3</sup>/jour 0%

Linéaire de réseaux réhabilité, renouvelé ou créé : 0 m 0%

Surfaces actives déconnectées : 0,0 ha 0%

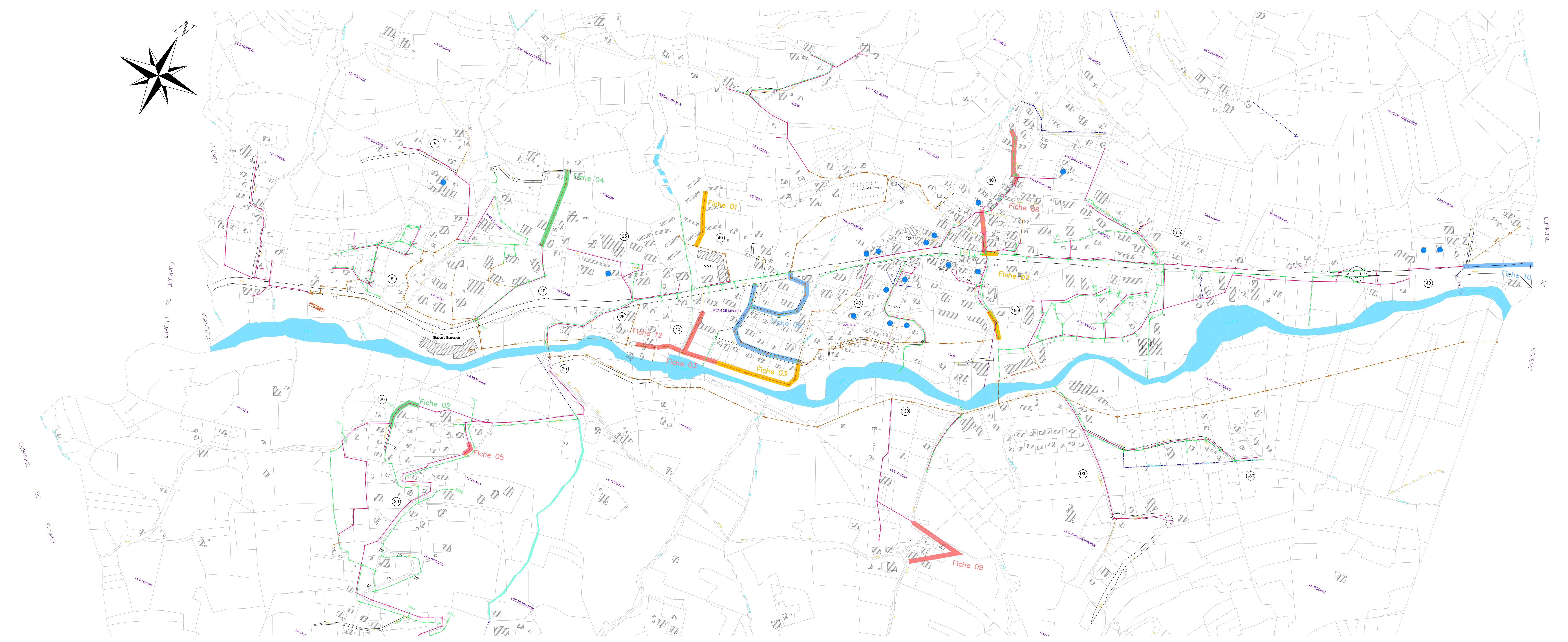
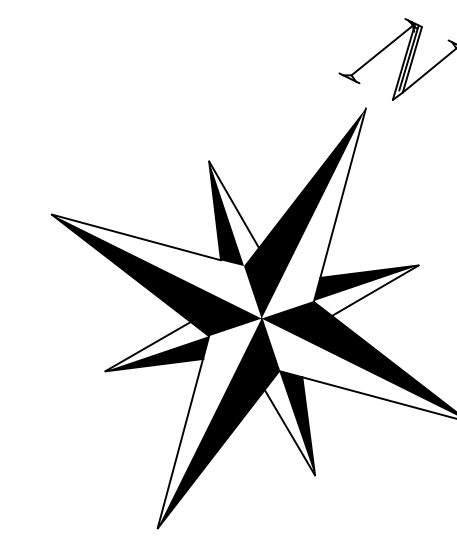
## ANNEXE 1

# **PLAN DE LOCALISATION DES FICHES TRAVAUX- PRAZ-SUR-ARLY**

---

**LEGENDE PRIORITE DES TRAVAUX**

<span style="color: red;">█</span>	Priorité 1
non représenté sur le plan	Fiche 11 : Réalisation ITV Fiche 13 : suivi de la mise en conformité des brchs
<span style="color: orange;">█</span>	Priorité 2
<span style="color: green;">█</span>	Priorité 3
<span style="color: blue;">█</span>	Priorité 4
<span style="color: purple;">█</span>	Priorité 5
<span style="color: pink;">█</span>	Priorité 6
<span style="color: brown;">---</span>	Réseau Unitaire
<span style="color: brown;">---</span>	Réseau Eaux Usées
<span style="color: green;">---</span>	Réseau Eaux Pluviales



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAOIE  
COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY ET COMMUNE DE MEGEVE

Elaboration du Schéma Directeur  
de l'Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales


COMMUNE DE PRAZ-SUR-ARLY

PHASE 4

A	31.03.14	EMC	Etablissement du plan			C. ROBIN
Ind.	Date	Nom	Modification			Vérifié
ESQ	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE	

Fond de Plan dressé par :

PRIORITES DES TRAVAUX RETENUS

NUMERO DE PLAN:	5	 <p>AGENCE DE CHAMBERY Savoie Technolac BP 318 73377 LE BOURGET DU LAC Tél. 04 79 26 46 00 Fax. 04 79 26 46 08 chambery@safège.fr</p>
NUMERO D'ETUDE	ECHELLE	
11CCY084	1 / 2 000	
DATE	CHEF DE PROJET	
09.10.13	C. ROBIN	

## ANNEXE 2

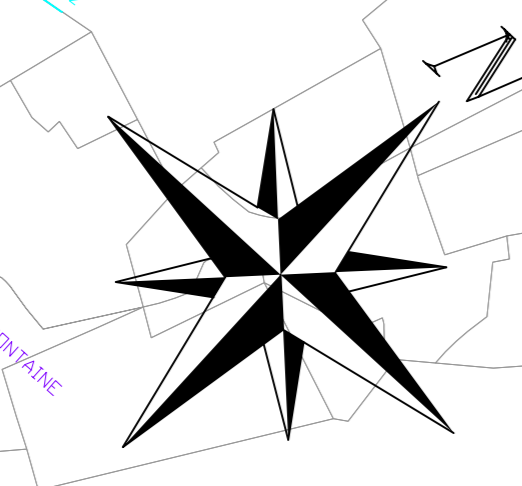
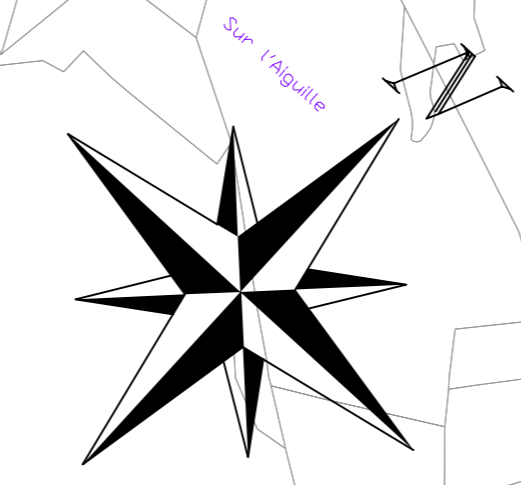
# **PLAN DE LOCALISATION DES PROPOSITIONS DE TRAVAUX – MEGEVE**

---

Elaboration du Schéma Directeur  
de l'Assainissement et Gestion des Eaux Pluviales

COMMUNE DE MEGEVE

PHASE 4



A	SI/SA	EM	Etablissement du plan		C. ROBIN
Inf.	Dev.	Non	Maturation		Verifié
ESQ	AVP	PRO	DCE	VISA	DOE
Fond et Plan dressé par :					
<b>PRIORITES DES TRAVAUX RETENUS</b>					
NUMERO DE PLAN:	5				
NUMERO D'ETUDE:	ECHELLE				
11CCV084	1 / 3 000				
DATE	CHIEF DE PROJET				
09.10.13	C. ROBIN				
AGENCE DE CHAMBERY Service Technique SAFEGE			73077 LE BOURGET DU LAC Tel. 04 79 20 46 00 Fax. 04 79 20 46 09 chambery@safeged.com		

LEGENDE PRIORITE DES TRAVAUX

	Priorité 1 y compris:
	non représenté sur le plan
	Fiche 79 :ITV
	Fiche 80 : Auto-surveillance
	Fiche 81 : suivi de la mise en conformité des biefs
	Priorité 2
	Priorité 3
	Priorité 4
	Priorité 5 y compris:
	non représenté sur le plan
	Fiche 83 : Mise à jour du programme
	Priorité 6
	Réseau Unitaire
	Réseau Eaux Usées
	Réseau Eaux Pluviales

